



Programme triennal
d'immobilisations

Montréal PTI

2019-2021

Approuvé
par le comité exécutif
de la Ville de Montréal,
le 8 novembre 2018

Préparé par
la Direction générale
et le Service des finance

NOTE

- Un investissement est catégorisé soit comme un projet, soit comme un programme. Un projet se définit essentiellement comme un ensemble d'activités non récurrentes, entreprises afin de répondre à un besoin défini dans les délais fixés. Un programme consiste en un regroupement de projets de même nature et gérés de manière coordonnée, répondant à une stratégie spécifique pour l'atteinte de bénéfices et objectifs communs, dans un contexte d'optimisation des ressources et d'une capacité de réalisation uniforme et soutenue. En somme, un projet est circonscrit dans l'espace-temps alors qu'un programme s'exprime en continuité d'année en année. Par syllogisme, les investissements ne sont pas présentés à l'ultérieur pour les programmes.
- L'arrondissement des données en milliers de dollars peut faire en sorte que le montant total diffère des sommes.

Table des matières



TABLE DES MATIÈRES

Message et note

Mot conjoint de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, et M. Benoit Dorais, président du comité exécutif	5
Note du directeur général.....	9

Faits saillants

Portrait global	11
Investissements dans les infrastructures de l'eau	13
Investissements dans les infrastructures routières	14
Investissements destinés aux arrondissements.....	15
Principaux programmes et projets.....	15

Programme montréalais d'immobilisations

Valeur de remplacement des actifs de la Ville de Montréal	21
Besoins en investissements	21
Plan décennal d'immobilisations	22
Réalignement majeur du PTI.....	22
De la planification à la réalisation : un défi.....	24

Programme triennal d'immobilisations 2019-2021

Répartition des budgets par compétences	25
État des activités d'immobilisations et modes de financement	29
Investissements par catégories d'actifs	34
Principaux programmes et projets des investissements, par thèmes	37

Gestion de la dette

Stratégies de financement à long terme des investissements	61
--	----

Détail des investissements par unités d'affaires

Investissements par unités d'affaires	73
Emprunts à la charge des contribuables par unités d'affaires.....	77
Arrondissements	
Ahuntsic-Cartierville	81
Anjou	81
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	82
Lachine	82
LaSalle.....	82
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.....	83
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	83

Table des matières

Arrondissements (suite)	
Montréal-Nord	84
Outremont.....	84
Pierrefonds-Roxboro	85
Plateau-Mont-Royal	85
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	86
Rosemont–La Petite-Patrie	86
Saint-Laurent.....	87
Saint-Léonard	87
Sud-Ouest	88
Verdun.....	89
Ville-Marie	89
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.....	89
Services centraux	
Commission des services électriques de Montréal	90
Concertation des arrondissements	90
Culture.....	91
Diversité et inclusion sociale	92
Eau.....	93
Environnement.....	95
Espace pour la vie.....	96
Gestion et planification immobilière	97
Grands parcs, mont Royal et sports	99
Habitation.....	100
Infrastructures du réseau routier	100
Matériel roulant et ateliers	101
Société du parc Jean-Drapeau.....	102
Technologies de l'information.....	103
Urbanisme et mobilité.....	108
Annexes	
1. Glossaire et idiomes.....	1.1
2. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	2.1

INDEX DES TABLEAUX

Programme montréalais d'immobilisations

Tableau 1	Valeur de remplacement par catégories d'actifs.....	21
-----------	---	----

Programme triennal d'immobilisations 2019-2021

Tableau 2	Comparaison du PTI 2018-2020 et du PTI 2019-2021, par arrondissements.....	27
Tableau 3	PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement	28
Tableau 4	État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget de la Ville de Montréal	31
Tableau 5	État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil municipal	32
Tableau 6	État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil d'agglomération	33
Tableau 7	Investissements par catégories d'actifs – Budget de la Ville de Montréal	34
Tableau 8	Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil municipal.....	35
Tableau 9	Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil d'agglomération	35
Tableau 10	Comparaison du PTI 2018-2020 et du PTI 2019-2021, par catégories d'actifs	36
Tableau 11	Sommaire des investissements relatifs à la gestion de l'eau	40
Tableau 12	Portrait consolidé des activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables.....	42

Gestion de la dette

Tableau 13	Coût de la dette, de 2018 à 2021	66
------------	--	----

Détail des investissements par unités d'affaires

Tableau 14	Investissements par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal	74
Tableau 15	Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil municipal.....	75
Tableau 16	Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération	76
Tableau 17	Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal	78
Tableau 18	Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil municipal.....	79
Tableau 19	Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération	80

INDEX DES GRAPHIQUES

Faits saillants

Graphique 1	Investissements par catégories d'actifs.....	11
Graphique 2	Modes de financement.....	11
Graphique 3	Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures de l'eau.....	13
Graphique 4	Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures routières	14

Programme montréalais d'immobilisations

Graphique 5	Accélération des investissements (PCI et emprunts), de 2015 à 2024.....	24
-------------	---	----

Programme triennal d'immobilisations 2019-2021

Graphique 6	Répartition des investissements par compétences	25
Graphique 7	Répartition des investissements du conseil municipal.....	26
Graphique 8	Évolution des investissements et des sources de financement, de 2018 à 2021.....	30
Graphique 9	Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures de l'eau.....	37
Graphique 10	Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures routières	41

Gestion de la dette

Graphique 11	Sources de financement externes, en 2019	63
Graphique 12	Sources de financement internes, en 2019	64
Graphique 13	Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2021	67
Graphique 14	Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2021	68
Graphique 15	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2019	70
Graphique 16	Coût net du service de la dette en pourcentage des dépenses, de 2001 à 2019	71
Graphique 17	Dette directe nette et dette actuarielle initiale en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2019	71

Message et note



rue de dijon

LE JARDIN COMMUNAUTAI

Cette année, l'arrondissement Montréal-Nord, en collaboration avec les organismes Coop de solidarité Économ et La Pépinière espaces collectifs, vous offrent un jardin communautaire. Les bancs de plantation ont été réalisés par les étudiants de l'école Henri-Bourassa.

Des ateliers d'horticulture sont offerts par l'organisme Coop de solidarité

les jeudis ou vendredis de 10H

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

Veillées respecter les jardins en ramassant les feuilles et en laissant les plantes dans les barrières. Les étudiants du quartier pourront profiter de ces jardins pour vous et avec vous.

MOT CONJOINT DE MME VALÉRIE PLANTE, MAIRESSA DE MONTRÉAL, ET M. BOENOT DORAIIS, PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Présentation du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2021



Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) que nous dévoilons aujourd'hui marque une rupture avec le passé. La vision que vous avez choisie il y a un an, et pour laquelle vous nous avez confié les rênes de la Ville, se concrétise maintenant.

Si le PTI que nous avons proposé l'année dernière maintenait à bien des égards les orientations de l'administration précédente, celui que nous dévoilons aujourd'hui véhicule les convictions profondes de notre administration. Ce PTI témoigne de notre vision pour Montréal, de nos engagements à créer des milieux de vie attrayants, sécuritaires et dynamiques pour nos citoyennes et nos citoyens. Maintenant, nous pouvons véritablement aller de l'avant.

Cette année, nous faisons les choses autrement en présentant conjointement le budget de fonctionnement et le PTI 2019-2021. Nous procédons ainsi, par souci de cohérence, mais aussi parce que cette façon de faire permet de mieux saisir la direction que nous voulons donner au développement de Montréal.

Pour le PTI, nous avons pris le temps d'analyser les projets et les programmes, de remettre en question la pertinence de certains investissements, d'ajuster les budgets selon la capacité de livraison des services, et d'établir les priorités en fonction des valeurs et des objectifs de notre administration.

Nous avons sollicité tous les membres du comité exécutif pour qu'ils passent en revue l'ensemble des projets d'investissement relevant de leur responsabilité. C'est donc collectivement que nous avons élaboré ce PTI.

Rebâtir la ville

Nos réseaux d'aqueduc et d'égout nécessitent des interventions majeures et des investissements considérables. Nous continuerons donc d'agir pour combler le déficit d'entretien de nos infrastructures d'eau qui s'élève à 3,5 G\$. Rappelons qu'une intervention effectuée en urgence coûte dix fois plus cher qu'une intervention en amont. C'est donc dans cette optique que nous remplacerons, au cours des trois prochaines années, près de 400 km de conduites sur les réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout.

Les infrastructures routières et les projets de transport se retrouvent également au cœur de nos priorités. C'est pourquoi nous faisons le choix d'investir massivement dans notre nouveau programme d'aménagement des rues qui va au-delà du seul entretien majeur des infrastructures de la rue en visant plutôt un réaménagement plus sécuritaire et plus convivial de nos rues et de nos intersections.

La création de quartiers familiaux et accessibles passe, entre autres, par des déplacements plus sécuritaires. Nous investissons donc pour améliorer la sécurité des usagers. Pour que la Vision Zéro ne soit pas qu'un slogan, notre administration accentuera la cadence afin de sécuriser les intersections problématiques et d'aménager des passages piétonniers mieux adaptés et plus visibles.

Le PTI 2019-2021 prévoit des investissements totaux de 6 496 M\$ sur trois ans, un montant bonifié de plus de 100 M\$ par rapport à celui prévu dans le précédent PTI. Les budgets d'investissement combinés en eau, en voirie et en transport demeurent un élément important du présent PTI, soit 54,5 % des investissements, pour un total de 3 538 M\$. Pour leur part, les investissements consacrés aux arrondissements atteignent 1 502 M\$, ce qui représente une croissance de 7,4 % par rapport au PTI 2018-2020.

Le PTI 2019-2021 marque à nouveau une croissance importante du paiement au comptant des immobilisations (PCI) découlant de la stratégie d'accroissement du PCI, soit une hausse de 240 M\$ par rapport au précédent PTI.

Nous nous engageons à une gestion rigoureuse de la dette. Le rythme soutenu des investissements en infrastructures demande une planification qui tient compte de la capacité de réalisation du marché et de la Ville. Au bénéfice de nos concitoyens, chaque dollar compte.

Rappelons également que les mesures annoncées dans le PTI 2019-2021 s'inscrivent dans le cadre du Plan montréalais des investissements, qui s'échelonne sur une période de 10 ans. Nous assurons ainsi une cohérence dans l'exercice de planification effectué par la Ville.

Investir pour transformer

Notre métropole est la locomotive économique du Québec. Non seulement elle est en mouvement constant, mais elle ne cesse de poursuivre sa progression. Nous avons adopté au printemps dernier une Stratégie de développement économique historique pour accélérer le développement de Montréal. Nous voyons grand pour nos entrepreneurs, notamment nos commerçants qui sont des acteurs clés de notre vitalité économique.

Nous travaillons dès maintenant à améliorer l'accès au logement, en suivant les orientations de notre toute nouvelle Stratégie de développement de 12 000 logements sociaux et abordables. De plus, nous nous assurerons que les familles montréalaises puissent profiter de parcs à la hauteur de leurs attentes

et que leurs enfants puissent jouer et grandir en toute confiance. Nous haussons également nos investissements dans la mise en œuvre des programmes existants pour les équipements et les infrastructures récréatives et sportives.

Nous investissons massivement pour continuer d'adapter la ville aux besoins de la population, pour créer des milieux de vie attrayants, sécuritaires et dynamiques, et pour faire de Montréal une ville mieux adaptée à la réalité des aînés. L'adaptation de notre ville tiendra compte des besoins grandissants en matière d'accessibilité universelle.

Pour améliorer la qualité de nos espaces verts, nous mettons en place un nouveau programme de soutien aux 19 arrondissements pour la rénovation, la mise aux normes et le remplacement des différents équipements des parcs locaux. Un montant est destiné à chaque arrondissement pour réaménager plusieurs parcs au cours des trois prochaines années, pour un investissement total de 57 M\$. Cette somme permettra d'offrir des sites plus conviviaux et accessibles ainsi que de nouvelles activités de plein air, améliorant ainsi la qualité de l'offre aux usagers qu'ils soient grands ou petits.

Avec tous ces investissements, nous nous engageons à transformer Montréal pour répondre aux défis démographiques, technologiques et climatiques de notre ère. Cette transformation met la qualité de vie de toutes les Montréalaises et de tous les Montréalais au centre des actions que nous posons. Et pour construire le Montréal de demain, nous devons nous assurer d'être équitables à l'égard des générations futures, en préservant et en renforçant la mixité sociale et économique, si caractéristique de la métropole.

Nous tenons, en terminant, à remercier les employés municipaux qui, par leur travail et leur dévouement, nous appuient et contribuent à faire de Montréal une ville plus performante, plus durable et plus innovante.

La mairesse de Montréal,



Valérie Plante

Le président du comité exécutif,



Benoit Dorais
Maire du Sud-Ouest

NOTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Direction générale

Bureau du directeur général
275, rue Notre-Dame Est, bureau 4.105
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-5753
Télécopieur : 514 872-2896

Le 8 novembre 2018

Objet : Programme triennal d'immobilisations 2019-2021

Madame la Mairesse,
Monsieur le Président du comité exécutif,
Mesdames, Messieurs, les membres du comité exécutif,

En vertu de l'article 114.1 de la Loi des cités et villes, je vous soumets le projet du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021.

Le directeur général,

A handwritten signature in blue ink that reads "Serge Lamontagne".

Serge Lamontagne

Faits saillants

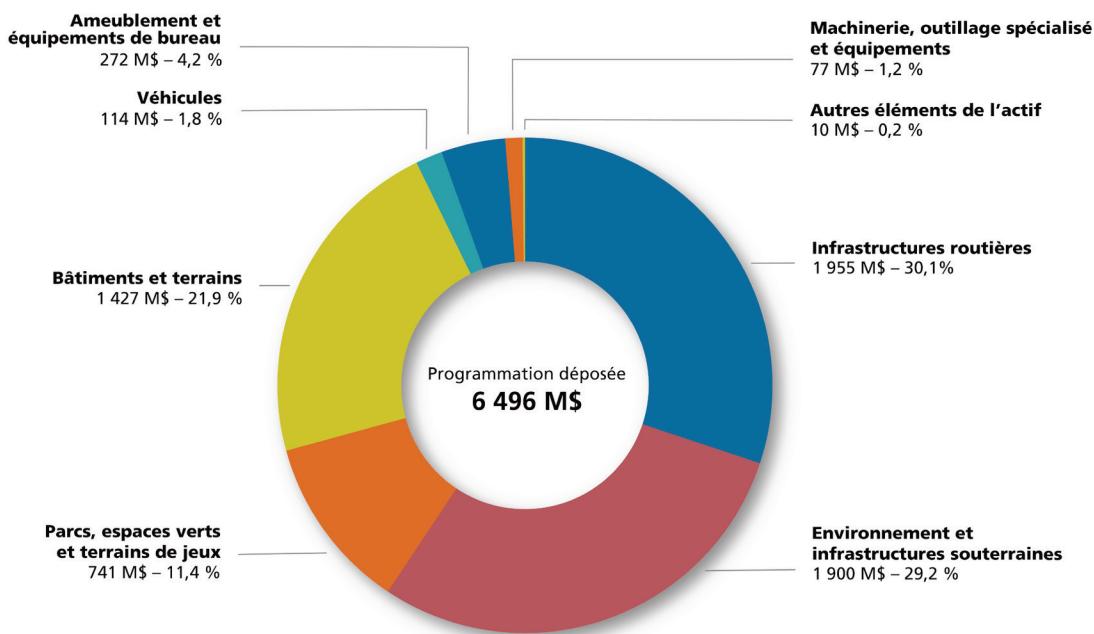


PORTRAIT GLOBAL

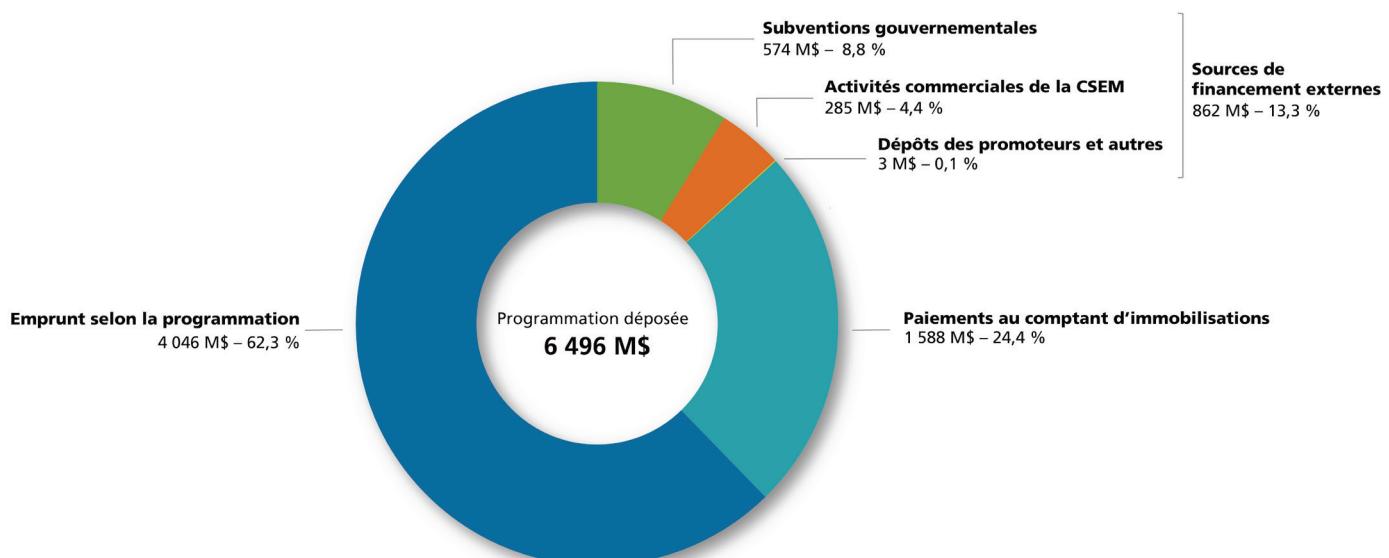
PTI 2019-2021 – 6 496 M\$

Maintien du niveau des investissements prévus par rapport au PTI 2018-2020

Graphique 1 – Investissements par catégories d'actifs



Graphique 2 – Modes de financement



Faits saillants

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et programmes d'investissements que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre au cours des trois prochaines années.

Le PTI 2019-2021 s'appuie sur les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024, mis en place au courant de l'année 2014. Ce PMI propose une planification sur 10 ans qui permettra l'accélération des investissements dans le but de combler le plus rapidement possible les besoins de la Ville en investissements, particulièrement dans ses infrastructures vieillissantes.

Le réalignement majeur du PTI, amorcé en 2015, continue dans le présent PTI, puisque l'investissement prévu de 6 496 M\$ comporte une augmentation de 1 934 M\$ (42 %), comparativement à l'investissement de 4 562 M\$ prévu au PTI 2015-2017.

Le PTI 2019-2021 prévoit donc des investissements totaux de 6 496 M\$, soit :

- 2 099 M\$ en 2019;
- 2 219 M\$ en 2020;
- 2 178 M\$ en 2021.

Ces investissements se répartissent ainsi :

- protection et réhabilitation des éléments d'actifs existants : 4 643 M\$ (71,5 %);
- développement des infrastructures : 1 853 M\$ (28,5 %).

Les investissements dans les infrastructures de l'eau et les infrastructures routières demeurent l'axe central du présent PTI, soit 54,5 % des investissements pour un total de 3 538,1 M\$. Ces investissements visent l'élimination du déficit d'entretien des réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout, ainsi que l'entretien régulier et continu de l'ensemble des infrastructures d'eau et de voirie, afin d'assurer un service performant et la pérennité des actifs pour les générations futures.

Le PTI 2019-2021 marque à nouveau une croissance importante du paiement au comptant des immobilisations (PCI) découlant de la stratégie d'accroissement, soit une hausse de 240 M\$ par rapport au précédent PTI. Le montant de 1 440 M\$ prévu au présent exercice est réparti comme suit :

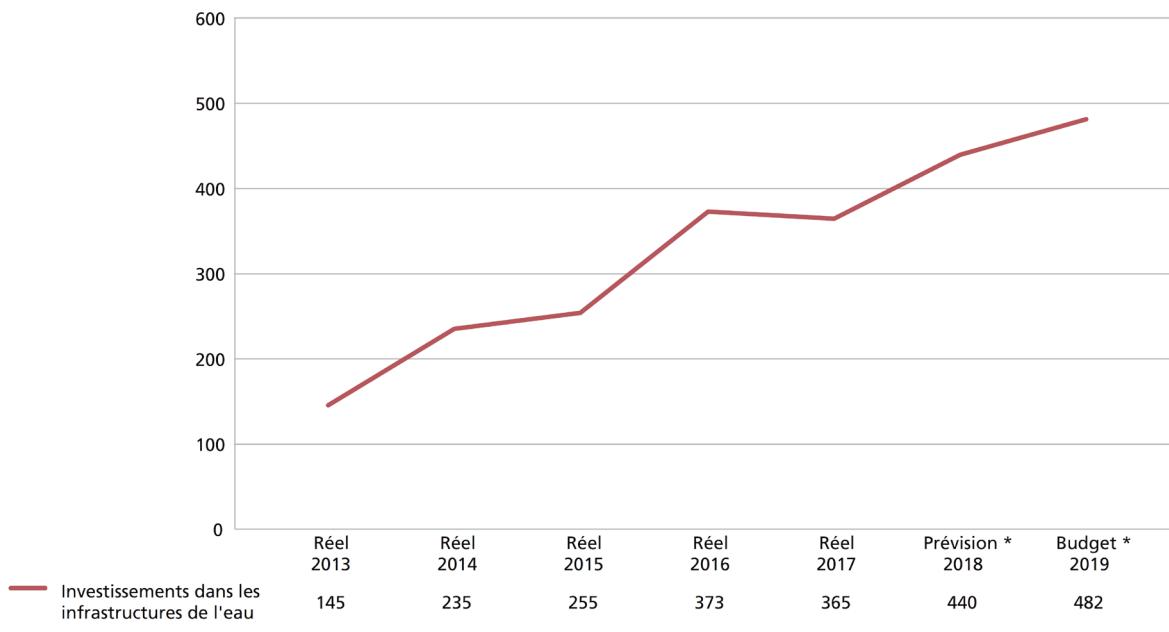
- 400 M\$ pour 2019;
- 480 M\$ pour 2020;
- 560 M\$ pour 2021.

L'ensemble du paiement au comptant des immobilisations pour le PTI 2019-2021 totalise 1 588,3 M\$, et est en croissance de 15,2 %, en comparaison avec le précédent exercice triennal.

INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES DE L'EAU

Depuis 2013, les investissements dans les infrastructures de l'eau présentent une croissance soutenue. Les investissements ont évolué de 145 M\$ en 2013 à près de 440 M\$ prévus en 2018.

Graphique 3 – Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures de l'eau
(en millions de dollars)



* Prévision et budget du Service de l'eau

Des investissements importants dans les infrastructures de l'eau demeurent nécessaires afin de :

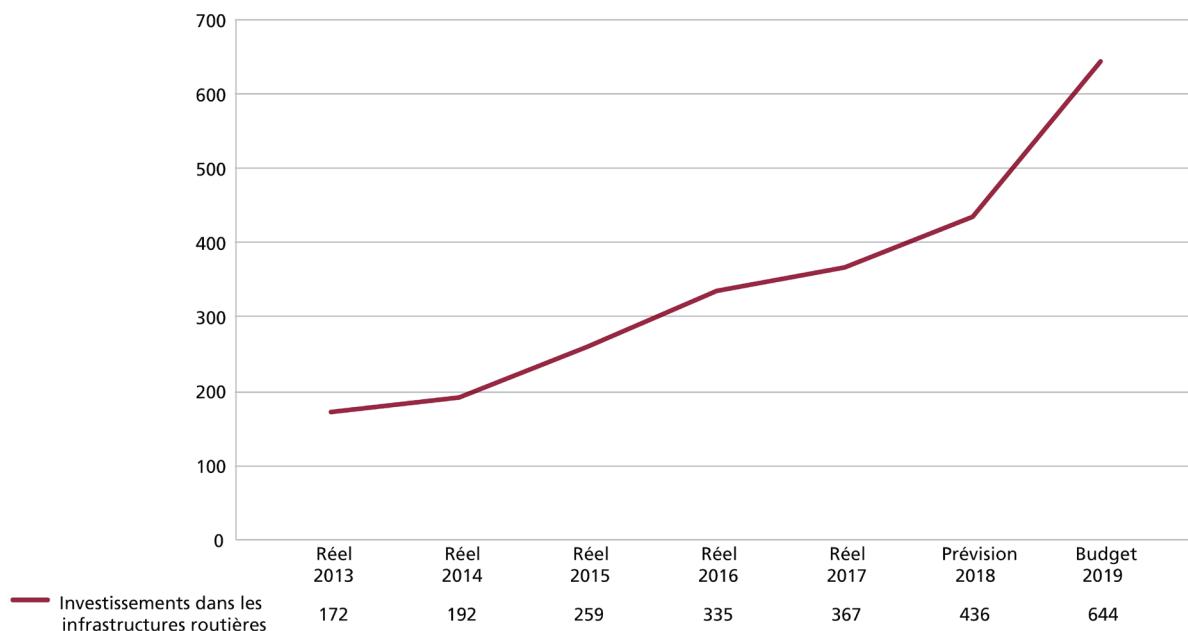
- garantir l'accès et la qualité de l'eau potable et l'épuration des eaux usées ;
- permettre une gestion responsable et durable des actifs de l'eau ;
- poursuivre la mise aux normes des infrastructures ;
- faire face aux défis environnementaux.

Pour la période 2019-2021, un montant de 1 582,8 M\$ sera consacré aux infrastructures de l'eau, dont 481,9 M\$ en 2019.

INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Depuis 2013, les investissements dans les infrastructures routières présentent également une croissance soutenue. Les investissements ont évolué de 172 M\$ en 2013 à près de 436 M\$ prévus en 2018.

Graphique 4 – Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures routières
(en millions de dollars)



Des investissements importants dans les infrastructures routières permettent :

- de garantir la sécurité routière par la mise en œuvre de l'approche « Vision Zéro » visant à éliminer à la source les collisions routières mortelles et les blessures graves en aménageant différemment les rues ;
- d'améliorer l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises ;
- d'augmenter la part des modes de transports actifs (piétons, vélos, etc.) et collectifs ;
- de réduire les efforts d'entretien non planifiés et la prolifération des nids-de-poule.

Pour la période 2019-2021, un montant de 1 955,3 M\$ sera consacré aux infrastructures routières, dont 643,8 M\$ en 2019.

INVESTISSEMENTS DESTINÉS AUX ARRONDISSEMENTS

Les investissements destinés aux arrondissements sont de 424,7 M\$ pour le PTI 2019-2021. Dans le cadre des budgets corporatifs du présent PTI, des projets et programmes d'appui aux arrondissements sont aussi prévus, à hauteur de 1 077,0 M\$, ce qui porte les investissements consacrés aux arrondissements à un total de 1 501,7 M\$. Ce montant représente une hausse de 7,4 % par rapport au précédent PTI.

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS

- **Investissements consacrés aux infrastructures de l'eau, pour un total de 1 582,8 M\$, notamment :**
 - 585,5 M\$ pour le programme de renouvellement des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout ainsi que leurs actifs, permettant d'assurer un service fiable de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées à chaque citoyen montréalais
 - 176,9 M\$ pour des interventions sur le réseau de conduites primaires d'aqueduc, permettant d'assurer l'alimentation en eau potable de chaque secteur de l'île de Montréal
 - 140,0 M\$ pour les travaux sur les ouvrages de rétention William, Lavigne, Leduc et Saint-Thomas, permettant de réduire les surverses d'eaux usées non traitées au cours d'eau et d'améliorer la performance environnementale
 - 117,9 M\$ pour les réservoirs et les stations de pompage Rosemont, McTavish et Dollard-des-Ormeaux, permettant de sécuriser l'alimentation en eau potable de chaque secteur de l'île de Montréal
 - 104,6 M\$ pour les collecteurs d'égouts, permettant un meilleur drainage des eaux usées de tous les secteurs de l'île de Montréal vers la station d'épuration des eaux usées pour y être traitées
 - 100,7 M\$ pour le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées, permettant l'amélioration de la qualité de l'eau traitée pour le plus grand bénéfice des usagers
 - 79,9 M\$ pour les projets de modernisation de quatre usines de production d'eau potable (Atwater, Charles-J.-Des Baillets, Pierrefonds et Pointe-Claire) permettant la production d'eau potable en tout temps et dans le respect de la réglementation
 - 40,7 M\$ pour le Plan d'alimentation des réseaux de l'ouest (y compris la modernisation des usines de production d'eau potable de Lachine et de Dorval), permettant la production d'eau potable en tout temps pour ces secteurs, de même que la construction de conduites pour sécuriser l'alimentation en eau

■ **Investissements consacrés aux infrastructures routières et aux projets de transport, pour un total de 1 955,3 M\$, notamment :**

- 437,5 M\$ pour le nouveau programme d'aménagement des rues, impliquant un réaménagement et un maintien majeurs des infrastructures de la rue, dont 125,0 M\$ sont destinés au réaménagement des rues des réseaux routiers locaux, en complément des travaux des arrondissements
- 300,0 M\$ pour le programme de réfection routière, impliquant un maintien majeur et un réaménagement mineur des infrastructures, dont 180,0 M\$ sont alloués pour la réfection des réseaux routiers locaux, en complément des travaux des arrondissements
- 285,0 M\$ pour le programme complémentaire de planage-revêtement, visant à prolonger la durée de vie des infrastructures du réseau routier, dont 105,0 M\$ sont destinés à la réhabilitation des rues des réseaux locaux, en complément aux travaux des arrondissements
- Projets de réaménagement d'artères routières et commerciales, pour 209,1 M\$:
 - 83,3 M\$ pour la reconstruction du boulevard Pie-IX
 - 82,2 M\$ pour le réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest
 - 43,6 M\$ pour le réaménagement de la Plaza St-Hubert
- 89,0 M\$ pour le programme de développement du Réseau express vélo (REV) et, les nouveaux programmes d'aménagement de vélorues et de maintien des infrastructures cyclables, ainsi que pour le développement et l'optimisation du système de vélo en libre-service BIXI
- 84,0 M\$ pour la mise à niveau de l'éclairage des rues, y compris le projet de remplacement des lampadaires
- 51,0 M\$ pour la réfection des structures routières afin d'assurer leur sécurité et leur pérennité
- 40,0 M\$ pour le programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement
- 38,5 M\$ pour le programme de sécurisation des abords des écoles, en accord avec l'approche « Vision Zéro » et le programme d'amélioration de la circulation piétonnière
- 6,5 M\$ pour le prolongement de la ligne bleue du métro

■ **Investissements consacrés aux parcs et aux espaces verts, notamment :**

- 88,8 M\$ dans le parc Jean-Drapeau pour le maintien et le développement de l'actif (y compris l'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve et la revitalisation de la canopée)
- 60,0 M\$ pour le programme d'acquisition de milieux naturels
- 56,8 M\$ pour le réaménagement et la mise aux normes des grands parcs, dont le réseau s'étend sur tout le territoire de l'agglomération de Montréal
- 57,0 M\$ pour le programme de réfection et de verdissement de parcs locaux

- 41,5 M\$ pour le programme soutenant le Plan de gestion de la forêt urbaine
 - 18,0 M\$ pour le Plan de l'eau afin d'améliorer l'accès aux berges pour les citoyens
 - 3,3 M\$ pour le réseau de corridors verts, plus précisément pour la création de liens verts qui encouragent la mobilité active et durable tout en protégeant les milieux naturels et la biodiversité
- **Investissements consacrés au développement durable et à la sauvegarde de l'environnement, notamment :**
- 267,1 M\$ pour la construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles (deux centres de traitement par biométhanisation, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement), ainsi que 13,1 M\$ pour la construction d'un centre de tri des matières recyclables
 - 18,6 M\$ pour la conception et la construction d'écocentres
- **Investissements consacrés aux aménagements urbains et aux espaces publics, notamment :**
- Poursuite des travaux d'infrastructures visant à favoriser les investissements privés et la requalification urbaine de plusieurs quartiers :
 - 34,9 M\$ pour l'achèvement de la dernière phase du Quartier des spectacles, menant à l'aménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Clark, et pour le début du réaménagement de surface des rues De Bleury et Clark
 - 40,9 M\$ pour soutenir la réalisation du projet du Campus Outremont et de ses abords
 - 24,4 M\$ pour la consolidation des efforts déployés dans le secteur de Griffintown (la valeur totale du projet s'élevant à près de 219 M\$)
 - 23,0 M\$ en matière de logements sociaux et communautaires, réaffirmant la volonté de l'Administration de soutenir le développement de telles habitations abordables de qualité, dont 15 M\$ serviront à l'acquisition de terrains
 - 15,2 M\$ pour la mise en valeur de la place des Montréalaises, dans le secteur Champ-de-Mars afin de retisser les liens entre la ville ancienne et le centre-ville
 - 15,0 M\$ pour le développement d'un réseau de 120 pôles de mobilité sur l'ensemble du territoire
 - 3,0 M\$ pour la réalisation d'aménagements urbains actifs, ludiques et sécuritaires qui sont destinés aux enfants

- **Investissements consacrés aux équipements sportifs et aux terrains de jeux, notamment :**
 - 78,5 M\$ pour la poursuite des projets et programmes liés au Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025
 - 67,5 M\$ pour des projets de développement d'installations sportives au TAZ, au complexe sportif Marie-Victorin, au complexe récréatif Gadbois et dans l'est de l'île de Montréal afin de bonifier l'offre de services
 - 36,7 M\$ pour le programme de mise aux normes des arénas municipaux, en soutien aux arrondissements, et 7,5 M\$ pour le programme d'aménagement des glaces extérieures
 - 29,5 M\$ pour l'accélération des travaux visant l'amélioration, la réfection et la mise aux normes des plateaux sportifs extérieurs pour une diversité de sports
 - 4,0 M\$ pour la création d'un pôle sportif régional en sports de balle, en mettant aux normes des terrains situés sur un même site ou à proximité les uns des autres, tel que prévu dans la Politique du baseball 2015-2025, et qui permettra d'accueillir des compétitions d'envergure
- **Investissements consacrés à la culture et au patrimoine, notamment :**
 - 105,8 M\$ pour la consolidation et le développement du Réseau des bibliothèques de Montréal ainsi que pour la poursuite de l'implantation de la technologie RFID
 - 40,8 M\$ pour le programme d'acquisition et de valorisation des équipements culturels
 - 9,9 M\$ pour le redéfinition de l'identité et de l'offre de services du Centre d'histoire de Montréal (CHM), dans le cadre de sa relocalisation
- **Investissements consacrés à la sécurité publique, notamment :**
 - 122,7 M\$ pour la protection des actifs immobiliers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), le développement d'un pôle multifonctionnel au SPVM et la modernisation des systèmes informatiques
- **Réalisations de projets novateurs à l'Espace pour la vie :**
 - 30,3 M\$ pour la modernisation et le maintien des actifs du Biodôme
 - 26,1 M\$ pour le maintien des actifs du Jardin botanique et le parcours phytotechnologique
 - 19,8 M\$ pour la métamorphose de l'Insectarium
 - 5,1 M\$ pour la mise à niveau et le renouvellement des équipements techniques du Planétarium Rio Tinto Alcan

- **Investissements consacrés aux technologies de l'information :**
 - 235,9 M\$, notamment pour le développement d'une série de nouveaux services numériques transactionnels (permis de construction, permis d'occupation du domaine public, etc.) afin d'accroître l'offre numérique des services directs aux citoyens et aux entreprises, ainsi que pour différents projets visant à contrer la désuétude de certains équipements et infrastructures
- **Investissements consacrés à divers autres projets et programmes, notamment :**
 - 129,0 M\$ pour des rénovations majeures de bâtiments, principalement l'hôtel de ville, la cour municipale et le complexe sportif Claude-Robillard
 - 119,0 M\$ pour les programmes de remplacement de la flotte de véhicules et d'équipements spécialisés (comprenant l'intégration d'équipements technologiques écoresponsables), incluant les véhicules spécialisés du SPVM et du SIM – les véhicules étant remplacés par des modèles 100 % électriques ou plus écologiques selon les catégories
 - 9,0 M\$ pour le programme Métropole amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle (AU)
 - 14,1 M\$ pour le programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de la neige, afin d'en accroître la capacité
 - 8,0 M\$ pour la construction d'un centre de services animaliers afin de répondre aux nouvelles normes en matière de gestion animalière et de bien-être

Programme montréalais d'immobilisations



Au cours de l'année 2014, la Ville de Montréal a établi le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période 2015-2024. Le PMI permettait alors d'orienter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) dans ses priorités, dans son financement ainsi que dans les cibles d'investissement appropriées pour maintenir adéquatement les actifs municipaux, tout en assurant le développement de la ville.

Cette décision de mettre en place le PMI, ainsi que le réalignement du PTI qui l'accompagnait, découlait du constat d'un écart considérable entre les besoins de la Ville en investissements, notamment dans ses infrastructures, et les montants d'investissements prévus et réalisés.

VALEUR DE REMPLACEMENT DES ACTIFS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Au cours des dernières années, la connaissance de l'état des infrastructures de la Ville s'est améliorée. On estime la valeur de remplacement des actifs à environ 66 milliards de dollars (G\$). La valeur de remplacement varie beaucoup selon les catégories d'actifs.

Tableau 1 – Valeur de remplacement par catégories d'actifs
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	
Infrastructures de l'eau	39 200
Voirie	16 000
Bâtiments	4 993
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	4 856
Véhicules	567
Infrastructures technologiques	<u>123</u>
Valeur de remplacement totale	<u>65 739</u>

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet à la limite de la durée de vie.

BESOINS EN INVESTISSEMENTS

Selon le Plan d'investissement à long terme 2013-2022, la moyenne annuelle des besoins évalués par les services de la Ville en investissements dans les infrastructures, bâtiments et équipements de toutes sortes s'établissait à 2,1 G\$.

Dans le PTI 2014-2016, la moyenne annuelle des investissements prévus était seulement de 1,3 G\$, ce qui représentait un important écart annuel d'environ 800,0 M\$ entre les besoins évalués et les investissements prévus. Il apparaissait donc qu'un rattrapage majeur était inévitable, rattrapage qui nécessitait un accroissement important des investissements dans toutes les catégories d'actifs, et ce, rapidement.

PLAN DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS

Depuis l'obligation du dépôt d'un PTI par les municipalités, décidée par le ministère des Affaires municipales il y a plus de 35 ans, le contexte a grandement évolué. En raison du vieillissement des infrastructures, les investissements à faire sont beaucoup plus importants aujourd'hui. L'envergure et la complexité des projets d'immobilisations augmentent de façon constante. Par ailleurs, la gestion de projet est aussi devenue plus complexe.

Il est donc plus que jamais essentiel de prendre le temps de bien planifier les projets afin d'assurer une meilleure réalisation ainsi que le respect des coûts et des délais fixés, mais aussi d'établir une planification à long terme de leur financement, et plus particulièrement le financement de la dette.

En conséquence, la Ville a décidé de fixer un horizon de 10 ans au PMI, suivant ainsi une recommandation semblable faite au gouvernement du Québec à l'égard de son Programme québécois des infrastructures.

RÉALIGNEMENT MAJEUR DU PTI

Cette nouvelle approche de planification sur 10 ans s'est accompagnée d'un réalignement majeur du PTI.

AUGMENTER LES MONTANTS DU PTI, MAIS DE FAÇON RESPONSABLE

C'est à compter du PTI 2015-2017 qu'un réel virage s'est opéré, avec l'objectif d'augmenter de façon importante les investissements annuels de la Ville dans ses immobilisations afin de rattraper le déficit d'entretien. Le PTI 2018-2020 prévoyait des dépenses totales de 6 383,0 M\$, comparativement à 3 783,5 M\$ pour le PTI 2014-2016. L'objectif d'investir une moyenne annuelle de 2,1 G\$ est donc maintenant atteint, et plus rapidement qu'anticipé, grâce aux efforts soutenus des unités d'affaires.

Dans le cadre du PTI 2019-2021, les investissements prévus s'établissent à 6 495,6 M\$ et sont le reflet d'une croissance qui est maintenant volontairement circonscrite. Cette nouvelle planification témoigne d'une gestion serrée, responsable et rigoureuse des programmes et des projets afin de tenir compte, bien sûr, de la capacité de réalisation, mais également de leurs impacts sur la capacité financière de la Ville.

Le niveau des investissements du PTI 2019-2021 permet d'assurer la pérennité des infrastructures, des bâtiments et des équipements ainsi que d'en ajouter d'autres afin de répondre à l'évolution des besoins, tout en maintenant des services de qualité pour les citoyens.

ACCROÎTRE LE PAIEMENT AU COMPTANT DES IMMOBILISATIONS

Une mesure essentielle mise en place dans le cadre du PMI est l'augmentation du paiement au comptant des immobilisations (PCI) de façon récurrente. Ainsi, la stratégie d'accroissement du PCI prévoit un montant de 400,0 M\$ en 2019, soit 80,0 M\$ de plus qu'en 2018. Pour les années 2020 et suivantes, le PCI additionnel sera maintenu à 80 M\$ par année.

Grâce à l'effort additionnel de cette stratégie d'accroissement du paiement au comptant, l'ensemble du paiement au comptant des immobilisations pour 2019-2021 augmente de 20,0 % par rapport au PTI adopté à l'exercice précédent.

Cette augmentation substantielle du PCI permettra de limiter les emprunts et d'assurer ainsi une plus grande équité intergénérationnelle.

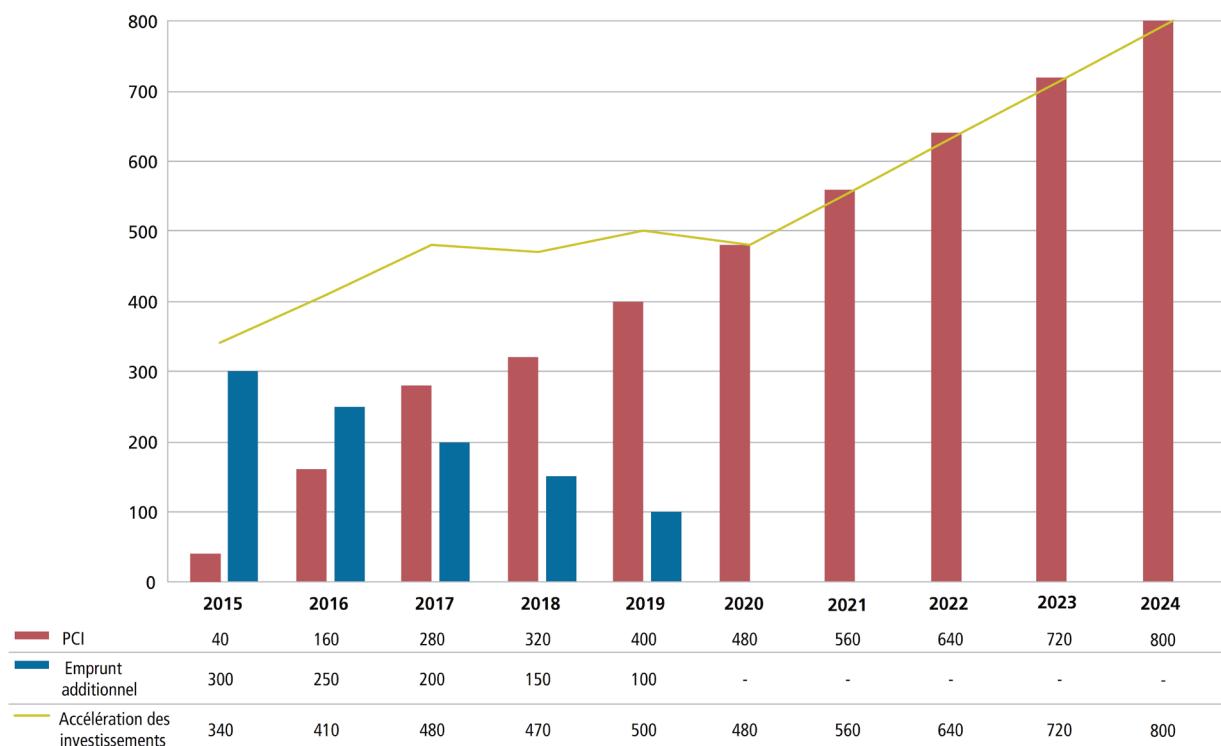
ACCROÎTRE TEMPORAIREMENT LES EMPRUNTS

Lors de l'élaboration du PMI en 2014, les emprunts à la charge des contribuables des années précédentes étaient inférieurs aux 600 M\$ prévus, pour des investissements non réalisés totalisant 1,275 G\$.

Il était alors prévu d'utiliser cette marge de manœuvre de 2015 à 2019 pour accroître les investissements à la charge de la Ville par ses emprunts. Afin d'assurer une certaine prudence, l'accroissement temporaire des emprunts a été planifié pour atteindre 1 G\$ sur cinq années et, de façon décroissante.

Le graphique 5 montre que le montant annuel des emprunts supplémentaires est décroissant et non récurrent, alors que le montant du PCI est croissant et récurrent. L'effet cumulé de ces mesures permettra de maintenir le rythme actuel des investissements.

Graphique 5 – Accélération des investissements (PCI et emprunts), de 2015 à 2024
 (en millions de dollars)



DE LA PLANIFICATION À LA RÉALISATION : UN DÉFI

Pour parvenir à réaliser ce réalignement, plusieurs processus ont été revus. Les grandes orientations et le budget de chaque projet sont maintenant approuvés par les autorités politiques plus tôt dans le processus. De plus, l'élaboration et la mise en œuvre du PTI ont été simplifiées. Par ailleurs, la vision globale du Programme montréalais d'immobilisations sur 10 ans permet d'assurer une gestion saine et une allocation efficiente des fonds des diverses sources de financement, y compris le paiement au comptant des immobilisations, afin de minimiser les risques et de maximiser les ressources à la disposition de la Ville.

Programme triennal d'immobilisations 2019-2021

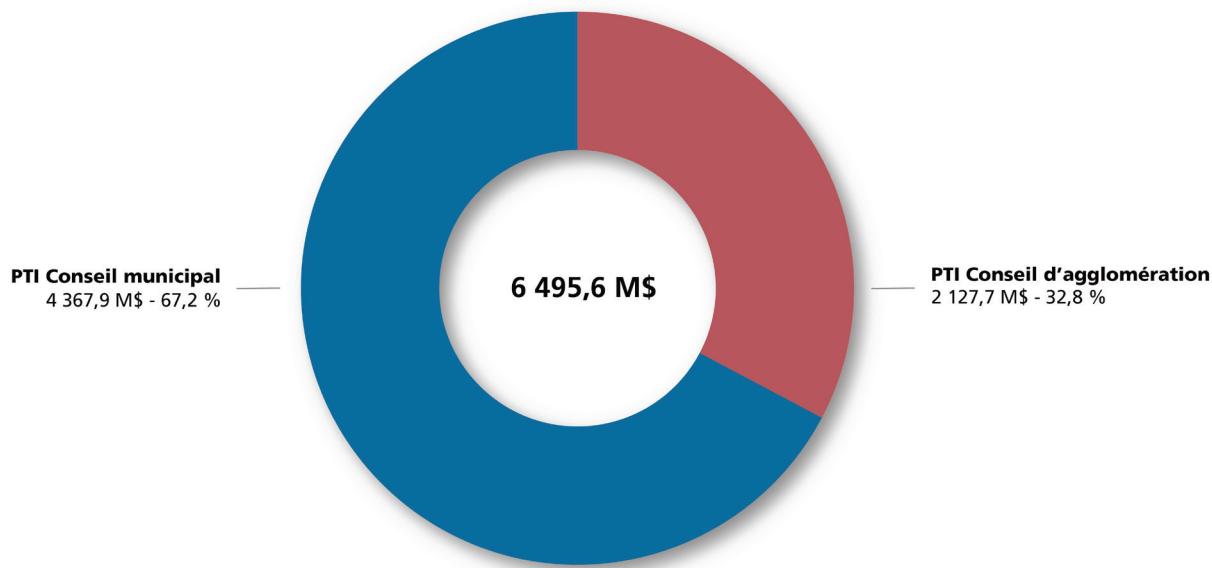


Photo : Denis Lapine

RÉPARTITION DES BUDGETS PAR COMPÉTENCES

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2021 prévoit des investissements totaux de 6 495,6 M\$. La part du budget qui relève du conseil municipal est de 67,2 %, pour un montant de 4 367,9 M\$. Quant au budget sous le contrôle du conseil d'agglomération, sa part représente 32,8 % des investissements totaux, soit 2 127,7 M\$.

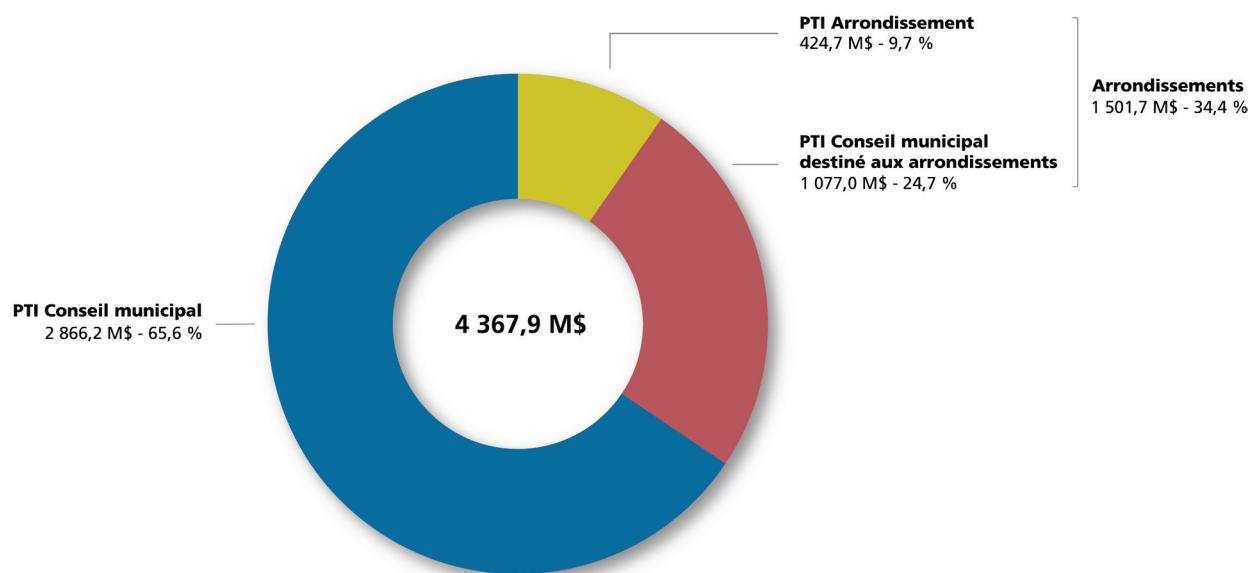
Graphique 6 – Répartition des investissements par compétences



Le graphique 7 illustre la part du budget de compétence municipale réservée aux arrondissements, soit 424,7 M\$.

Il faut aussi mentionner que de nombreux programmes et projets inscrits au PTI 2019-2021 sous la responsabilité du conseil municipal viennent en appui aux activités d'immobilisations des arrondissements, pour un montant de 1 077,0 M\$, portant ainsi à 1 501,7 M\$ (soit 34,4 %) la part des investissements de compétence municipale consacrée aux arrondissements.

Graphique 7 – Répartition des investissements du conseil municipal



Le tableau 2 compare les PTI des arrondissements pour les périodes triennales 2018-2020 et 2019-2021. Globalement, les investissements consacrés aux arrondissements pour le présent PTI sont prévus à hauteur de 1 501,7 M\$, soit une hausse de 7,4 % par rapport au précédent PTI.

Les investissements prévus dans les arrondissements affichent une baisse de 20,9 %, passant de 537,1 M\$ à 424,7 M\$. Cette baisse est principalement attribuable au transfert du bureau des projets de l'arrondissement de Ville-Marie au Service de l'urbanisme et de la mobilité. Ramené sur une base comparable et considérant la fin de certains projets, le niveau des investissements prévus dans les arrondissements demeure sensiblement le même.

Par ailleurs, un montant de 1 077,0 M\$ du PTI municipal est destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement. Ce montant affiche une hausse de 25,1 % par rapport au précédent PTI. Rappelons que ces investissements soutiennent et complètent les efforts des arrondissements pour les activités d'immobilisations de compétence locale.

Tableau 2 – Comparaison du PTI 2018-2020 et du PTI 2019-2021, par arrondissements
 (en milliers de dollars)

Arrondissements	Total 2018-2020	2019	2020	2021	Total 2019-2021
Ahuntsic-Cartierville	21 339	7 113	7 113	7 113	21 339
Anjou	16 989	5 663	5 663	5 663	16 989
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	20 490	6 830	6 830	6 830	20 490
Lachine	11 031	3 677	3 677	3 677	11 031
LaSalle	15 396	13 132	7 432	5 132	25 696
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	8 781	2 927	2 927	2 927	8 781
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	33 335	9 787	9 787	8 454	28 028
Montréal-Nord	27 167	13 311	13 213	4 839	31 363
Outremont	7 683	2 561	2 561	2 561	7 683
Pierrefonds-Roxboro	20 397	5 799	5 799	5 799	17 397
Plateau-Mont-Royal	36 946	10 045	5 695	5 695	21 435
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	38 190	12 994	12 730	12 730	38 454
Rosemont–La Petite-Patrie	26 520	8 840	8 840	8 840	26 520
Saint-Laurent	30 420	9 999	9 720	9 720	29 439
Saint-Léonard	19 320	7 440	6 940	6 940	21 320
Sud-Ouest	17 517	6 983	6 339	5 839	19 161
Verdun	15 685	5 362	4 115	4 115	13 592
Ville-Marie	148 973	14 185	14 185	14 185	42 555
Villeray-Saint-Michel–Parc-Extension	20 943	8 281	6 981	8 131	23 393
Total – PTI des arrondissements	537 122	154 929	140 547	129 190	424 666
PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement	860 976	327 080	356 713	393 247	1 077 040
Total – Investissements consacrés aux arrondissements	1 398 098	482 009	497 260	522 437	1 501 706

Note : baisse importante des investissements prévus dans l'arrondissement de Ville-Marie suite au transfert du bureau des projets au Service de l'urbanisme et de la mobilité.

Le tableau 3 détaille les projets et les programmes d'appui aux arrondissements prévus dans les budgets corporatifs du PTI 2019-2021.

Tableau 3 – PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement
(en milliers de dollars)

Titre	2019	2020	2021	Total 2019-2021
Concertation des arrondissements				
Programme pilote Quartier intégré (QI)	900	-	-	900
	900	-	-	900
Culture				
Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques	9 000	34 650	37 000	80 650
Acquisition et valorisation d'équipements culturels	3 757	14 057	23 013	40 827
Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID - Programme RAC	10 006	6 805	8 264	25 075
	22 763	55 512	68 277	146 552
Diversité et inclusion sociale				
Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité universelle (AU)	3 000	3 000	3 000	9 000
	3 000	3 000	3 000	9 000
Gestion et planification immobilière				
Programme des cours de services	10 877	16 820	23 447	51 144
Programme de protection des immeubles de compétence locale	5 000	5 000	5 000	15 000
Programme d'accessibilité universelle	3 000	3 000	3 000	9 000
	18 877	24 820	31 447	75 144
Grands parcs, mont Royal et sports				
Projets de développement d'installations sportives	19 640	22 860	25 000	67 500
Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux	19 000	19 000	19 000	57 000
Programme de construction - Équipements aquatiques sportifs	6 000	7 140	33 180	46 320
Programme des arénas	14 000	14 000	8 720	36 720
Plan de la forêt urbaine	12 000	12 000	10 000	34 000
Programme de mise aux normes - Équipements aquatiques	14 700	10 500	7 000	32 200
Programme des plateaux sportifs extérieurs	8 000	10 500	11 000	29 500
Programme d'aménagement des glaces extérieures	4 000	1 500	2 000	7 500
Programme pour la mise aux normes des équipements sportifs à vocation supralocale	1 500	2 800	1 300	5 600
	98 840	100 300	117 200	316 340
Matériel roulant et des ateliers				
Programme de remplacement de véhicules - Ville	28 200	18 000	18 000	64 200
	28 200	18 000	18 000	64 200
Technologies de l'information				
Système de gestion des loisirs municipaux	-	581	359	940
Modernisation des TI des projets du Service de concertation des arrondissements	-	-	282	282
Refonte des plateformes numériques des bibliothèques	-	-	154	154
Gestion des files d'attente et des rendez-vous en ligne	-	-	28	28
	-	581	823	1 404
Urbanisme et mobilité				
Programme de réfection des rues locales	70 000	55 000	55 000	180 000
Programme d'aménagement des rues - Local	25 000	50 000	50 000	125 000
Programme complémentaire de planage-revêtement - Local	35 000	35 000	35 000	105 000
Programme de maintien des infrastructures routières	10 000	10 000	10 000	30 000
Amélioration de la circulation piétonnière	4 500	4 500	4 500	13 500
Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement-Local	10 000	-	-	10 000
	154 500	154 500	154 500	463 500
Total – PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement	327 080	356 713	393 247	1 077 040

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS ET MODES DE FINANCEMENT

Afin de soutenir les activités d'immobilisations prévues, d'une somme de 6 495,6 M\$, trois modes de financement sont utilisés : le financement externe, le paiement au comptant et l'emprunt.

Le recours au financement externe permet d'alléger les montants à la charge des contribuables. Il représente, pour le PTI 2019-2021, un montant de 862,4 M\$, soit 13,3 % des investissements totaux. Les sources externes de financement sont principalement des subventions des gouvernements canadien et québécois (574,1 M\$), des revenus d'activités commerciales, notamment ceux de la Commission des services électriques de Montréal (285,0 M\$), et des revenus divers (3,1 M\$).

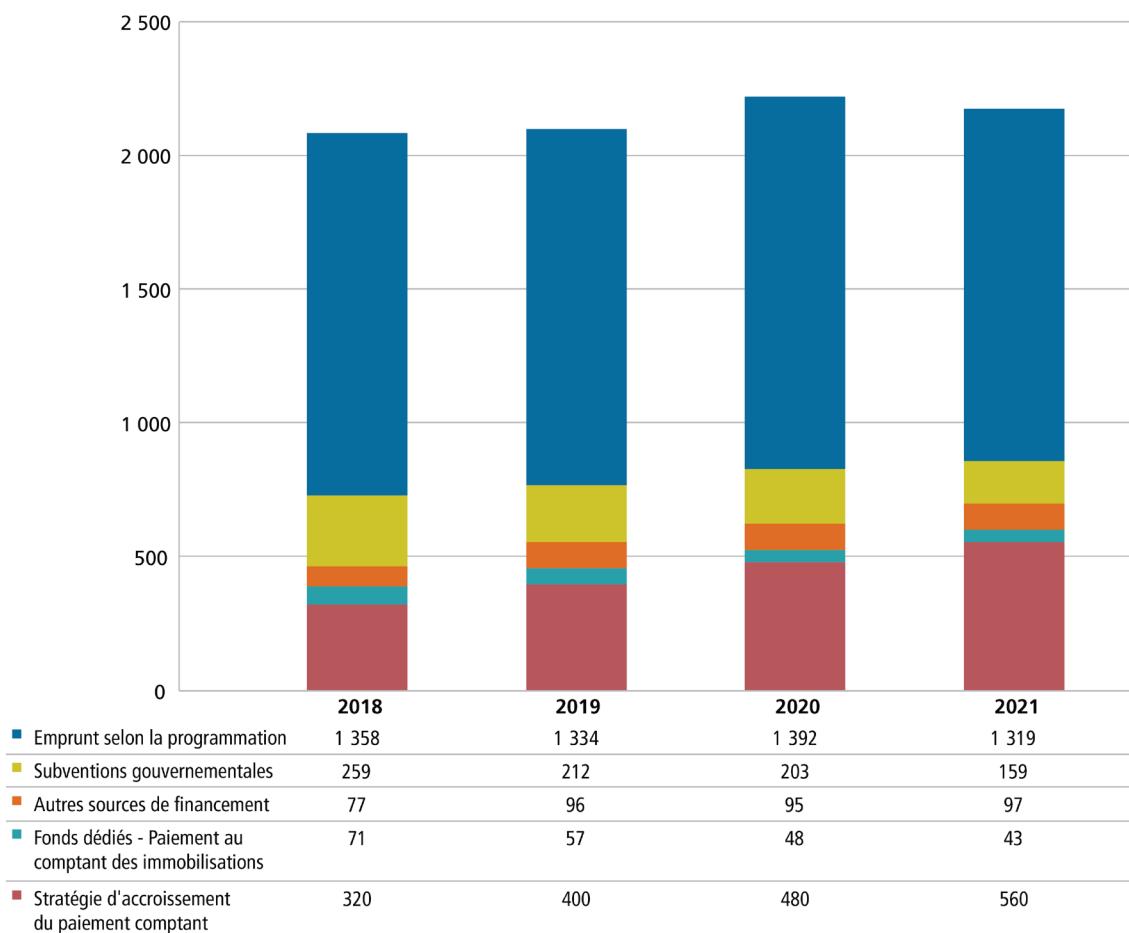
Un montant de 5 633,2 M\$ sera à la charge des contribuables pour la réalisation du présent PTI. Dans la foulée du Programme montréalais d'immobilisations (PMI), la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des immobilisations (PCI), instaurée en 2015, se poursuit. Comme la stratégie prévoit l'augmentation du PCI de façon récurrente durant une période de 10 ans, celui-ci est à nouveau bonifié pour atteindre 1 440,0 M\$, soit une augmentation de 20,0 % par rapport au PTI précédent.

Ainsi, en ajoutant les sommes provenant des réserves de l'eau, des arrondissements et de l'affectation initiale du Fonds des immobilisations, c'est une somme totale de 1 588,3 M\$ qui sera attribuée au paiement au comptant, soit 24,5 % du financement global des immobilisations prévues au PTI 2019-2021. Il s'agit d'une augmentation de 209,6 M\$ (ou de 15,2 %) par rapport au PTI précédent.

Enfin, l'emprunt pour la réalisation du PTI 2019-2021 est de 4 044,9 M\$, ce qui représente 62,3 % du financement.

Le graphique 8 illustre l'évolution des dépenses en immobilisations et des modes de financement servant au maintien des actifs et au développement de nouvelles infrastructures de la Ville de Montréal. De 2018 à 2021, les investissements annuels planifiés se maintiennent à une moyenne de l'ordre de 2,1 G\$ par année.

Graphique 8 – Évolution des investissements et des sources de financement, de 2018 à 2021
 (en millions de dollars)



Conformément à la mise en œuvre des orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) et de la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des immobilisations (PCI), le paiement comptant est également en forte hausse, passant de 391 M\$ en 2018 à près de 603 M\$ en 2021, soit une augmentation de 54,2 %.

Tableau 4 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget de la Ville de Montréal
 (en millions de dollars)

	2019	2020	2021	Total 2019-2021
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	148,3	151,8	166,9	467,0
Sécurité publique	40,7	52,3	38,4	131,4
Transport	733,2	742,2	732,1	2 207,5
Hygiène du milieu	616,8	677,0	644,0	1 937,8
Aménagement, urbanisme et développement	120,8	121,0	123,2	365,0
Loisirs et culture	439,6	474,2	473,1	1 386,9
Total – Acquisitions d'immobilisations	2 099,4	2 218,5	2 177,7	6 495,6
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	212,0	203,0	159,3	574,3
Activités commerciales de la CSEM	94,9	94,3	95,8	285,0
Dépôts des promoteurs et autres	1,1	1,0	1,0	3,1
Total – Sources de financement externes	308,0	298,3	256,1	862,4
Montant à la charge des contribuables	1 791,4	1 920,2	1 921,6	5 633,2
Paiement au comptant				
Eau – Réserve	17,9	12,6	12,6	43,1
Arrondissements	11,1	8,1	2,9	22,1
Fonds des immobilisations - Affectation initiale de 2014	27,7	27,7	27,7	83,1
Stratégie d'accroissement				
Fonds des immobilisations	343,2			1 383,2
Eau	54,8	480,0	560,0	54,8
Voirie	2,0			2,0
Total – Stratégie d'accroissement	400,0	480,0	560,0	1 440,0
Total – Paiement au comptant	456,7	528,4	603,2	1 588,3
Emprunts selon la programmation	1 334,7	1 391,8	1 318,4	4 044,9

Les investissements relevant du conseil municipal sont de 4 367,9 M\$, soit 67,2 % du PTI global. Le recours au financement externe totalise 611,6 M\$ (14,0 % des investissements de compétence municipale). Le financement externe inclut les activités commerciales de la CSEM, pour un montant de 285,0 M\$.

Par ailleurs, un montant de 1 061,7 M\$ en paiement comptant est consacré aux projets relevant du conseil municipal, tandis que le recours à l'emprunt est de 2 694,6 M\$, portant ainsi le montant à la charge des contribuables à 3 756,3 M\$, soit 86,0 % des investissements de compétence municipale.

Tableau 5 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil municipal
(en millions de dollars)

	2019	2020	2021	Total 2019-2021
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	89,2	96,5	103,5	289,2
Sécurité publique				-
Transport	660,9	687,8	680,1	2 028,8
Hygiène du milieu	192,1	197,5	221,2	610,8
Aménagement, urbanisme et développement	110,1	107,1	108,1	325,3
Loisirs et culture	344,9	387,8	381,1	1 113,8
Total – Acquisitions d'immobilisations	1 397,2	1 476,7	1 494,0	4 367,9
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	125,0	96,2	102,3	323,5
Activités commerciales de la CSEM	94,9	94,3	95,8	285,0
Dépôts des promoteurs et autres	1,1	1,0	1,0	3,1
Total – Sources de financement externes	221,0	191,5	199,1	611,6
Montant à la charge des contribuables	1 176,2	1 285,2	1 294,9	3 756,3
Paiement au comptant				
Eau – Réserve	-	2,9	2,9	5,8
Arrondissements	11,1	8,1	2,9	22,1
Fonds des immobilisations - Affectation initiale de 2014	23,0	23,0	23,0	69,0
Stratégie d'accroissement				
Fonds des immobilisations	211,2			908,0
Eau	54,8	321,6	375,2	54,8
Voirie	2,0			2,0
Total – Stratégie d'accroissement	268,0	321,6	375,2	964,8
Total – Paiement au comptant	302,1	355,6	404,0	1 061,7
Emprunts selon la programmation	874,1	929,6	890,9	2 694,6

Les investissements relevant du conseil d'agglomération sont de 2 127,7 M\$, soit 32,8 % du PTI global. Le recours au financement externe totalise 250,8 M\$ (11,8 % des investissements de compétence d'agglomération). Il est important de noter que la Ville dispose d'un effet de levier financier considérable dans le domaine des infrastructures de l'eau, grâce aux programmes gouvernementaux offerts pour la réhabilitation et le remplacement de ces éléments d'actif névralgiques. De plus, un montant de 526,6 M\$ en paiement comptant est consacré aux projets relevant du conseil d'agglomération, tandis que le recours à l'emprunt est de 1 350,3 M\$, portant ainsi le montant à la charge des contribuables à 1 876,9 M\$, soit 88,2 % des investissements de compétence d'agglomération.

Tableau 6 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil d'agglomération
(en millions de dollars)

	2019	2020	2021	Total 2019-2021
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	59,0	55,4	63,4	177,8
Sécurité publique	40,7	52,3	38,4	131,4
Transport	72,3	54,4	52,0	178,7
Hygiène du milieu	424,7	479,5	422,8	1 327,0
Aménagement, urbanisme et développement	10,7	13,9	15,1	39,7
Loisirs et culture	94,7	86,3	92,1	273,1
Total – Acquisitions d'immobilisations	702,1	741,8	683,8	2 127,7
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	87,0	106,7	57,1	250,8
Activités commerciales de la CSEM	-	-	-	-
Dépôts des promoteurs et autres	-	-	-	-
Total – Sources de financement externes	87,0	106,7	57,1	250,8
Montant à la charge des contribuables	615,1	635,1	626,7	1 876,9
Paiement au comptant				
Eau – Réserve	17,9	9,7	9,7	37,3
Arrondissements	-	-	-	-
Fonds des immobilisations - Affectation initiale de 2014	4,7	4,7	4,7	14,1
Stratégie d'accroissement				
Fonds des immobilisations	132,0	158,4	184,8	475,2
Eau	-	-	-	-
Voirie	-	-	-	-
Total – Stratégie d'accroissement	132,0	158,4	184,8	475,2
Total – Paiement au comptant	154,6	172,8	199,2	526,6
Emprunts selon la programmation	460,5	462,3	427,5	1 350,3

INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

Cette section présente les immobilisations selon les catégories d'actifs des budgets de la Ville de Montréal, et distingue les investissements de compétence municipale et ceux de compétence d'agglomération. Elle dresse également le portrait des investissements municipaux dans l'entretien et la réhabilitation des éléments d'actifs ainsi que des investissements reliés au développement.

PROFIL DES INVESTISSEMENTS

Sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal, 71,5 % des investissements serviront à la protection des éléments de l'actif et 28,5 % seront destinés au développement, notamment à l'acquisition et à l'installation de nouveaux équipements ainsi qu'à la construction de nouvelles infrastructures.

Tableau 7 – Investissements par catégories d'actifs – Budget de la Ville de Montréal

(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2019		2020		2021		Total 2019-2021	
	Protec-tion	Dévelop-pement	Protec-tion	Dévelop-pement	Protec-tion	Dévelop-pement	Protec-tion	Dévelop-pement
Infrastructures routières	526,1	117,7	557,2	103,8	532,3	118,2	1 615,6	339,7
Environnement et infrastructures souterraines	469,3	122,5	512,0	127,9	576,5	92,0	1 557,8	342,4
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	143,9	103,3	145,6	110,2	145,9	92,0	435,4	305,5
Bâtiments et terrains	232,2	217,5	250,1	257,5	230,7	237,8	713,0	712,8
Véhicules	47,3	2,0	30,4	2,0	30,4	2,0	108,1	6,0
Ameublement et équipements de bureau	57,9	31,1	60,0	31,5	59,6	32,3	177,5	94,9
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	11,6	14,3	11,3	16,4	11,8	11,8	34,7	42,5
Autres éléments de l'actif	0,5	2,2	-	2,7	-	4,6	0,5	9,5
Total – Investissements	1 488,8	610,6	1 566,6	652,0	1 587,2	590,7	4 642,6	1 853,3
Pourcentage	70,9%	29,1%	70,6%	29,4%	72,9%	27,1%	71,5%	28,5%

Au cours de la période 2019-2021, la Ville de Montréal compte investir un montant de 3 855,5 M\$ dans les infrastructures routières (1 955,3 M\$) ainsi que dans l'environnement et les infrastructures souterraines (1 900,2 M\$), dont principalement les infrastructures de l'eau et les conduits souterrains de la CSEM. Près de 82 % de ces investissements seront consacrés à la protection et au maintien des actifs existants.

Les tableaux 8 et 9 présentent respectivement, par catégories d'actifs, les investissements relevant du conseil municipal et du conseil d'agglomération.

Tableau 8 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil municipal
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2019		2020		2021		Total 2019-2021	
	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement
Infrastructures routières	521,7	69,6	535,9	84,1	518,7	93,1	1 576,3	246,8
Environnement et infrastructures souterraines	284,1	4,8	289,2	1,9	316,3	1,6	889,6	8,3
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	107,7	60,7	117,1	59,0	111,6	39,4	336,4	159,1
Bâtiments et terrains	167,2	82,4	186,0	110,9	169,7	153,5	522,9	346,8
Véhicules	28,2	1,6	18,0	1,6	18,0	1,6	64,2	4,8
Ameublement et équipements de bureau	24,9	18,1	26,4	18,8	25,2	20,0	76,5	56,9
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	9,3	14,3	8,8	16,4	8,9	11,8	27,0	42,5
Autres éléments de l'actif	0,5	2,2	-	2,7	-	4,6	0,5	9,5
Total – Investissements	1 143,6	253,7	1 181,4	295,4	1 168,4	325,6	3 493,4	874,7
Pourcentage	81,8%	18,2%	80,0%	20,0%	78,2%	21,8%	80,0%	20,0%

Tableau 9 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil d'agglomération
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2019		2020		2021		Total 2019-2021	
	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement
Infrastructures routières	4,3	48,2	21,3	19,6	13,6	25,1	39,2	92,9
Environnement et infrastructures souterraines	185,2	117,7	222,8	126,0	260,2	90,4	668,2	334,1
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	36,2	42,6	28,5	51,2	34,4	52,5	99,1	146,3
Bâtiments et terrains	65,0	135,1	64,1	146,6	61,0	84,4	190,1	366,1
Véhicules	19,1	0,4	12,4	0,4	12,4	0,4	43,9	1,2
Ameublement et équipements de bureau	33,0	12,9	33,6	12,7	34,4	12,2	101,0	37,8
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	2,4	-	2,6	-	2,9	-	7,9	-
Autres éléments de l'actif	-	-	-	-	-	-	-	-
Total – Investissements	345,2	356,9	385,3	356,5	418,9	265,0	1 149,4	978,4
Pourcentage	49,2%	50,8%	51,9%	48,1%	61,3%	38,7%	54,0%	46,0%

Globalement, la planification du niveau total des investissements de la Ville pour le PTI 2019-2021 présente une certaine stabilité en comparaison au PTI 2018-2020 (tableau 10).

Toutefois, les investissements dans les bâtiments et les terrains affichent une hausse de 283,1 M\$ par rapport au précédent PTI. Cette hausse s'explique par des investissements majeurs dans des bâtiments tels que le centre de compostage de Saint-Laurent, le centre de biométhanisation de Montréal-Est, et plusieurs bibliothèques, ainsi que dans différents projets de développement d'installations sportives.

Par ailleurs, certains programmes ont été révisés afin de prendre en considération la capacité réelle de réalisation du marché et de la Ville, entraînant ainsi une baisse de 239,1 M\$ des investissements prévus dans les infrastructures routières.

Tableau 10 – Comparaison du PTI 2018-2020 et du PTI 2019-2021, par catégories d'actifs
 (en millions de dollars)

Catégories d'actifs	PTI 2019-2021			PTI 2018-2020			Écarts		
	Protec- tion	Dévelop- pement	Total	Protec- tion	Dévelop- pement	Total	Protec- tion	Dévelop- pement	Total
Infrastructures routières	1 615,5	339,6	1 955,1	1 787,9	406,3	2 194,2	(172,4)	(66,7)	(239,1)
Environnement et infrastructures souterraines	1 557,8	342,5	1 900,3	1 355,3	567,9	1 923,2	202,5	(225,4)	(22,9)
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	435,4	305,5	740,9	387,8	306,6	694,4	47,6	(1,1)	46,5
Bâtiments et terrains	713,0	712,9	1 425,9	584,0	563,4	1 147,4	129,0	149,5	278,5
Véhicules	108,0	6,0	114,0	112,0	-	112,0	(4,0)	6,0	2,0
Ameublement et équipements de bureau	177,5	94,8	272,3	159,9	72,3	232,2	17,6	22,5	40,1
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	34,8	42,4	77,2	33,6	30,9	64,5	1,2	11,5	12,7
Autres éléments de l'actif	0,5	9,5	10,0	2,2	13,0	15,2	(1,7)	(3,5)	(5,2)
Total – Investissements	4 642,5	1 853,2	6 495,7	4 422,7	1 960,4	6 383,1	219,8	(107,2)	112,6

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS D'INVESTISSEMENTS, PAR THÈMES

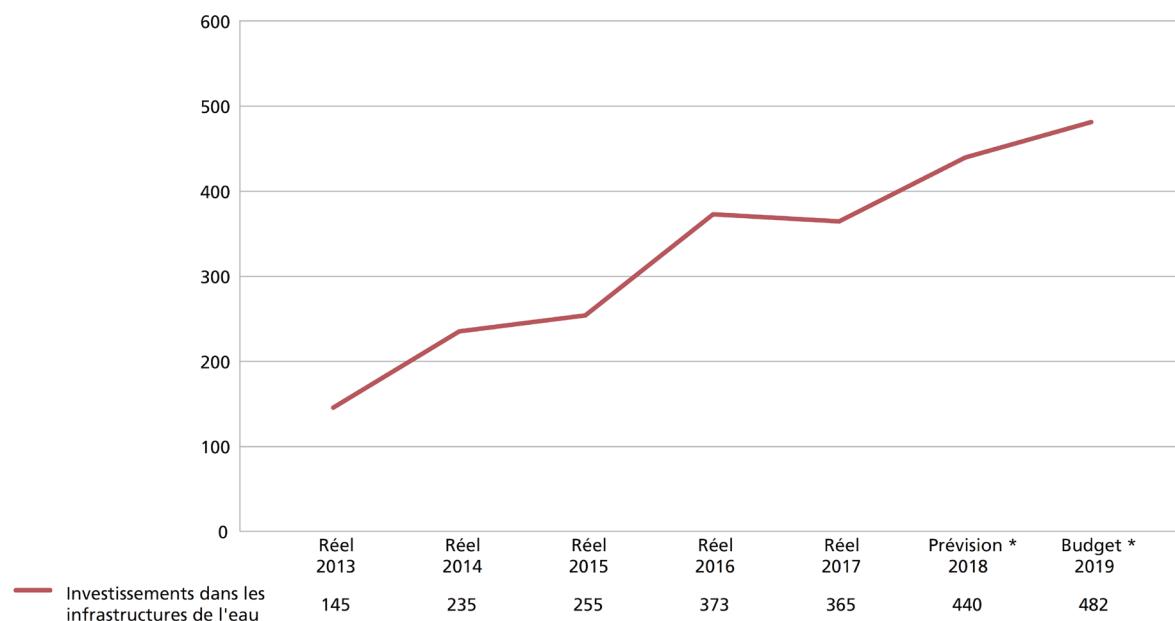
EAU ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

GESTION DE L'EAU

Le Service de l'eau de la Ville de Montréal chapeaute la gestion publique de l'eau et vise à offrir une gestion responsable et performante de cette ressource pour l'ensemble de la population et des usagers de l'agglomération de Montréal. Les infrastructures actuelles de la gestion de l'eau sont imposantes. Elles comprennent, entre autres, 6 usines de traitement de l'eau potable, 14 réservoirs d'eau potable, 770 km de conduites principales d'aqueduc, 3 600 km de conduites secondaires d'aqueduc, 550 km de collecteurs d'égouts, 4 300 km de conduites secondaires d'égouts et 90 km d'intercepteurs. Enfin, deux stations d'épuration, dont une figure parmi les cinq plus grandes au monde (Jean-R.-Marcotte), traitent par temps sec 2,5 millions de m³ d'eaux usées – jusqu'à 8 millions de m³ par journée pluvieuse.

Conséquemment, un tel éventail d'infrastructures exige annuellement des investissements appropriés pour assurer des infrastructures robustes et une alimentation fiable en eau. Depuis 2013, les investissements dans les infrastructures de l'eau présentent une croissance soutenue. Ces investissements ont évolué de 145 M\$ en 2013 à plus de 440 M\$ prévus en 2018.

Graphique 9 – Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures de l'eau
(en millions de dollars)



* Prévision et budget du Service de l'eau

Des investissements importants dans les infrastructures de l'eau demeurent nécessaires afin de :

- garantir l'accès et la qualité de l'eau potable et l'épuration des eaux usées ;
- permettre une gestion responsable et durable des actifs de l'eau ;
- poursuivre la mise aux normes des infrastructures ;
- faire face aux défis environnementaux.

Pour la période 2019-2021, un montant de 1 582,8 M\$ sera consacré aux infrastructures de l'eau, dont 481,9 M\$ en 2019.

Il est à noter que les investissements inscrits au PTI 2019-2021 dans les infrastructures de l'eau sont financés à 23,4 % par des programmes de subventions des gouvernements fédéral et provincial.

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Le programme de renouvellement des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout ainsi que leurs actifs, pour lequel des investissements de 585,5 M\$ sont prévus, est sans contredit le plus important du Service de l'eau. Deux techniques de renouvellement sont actuellement utilisées : la réhabilitation structurale et le remplacement des conduites. Lorsque l'état structural de la conduite le permet, le service recourt aux techniques de réhabilitation sans tranchée, qui permettent non seulement de prolonger la durée de service des conduites, mais également de réduire les perturbations sociales et environnementales liées aux travaux. En 2017, 67 % des conduites renouvelées l'ont été au moyen des techniques de réhabilitation sans tranchée. Des investissements additionnels sont également prévus pour les conduites primaires d'aqueduc (176,9 M\$), pour les collecteurs d'égouts (104,6 M\$) et pour les intercepteurs (19,5 M\$).

Par ailleurs, afin d'assurer la pérennité de ses actifs, la Ville de Montréal doit investir des sommes importantes dans les autres infrastructures de l'eau (équipements, procédés et installations) en les mettant à niveau selon les normes et technologies les plus récentes ou en les remplaçant lorsqu'elles ont atteint leur fin de vie utile. Le PTI 2019-2021 comporte plusieurs programmes de maintien des actifs pour les usines d'eau potable (52,4 M\$), les réservoirs et stations de pompage d'eau potable (47,4 M\$) et la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (38,3 M\$).

Plus des deux tiers de l'île de Montréal sont desservis par des réseaux unitaires. La sollicitation croissante de ces réseaux, provoquée par les changements climatiques, force la Ville à prévoir des travaux d'adaptation afin de s'acquitter de ses obligations concernant la protection contre les inondations ainsi que le contrôle des débordements des cours d'eau par temps de pluie. Le plan directeur de drainage actuellement en préparation viendra préciser le programme d'amélioration d'ensemble, à réaliser dans les dix prochaines années. Pour la période triennale en cours, des investissements de 23,0 M\$ sont planifiés.

PRINCIPAUX PROJETS

Afin de respecter les exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable et d'assurer la fiabilité des équipements de production d'eau potable, des projets de modernisation sont prévus dans quatre usines de production d'eau potable (Atwater, Des Baillets, Pierrefonds et Pointe-Claire), totalisant des investissements de 79,9 M\$ pour les trois prochaines années. Au surplus, 40,7 M\$ seront investis pour le Plan d'alimentation des réseaux de l'ouest (incluant la modernisation des usines de production d'eau potable de Lachine et de Dorval).

La remise en service de la station de pompage Rosemont et de son réservoir, lequel représente 40 % de la réserve totale d'eau potable de l'agglomération de Montréal, nécessitera des investissements de 48,8 M\$. De plus, un projet de mise à niveau complète du réservoir et de la station de pompage McTavish a été mis sur pied afin de sécuriser l'alimentation en eau potable pour 1,2 million de Montréalais. Un montant de 54,5 M\$ est prévu au cours des trois prochaines années pour les premières phases de ce projet. Des investissements de 14,5 M\$ pour la réfection de la station de pompage et du réservoir Dollard-des-Ormeaux permettront également d'assurer une pression adéquate dans le réseau de Pierrefonds et de sécuriser l'alimentation de ce secteur.

Un montant de 13,9 M\$ est prévu pour le projet d'optimisation des réseaux, qui consiste à créer des secteurs de régulation de pression et de mesure de la distribution de l'eau. La régulation de la pression par secteur vise à réduire les bris de conduite et les bris d'entrée de service des usagers, à augmenter la durée de vie des conduites et à baisser la pression dans le réseau durant la nuit afin de réduire les pertes d'eau potable.

En ce qui concerne les eaux usées, le projet de désinfection à l'ozone de l'effluent de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte permettra d'intégrer une nouvelle phase de traitement des eaux usées et, ainsi, de rendre les rejets conformes aux normes et exigences gouvernementales. La désinfection permettra une élimination quasi complète (supérieure à 99 %) des bactéries et des virus ainsi qu'une réduction très importante (supérieure à 80 %) des substances émergentes, ce qui diminuera les risques pour la santé humaine, favorisera l'utilisation des cours d'eau et protégera la faune et la flore aquatiques du fleuve Saint-Laurent. Le projet de désinfection représente des investissements de l'ordre de 100,7 M\$ pour les trois prochaines années.

La station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte traite la totalité des eaux usées produites sur le territoire de l'île de Montréal. Cependant, lors d'épisodes de très fortes précipitations et afin de soulager le réseau des intercepteurs lorsqu'il atteint sa capacité maximale, la Ville se voit dans l'obligation de déverser, pour de courtes périodes, des eaux usées non traitées vers les milieux récepteurs. Les ouvrages de rétention permettent d'emmageriser temporairement les eaux usées lors de très fortes pluies, de les réintroduire graduellement dans le réseau lorsque la capacité hydraulique le permet et de les acheminer vers la station d'épuration des eaux usées pour y être traitées. Dans le

PTI 2019-2021, les travaux sur les ouvrages de rétention William, Lavigne, Leduc et Saint-Thomas totalisent des investissements de 140,0 M\$.

Tableau 11 – Sommaire des investissements relatifs à la gestion de l'eau
(en milliers de dollars)

Programmes – Projets	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes						
Direction de l'eau potable						
Conduites primaires d'aqueduc	56 003,0	53 336,0	67 582,0	176 921,0	-	176 921,0
Réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage	10 297,0	20 980,0	16 105,0	47 382,0	-	47 382,0
Investissements – Diverses usines	14 344,0	20 288,0	17 772,0	52 404,0	-	52 404,0
	80 644,0	94 604,0	101 459,0	276 707,0	-	276 707,0
Direction des réseaux d'eau						
Renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout	182 651,0	187 980,0	206 211,0	576 842,0	-	576 842,0
Renouvellement des actifs des réseaux d'eau	-	-	8 634,0	8 634,0	-	8 634,0
	182 651,0	187 980,0	214 845,0	585 476,0	-	585 476,0
Direction de l'épuration des eaux usées						
Collecteurs d'égout	37 968,0	43 778,0	22 853,0	104 599,0	-	104 599,0
Intercepteurs	8 056,0	6 017,0	5 460,0	19 533,0	-	19 533,0
Ouvrages de rétention – Plan directeur	-	6 000,0	17 000,0	23 000,0	-	23 000,0
Station d'épuration des eaux usées	13 260,0	12 291,0	12 793,0	38 344,0	-	38 344,0
	59 284,0	68 086,0	58 106,0	185 476,0	-	185 476,0
Total – Programmes	322 579,0	350 670,0	374 410,0	1 047 659,0	-	1 047 659,0
Projets						
Direction de l'eau potable						
Réservoirs et stations de pompage (Rosemont, DDO et McTavish)	51 588,0	29 032,0	37 268,0	117 888,0	127 327,0	245 215,0
Modernisation des six usines de production d'eau potable	29 889,0	38 541,0	46 847,0	115 277,0	132 307,0	247 584,0
Protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater	100,0	-	-	100,0	-	100,0
Plan d'alimentation réseaux de l'Ouest	855,0	1 158,0	3 721,0	5 734,0	142 376,0	148 110,0
	82 432,0	68 731,0	87 836,0	238 999,0	402 010,0	641 009,0
Direction des réseaux d'eau						
Mesure de la consommation d'eau	2 440,0	1 780,0	1 231,0	5 451,0	-	5 451,0
Optimisation des réseaux	3 394,0	5 262,0	5 262,0	13 918,0	15 426,0	29 344,0
Chambres de compteurs d'agglomération	700,0	700,0	700,0	2 100,0	2 114,0	4 214,0
	6 534,0	7 742,0	7 193,0	21 469,0	17 540,0	39 009,0
Direction de l'épuration des eaux usées						
Collecteur industriel entre l'arrondissement Anjou et la rue Notre-Dame à P.A.T.	-	10 000,0	9 000,0	19 000,0	12 000,0	31 000,0
Ouvrages de rétention	36 300,0	60 750,0	42 950,0	140 000,0	13 600,0	153 600,0
Désinfection par l'ozone des eaux usées	31 288,0	38 307,0	28 253,0	97 848,0	-	97 848,0
Construction d'une sous-station électrique	2 803,0	-	-	2 803,0	20 706,0	23 509,0
Remplacement des dégrilleurs et convoyeurs	-	-	15 000,0	15 000,0	45 000,0	60 000,0
	70 391,0	109 057,0	95 203,0	274 651,0	91 306,0	365 957,0
Total – Projets	159 357,0	185 530,0	190 232,0	535 119,0	510 856,0	1 045 975,0
Total – Gestion de l'eau	481 936,0	536 200,0	564 642,0	1 582 778,0	510 856,0	2 093 634,0

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

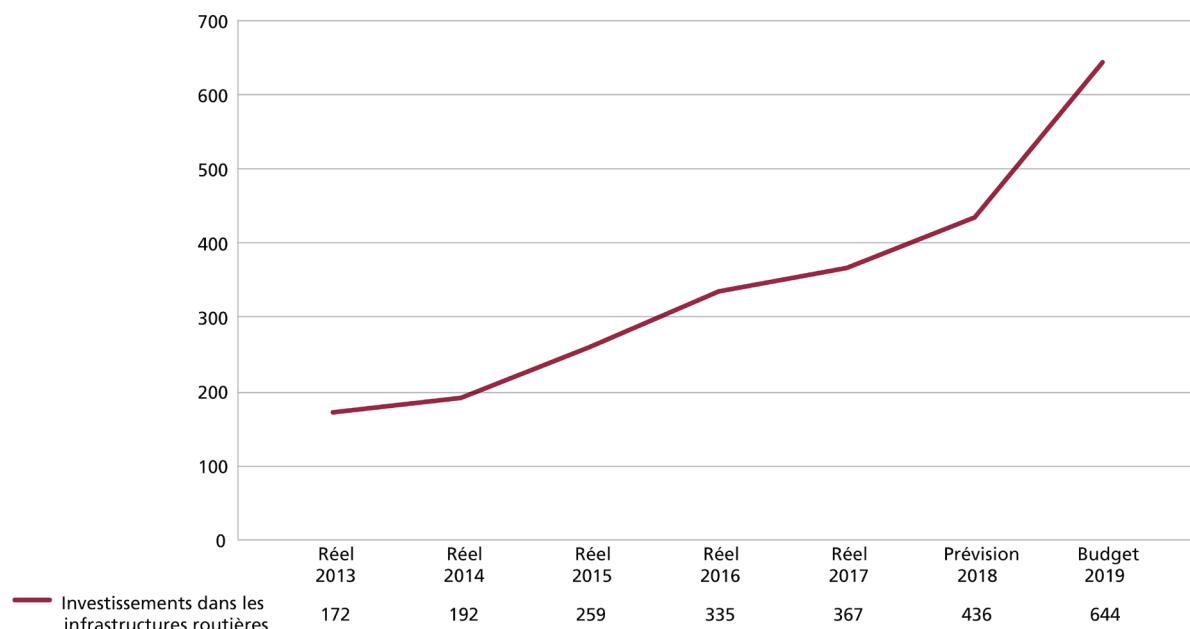
Le programme de construction et de modification de conduits souterrains, qui représente 285,1 M\$ pour la période 2019-2021, correspond au réaménagement du réseau existant par l'enfouissement du réseau de fils aériens ou par l'ajout de nouveaux réseaux. La CSEM finance à 100 % ce programme, à même les redevances facturées aux usagers et aux utilisateurs selon la portion de conduits qu'ils utilisent. Le programme d'enfouissement de réseaux câblés, un investissement de 13,8 M\$ pour les trois prochaines années, vise à corriger des tronçons ayant une problématique de sécurité civile.

TRANSPORT ET VOIRIE

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures, constitue un défi majeur pour la Ville de Montréal et implique des investissements considérables.

Depuis 2013, les investissements dans les infrastructures routières présentent une croissance soutenue. Les investissements ont évolué de 172 M\$ en 2013 à près de 436 M\$ prévus en 2018.

Graphique 10 – Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures routières
(en millions de dollars)



Des investissements importants dans les infrastructures routières permettent :

- de garantir la sécurité routière par la mise en œuvre de l'approche « Vision Zéro », visant à éliminer à la source les collisions routières mortelles et les blessures graves en aménageant différemment les rues;
- d'améliorer l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises;
- d'augmenter la part des modes de transports actifs (piétons, vélos, etc.) et collectifs;
- de réduire les efforts d'entretien non-planifiés et la prolifération des nids-de-poule.

Pour la période 2019-2021, la Ville investira un total de 2 035,9 M\$ dans les infrastructures routières (incluant les pistes cyclables), soit 1 626,3 M\$ dans la protection des actifs et 409,6 M\$ dans le développement de nouvelles infrastructures. La majorité de ces investissements (71,4 %) seront consacrés à la protection des actifs relatifs aux chemins, rues, routes et trottoirs (1 453,9 M\$). De plus, un montant de 80,8 M\$ est prévu pour la protection et le développement du réseau de pistes cyclables.

Le tableau 12 illustre de façon détaillée les activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables.

Tableau 12 – Portrait consolidé des activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2019		2020		2021		Total 2019-2021	
	Protection	Développement	Protection	Développement	Protection	Développement	Protection	Développement
Chemins, rues, routes et trottoirs	471,2	90,8	502,0	70,7	480,7	88,7	1 453,9	250,2
Ponts, tunnels et viaducs	17,3	-	18,8	-	24,8	-	60,9	-
Systèmes d'éclairage et feux de circulation	35,9	-	33,7	-	19,8	-	89,4	-
Voirie pour projets de transport collectif	-	24,1	-	29,8	-	29,4	-	83,3
Autres éléments de l'actif	1,7	2,8	2,6	3,3	7,0	-	11,3	6,1
	526,1	117,7	557,1	103,8	532,3	118,1	1 615,5	339,6
Pistes cyclables	3,3	16,6	2,2	26,2	5,3	27,2	10,8	70,0
Total – Investissements	529,4	134,3	559,3	130,0	537,6	145,3	1 626,3	409,6

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Les programmes de mobilité et d'infrastructures de la Ville de Montréal ont été revus pour améliorer la sécurité des déplacements et l'aménagement de l'espace public. Ils respectent la volonté de l'Administration de ne plus reconstruire aussi systématiquement les rues à l'identique, compte tenu de l'évolution des besoins dans les dernières décennies et de la durée de vie des infrastructures.

Ainsi, la Ville de Montréal prend l'orientation stratégique d'aménager les rues sur la base de la démarche « Vision Zéro » et de mieux répondre aux besoins accrus en déplacements actifs. La Ville souhaite repenser l'aménagement des rues pour améliorer la sécurité et le déplacement des aînés, des jeunes, des cyclistes et des piétons et pour offrir des aménagements de qualité, tout en continuant à rattraper le déficit d'entretien des infrastructures.

Conséquemment, deux nouveaux programmes totalisant 437,5 M\$ (soit 312,5 M\$ pour le réseau artériel et 125,0 M\$ pour le réseau local) permettront l'aménagement complet des rues devant être reconstruites dans le cadre de la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout. Ces programmes incluent notamment le réaménagement des lieux suivants : le boulevard Laurentien et la rue Lachapelle (entre le pont Lachapelle et le boulevard Keller), l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Remembrance ainsi que l'avenue Van Horne (entre l'avenue Pratt et l'avenue du Parc).

Une somme de 285,0 M\$ (soit 180,0 M\$ pour le réseau artériel et 105,0 M\$ pour le réseau local) est prévue pour le programme complémentaire de planage-revêtement, qui consiste à prolonger la durée de vie utile des chaussées en attente d'une réhabilitation majeure. Ce programme a été également assoupli afin de permettre certains réaménagements mineurs. Cette somme s'ajoute au programme de réhabilitation de chaussée par planage-revêtement, pour un montant de 40,0 M\$ (soit 30,0 M\$ pour le réseau artériel et 10,0 M\$ pour le réseau local).

Un montant de 351,0 M\$ est prévu pour les programmes de réfection routière visant la réhabilitation et le maintien en bon état des infrastructures routières. Plus spécifiquement, ces programmes prévoient des investissements de 180,0 M\$ pour la réalisation de travaux touchant les réseaux routiers locaux de compétence d'arrondissement, dans le cadre du programme de réfection des rues locales. Cet investissement complète les efforts des arrondissements dans leurs programmes respectifs de réfection des rues locales. Un programme spécifique de réfection des structures routières (ponts et tunnels) est retenu, à hauteur de 51,0 M\$, dans le but d'assurer la pérennité et la fonctionnalité de ces infrastructures selon une perspective de développement durable.

Pour la première fois, un montant spécifique de 25,0 M\$ est alloué à la mise en place d'un programme de sécurisation des abords des écoles, également en accord avec l'approche « Vision Zéro ». De plus, la Ville engagera spécifiquement une somme de 13,5 M\$ pour améliorer la circulation piétonnière en favorisant l'émergence d'initiatives de rues partagées et de piétonnisation, propres aux différents milieux montréalais. Par ailleurs, un montant de 35,0 M\$ est consacré à la mise à niveau du mobilier et

d'éléments d'éclairage de rue sur le réseau artériel, afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des usagers du réseau routier montréalais. À cela s'ajoute un montant de 42,0 M\$ dans le cadre du programme de modernisation des feux de circulation et des équipements de gestion de la circulation, ce qui permettra à la Ville de mettre en place un système intégré répondant tant à ses besoins qu'à ceux de ses partenaires. Par conséquent, la sécurité des usagers, la mobilité ainsi que la fiabilité des équipements seront améliorées.

Enfin, un montant de 7,3 M\$ est affecté à l'acquisition et à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, conformément à la Stratégie d'électrification des transports 2016-2020. La Ville veut ainsi planter un réseau d'envergure de bornes de recharge pour véhicules électriques. Environ 1 000 bornes seront installées pour desservir l'ensemble du territoire montréalais, d'ici 2020. L'implantation de ces bornes de recharge s'inscrit dans la vision municipale de se démarquer comme ville innovante en misant notamment sur les nouvelles technologies. L'électrification des transports répond aussi aux objectifs du Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020.

DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DU RÉSEAU CYCLABLE – 89,0 M\$

La Ville de Montréal reconnaît le vélo comme l'un des modes de transport privilégiés pour le déplacement des personnes. Afin d'augmenter la part modale du vélo, un investissement de 50,0 M\$ est prévu pour le programme Réseau express vélo et développement du réseau cyclable. Faisant partie des priorités de l'Administration, la mise en œuvre du Réseau express vélo (REV) vise des déplacements à vélo confortables, sécuritaires et efficaces. Le REV se veut une solution attrayante et avantageuse pour tous les motifs de déplacement.

À ce montant s'ajoute une somme de 15,0 M\$ provenant du programme de maintien du réseau cyclable, qui permettra de corriger les déficiences observées sur les voies cyclables, ce qui améliorera leur confort et leur sécurité. De plus, la Ville prévoit un investissement de 9,0 M\$ pour l'aménagement de vélorues locales, ce qui implique l'apaisement de la circulation automobile afin de prioriser la circulation des vélos. Ce programme fait partie des engagements de l'administration municipale visant à augmenter la part modale du vélo à 15 % au cours des dix prochaines années.

Par ailleurs, la Ville réitère son appui au système de vélo en libre-service BIXI et poursuit les efforts en vue de permettre son optimisation de même que son expansion sur le territoire montréalais au cours des prochaines années. BIXI est en service depuis 2009. En 2017, près de 260 000 personnes ont effectué plus de 4,8 millions de déplacements en BIXI, soit une hausse de 16,0 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'achats par les membres et les usagers occasionnels (courte durée) a également augmenté de 21,0 %, en comparaison avec 2016. En raison de la forte croissance de la demande, le nombre de stations et de vélos sera accru de manière à desservir de nouveaux arrondissements, ce qui devrait permettre d'attirer une nouvelle clientèle. De plus, certains

équipements ayant atteint la fin de leur durée de vie utile seront remplacés afin d'accroître la fiabilité et l'efficacité du système BIXI.

PRINCIPAUX PROJETS

Réaménagement urbain en vue de la mise en fonction du système rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX – 83,3 M\$

L'axe Pie-IX assure actuellement 40 000 déplacements par jour en autobus, ce qui en fait l'axe de transport collectif le plus achalandé à l'est de la ligne orange du métro. L'implantation du SRB vise un potentiel de 70 000 déplacements par jour, à terme, c'est-à-dire lorsque le service d'autobus sur le boulevard Pie-IX sera prolongé vers le centre-ville via la rue Notre-Dame. Les autobus articulés du SRB circuleront, dans chaque direction, sur une voie réservée en tout temps au transport collectif. À Montréal, l'essentiel du SRB Pie-IX sera déployé au centre du boulevard Pie-IX sur 10 km. Cette artère, qui traverse l'île du nord au sud, relie quatre arrondissements, soit Montréal-Nord, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont–La-Petite-Patrie et Mercier–Hochelaga–Maisonneuve. Ce projet intégré de reconstruction et de requalification du boulevard Pie-IX vise notamment la mise à niveau des conduites d'eau et d'égouts, ainsi que la reconstruction de l'ensemble de la voirie (fondation, chaussée, trottoirs et terre-plein).

Le volet « aménagement du domaine public » prévoit, selon les tronçons, l'élargissement des trottoirs ou la création d'un large terre-plein central et l'ajout net de 430 arbres, et ce, pour améliorer les conditions de marche et la qualité de vie des riverains. À terme, le SRB offrira un lien vers la gare Saint-Michel–Montréal-Nord du train de l'Est, la station Pie-IX–Jean-Talon du prolongement de la ligne bleue du métro, ainsi que la station Pie-IX de la ligne verte du métro. Avec ce projet, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et la Ville de Montréal combinent leurs efforts pour doter le boulevard Pie-IX d'un visage plus urbain et plus convivial pour les piétons, les riverains et les usagers du transport collectif.

Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest (phases 1, 2 et 3) – 82,2 M\$

La Ville compte offrir aux Montréalais un nouvel aménagement qui renforcera la vitalité de la rue Sainte-Catherine Ouest et améliorera la sécurité, la mobilité urbaine ainsi que l'expérience de la rue pour tous les usagers. Tout en reflétant le caractère unique, international et historique de cette artère emblématique, le nouvel aménagement devra permettre de relever les défis des prochaines décennies. La rue Sainte-Catherine Ouest a établi sa réputation chez les Montréalais et les touristes comme la rue commerciale la plus importante de Montréal, au même titre que la 5e Avenue, à New York, ou Michigan Avenue, à Chicago. On y compte l'achalandage piéton le plus important de la ville, un achalandage qui n'a fait qu'augmenter depuis le développement du Montréal souterrain. Située au cœur de la ville, la rue bénéficie de la proximité immédiate du centre des affaires, des universités McGill et Concordia ainsi que d'une population résidente croissante.

Les deux premières phases du projet totalisent une longueur de 2,2 km. La première phase des travaux, sur le tronçon situé entre les rues De Bleury et Mansfield, comprend les réaménagements du square Phillips, de la place du Frère-André et des rues adjacentes. La deuxième phase vise le tronçon situé entre la rue Mansfield et l'avenue Atwater. En revoyant l'aménagement de la rue Sainte-Catherine, la Ville confirme son engagement à mettre en œuvre les orientations adoptées dans ses divers plans, politiques et stratégies, notamment le Plan d'urbanisme, le plan de développement Réalisons Montréal, le Plan de transport et la Stratégie de développement économique, des documents qui font appel à l'amélioration de l'expérience du domaine public, tout particulièrement pour les piétons et les usagers des transports actifs.

La Ville profitera aussi des travaux engendrés par la construction de la station McGill du Réseau express métropolitain (REM) pour réaliser la troisième phase du projet, soit l'aménagement d'un grand espace public sur l'avenue McGill College. Le projet prévoit également un réaménagement des quatre tronçons entre les rues Cathcart et Sherbrooke ainsi que le remplacement des infrastructures souterraines. À terme, la nouvelle place publique, unique et dynamique, sera un lieu d'expression de la vitalité du centre-ville et offrira une expérience et des vues exclusives aux piétons. La rue Cathcart, entre l'avenue Union et la rue Mansfield, fera aussi l'objet d'un réaménagement afin de mettre en valeur la qualité du domaine public aux abords de la Place Ville-Marie. En plus de soutenir le développement économique, l'ensemble de ces travaux encouragera les transports actifs et collectifs.

Complexe Turcot – 55,5 M\$

L'échangeur Turcot ayant atteint la fin de sa durée de vie utile, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a entrepris sa reconstruction afin de maintenir le niveau d'activités économiques de la métropole. Le projet comprend notamment la reconstruction de l'échangeur, le déplacement des voies rapides de l'autoroute 20 et des voies ferroviaires vers le nord ainsi que le prolongement de certaines rues municipales et leur raccordement à la nouvelle configuration de l'échangeur. La participation de la Ville comprend essentiellement la coordination des interfaces entre le réseau routier municipal et le réseau autoroutier, la protection des éléments de l'actif municipal (conduites, collecteurs, etc.) ainsi que l'aménagement d'espaces publics municipaux. Outre la réalisation de plusieurs nouveaux éléments de voirie municipale, ce projet comprend des projets municipaux comme l'aménagement du pôle Gadbois et des abords de l'autoroute 15 ainsi que la reconstruction de la rue Notre-Dame Ouest. L'ensemble du projet contribuera à améliorer la mobilité et favorisera une meilleure intégration urbaine du complexe Turcot, propre au contexte montréalais.

Mise à niveau de l'éclairage des rues – 49,0 M\$

Ce projet consiste à effectuer la conversion de l'éclairage des 132 000 lampadaires de toutes les rues (artérielles et locales) de la ville, en remplaçant la source lumineuse actuelle, au sodium haute pression (SHP), par une source lumineuse aux diodes électroluminescentes (DEL). La réalisation de ce projet offrira une meilleure visibilité aux usagers et réduira la pollution lumineuse (« ciel noir »). Elle permettra aussi l'implantation d'un système de télédétection de bris ou de mauvais fonctionnement pour tous les lampadaires, en lien avec le développement de la ville intelligente.

Réaménagement de la rue Saint-Hubert – 43,6 M\$

La Plaza St-Hubert est une artère commerciale majeure de Montréal qui compte quelque 400 entreprises de vente au détail et de services. Elle est également reconnue pour sa marquise de verre, installée en 1984.

Les infrastructures souterraines d'aqueduc et d'égout de la rue Saint-Hubert, entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon, sont désuètes et doivent être remplacées. L'importance des travaux exige une excavation complète de la rue. Ce projet fournit l'occasion de repenser l'aménagement de surface de la rue et de confirmer le caractère unique de cette importante artère commerciale. En ce sens, un concept d'aménagement a été développé en 2016, en collaboration avec les principaux partenaires. Approuvé par les instances municipales au début de l'année 2018, en plus du remplacement des infrastructures souterraines, le concept prévoit une bonification des espaces publics, l'aménagement d'un environnement favorisant les plantations horticoles et arboricoles ainsi que le remplacement de l'actuelle marquise de verre par une structure plus légère, plus claire et mieux adaptée au contexte de la rue.

Revitalisation du Quartier des gares – 39,3 M\$

Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares vise la revitalisation de la partie sud-ouest du centre des affaires. Ce secteur stratégique du centre-ville constitue l'un des plus importants potentiels immobiliers et économiques de Montréal. Les interventions d'envergure prévues dans l'arrondissement de Ville-Marie permettront de réaménager les rues existantes, d'offrir à tous les usagers un confort piétonnier accueillant et de grande qualité, d'aménager un nouveau parc ainsi que des pistes cyclables. Les différentes phases du projet toucheront, entre autres, les rues de la Montagne et Lucien-L'Allier (entre le boulevard René-Lévesque et la rue Saint-Jacques), Drummond et Stanley (entre le boulevard René-Lévesque et l'avenue des Canadiens-de-Montréal), la rue Peel (entre le boulevard René-Lévesque et la rue Notre-Dame) ainsi que le parc Ville-Marie.

Réaménagement de rues et de places publiques du Quartier latin – 20,0 M\$

Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier latin a pour objectif de prioriser les transports actifs pour les déplacements au sein du secteur, tout en verdissant les espaces piétonniers et en améliorant leur convivialité. Le réaménagement prévu dans les environs de la place Pasteur et de la rue Sanguinet (îlot vert) permettra également de mettre en valeur les parvis de l'UQAM, pour le 50^e anniversaire de l'institution, et d'installer les premières bornes de recharge rapide du centre-ville.

Corridor du nouveau pont Champlain – Accompagnement – 18,4 M\$

Dans le contexte de la détérioration du pont Champlain, le gouvernement du Canada a pris la décision de construire un nouveau pont sur le Saint-Laurent ainsi que de reconstruire le tronçon de l'autoroute 15 sous son autorité, entre le pont et l'avenue Atwater. Les principaux objectifs du projet sont la mise en place d'un lien fiable entre Montréal et la Rive-Sud ainsi que l'établissement d'un lien permanent réservé au transport en commun, liens qui contribueront au développement et à la prospérité économique de Montréal.

La participation de la Ville comprend la coordination des interfaces entre le réseau routier municipal et le réseau autoroutier, la protection des éléments de l'actif municipal (conduites, collecteurs, etc.) ainsi que la planification et la réalisation de certains éléments d'intégration urbaine de l'échangeur Turcot. La reconstruction du tronçon de l'autoroute 15 implique principalement la démolition et la reconstruction du pont de l'Île-des-Soeurs, l'élargissement de l'autoroute, la modification des échangeurs Île-des-Soeurs, Gaétan-Laberge et Atwater, la modification des tronçons de la rue Wellington et du boulevard LaSalle sous l'autoroute ainsi que le déplacement des conduites d'aqueduc et de collecteurs d'égouts. Par sa participation au projet, la Ville de Montréal s'assure que le consortium Signature sur le Saint-Laurent, le partenaire d'Infrastructure Canada, préserve la qualité et la disponibilité de l'eau du fleuve Saint-Laurent afin de minimiser les impacts du projet sur l'habitat des poissons et les milieux humides, minimise les nuisances telles que le bruit, les poussières et les vibrations sur les communautés environnantes, compense pour la production des gaz à effet de serre du chantier et livre le projet conformément à ses obligations environnementales légales applicables.

Projet de raccordement du boulevard Cavendish – 15,0 M\$

Le projet consiste à augmenter l'accessibilité du secteur dans un but de développement économique et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le tout dans le respect de l'environnement. Plus précisément, il s'agit de raccorder la section nord du boulevard Cavendish, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, à sa section sud, située dans la ville de Côte-Saint-Luc. Ce raccord permettra d'établir aussi des liens est-ouest, soit pour l'avenue Royalmount et les rues Paré et Jean-Talon, de Cavendish à Décarie. Par la création d'embranchements multiples, le projet Cavendish résoudra le problème d'enclavement créé par la présence des gares de triage du CN et du CP, ces obstacles majeurs obligeant

actuellement les automobilistes à se rabattre sur le réseau autoroutier. Il est souhaité de procéder à l'acquisition des terrains requis pour ce projet d'ici 2021, notamment afin d'assurer l'accès au site de l'hippodrome.

Ce projet offre également l'opportunité d'améliorer l'accessibilité par autobus et par d'autres modes que l'auto-solo et permet de mettre à profit la présence de deux stations de métro qui offrent des capacités résiduelles pour faciliter et optimiser les déplacements des résidents du secteur. De plus, la relance du projet Cavendish s'intègre dans une démarche de planification urbaine du secteur Namur-de-la Savane, menée par la Ville, qui englobe le site de l'hippodrome, la Cité scientifique, le projet Le Triangle, ainsi que les secteurs industriels de Saint-Laurent et de Mont-Royal.

Remplacement du pont Jacques-Bizard – 10,0 M\$

Le pont Jacques-Bizard a été construit en 1966. Il est constitué d'une charpente d'acier qui supporte une dalle de béton armé. La Ville de Montréal est responsable de ce pont qui relie l'île Bizard à l'île de Montréal et qui comprend trois voies de circulation, une voie cyclable et un trottoir en porte-à-faux. Il passe environ 30 000 véhicules par jour sur ce pont, qui dessert une population de quelque 16 000 personnes. Le projet a pour but de maintenir la fonctionnalité et la sécurité du lien routier, tout en considérant les besoins actuels et futurs. Le début des travaux du nouveau pont Jacques-Bizard est prévu en 2021.

Prolongement de l'avenue Souligny et du boulevard de l'Assomption – Nouvel accès au port – 8,8 M\$

Le projet de prolongement du boulevard de l'Assomption entre les rues Hochelaga et Notre-Dame comprend l'aménagement de trottoirs et d'une piste cyclable le long du nouveau boulevard, la construction des réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que la réalisation du tronçon manquant de la piste cyclable Souligny. Ce projet permettra de compléter un lien majeur nord-sud, qui est actuellement interrompu afin de favoriser le développement de sites vacants, tout en offrant une meilleure accessibilité au projet de redéveloppement du secteur de l'Assomption Nord. De plus, des liens piétons conviviaux seront créés dans le but de stimuler l'achalandage de la station de métro Assomption et ainsi, de réduire la circulation de transit sur la portion résidentielle avoisinante.

Réseau express métropolitain (REM) – Accompagnement de la Caisse de dépôt et placement du Québec – 8,3 M\$

Le projet de construction du Réseau express métropolitain (REM), réalisé par la Caisse de dépôt et placement du Québec (plus précisément par sa filiale CDPQ Infra) reliera la Rive-Sud, le centre-ville, l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau, l'ouest de l'île et Deux-Montagnes. Le REM comprendra un train électrique entièrement automatisé sur un tracé de 67 km. Sa phase initiale prévoit 24 stations, 9 terminus d'autobus et 13 stationnements incitatifs. Sur l'île de Montréal, le projet touche directement

les arrondissements de Verdun, du Sud-Ouest, de Ville-Marie, de Saint-Laurent, d'Ahuntsic-Cartierville, de Pierrefonds-Roxboro et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que plusieurs villes liées, soit Mont-Royal, Dorval, Pointe-Claire, Kirkland et Sainte-Anne-de-Bellevue.

L'intégration d'un train électrique reliant les pôles nord et sud de l'île de Montréal permettra d'augmenter la desserte en transports collectifs, ce qui sera bénéfique pour les Montréalais. La Ville doit s'assurer que la CDPQ Infra intègre les orientations municipales au projet du REM afin de respecter les besoins des Montréalais. Ce projet engendre des opportunités de requalification de milieux urbains ainsi que de nombreuses opportunités d'investissements.

Prolongement de la ligne bleue – 6,5 M\$

Le démarrage de la phase de planification du prolongement de la ligne bleue du métro a été annoncé par le gouvernement du Québec en avril 2018. La STM agit à titre de maître d'ouvrage et de gestionnaire pour l'ensemble des activités qui mèneront à la mise en exploitation de ce nouveau tronçon de 5,8 km qui comptera cinq nouvelles stations. La Ville accompagne la réalisation du projet afin d'assurer le maintien des actifs municipaux et, de favoriser l'intégration urbaine du projet et une mobilité active vers les stations.

PARCS ET ESPACES VERTS

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Le parc Jean-Drapeau fait partie du réseau des grands parcs et est désigné comme un équipement d'intérêt collectif. Environ 1,7 million de visiteurs le fréquentent annuellement, que ce soit pour ses équipements majeurs (ex. : complexe aquatique, plage, Biosphère, bassin olympique, etc.), pour les 60 événements et activités et plus qui s'y déroulent (ex. : Fête des neiges, Week-ends du monde, Osheaga, etc.) ou pour ses pistes cyclables et ses espaces verts. Le programme de protection de l'actif immobilisé, évalué à 55,0 M\$ pour les trois prochaines années, sert à la sécurisation, à la mise aux normes et à la mise à niveau des bâtiments, équipements, aménagements et réseaux électriques et routiers du parc Jean-Drapeau ainsi qu'à l'entretien du circuit Gilles-Villeneuve. De plus, la Société du parc Jean-Drapeau investira une somme de 1,2 M\$ pour soutenir son plan maître forestier afin de revitaliser la canopée des îles et de lutter contre l'agrile du frêne.

Le réseau des grands parcs de Montréal est composé de 25 parcs. L'ensemble couvre un plus de 2 580 hectares et représente approximativement 50 % de la superficie totale de tous les parcs de l'agglomération. Le réseau offre aux citoyens une variété d'activités culturelles, de plein air et de loisirs, tout en les mettant en contact avec la nature. Les installations actuelles des parcs du réseau requièrent des interventions rapides pour assurer leur maintien en bon état. Le programme de réaménagement du réseau des grands parcs prévoit 56,8 M\$ pour des travaux de mise aux normes, de réfection, de réhabilitation des installations extérieures, de sécurisation des équipements, ainsi que pour le

réaménagement d'aires de jeux et de détente. Ce programme permettra également d'améliorer l'accessibilité des parcs et d'installer du mobilier urbain.

Après s'être dotée de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (PPMVMN) en 2004, la Ville s'est donné comme nouvel objectif de protéger 10 % de ses milieux naturels terrestres (un peu plus de 6 % sont actuellement protégés). Des investissements de 60,0 M\$ sont donc prévus afin de protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité, mais aussi pour offrir de nouveaux espaces verts qui favoriseront le contact entre les citoyens et la nature.

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses espaces verts, la Ville met en place un nouveau programme de soutien aux 19 arrondissements pour la rénovation, la mise aux normes et le remplacement des différents équipements des parcs locaux. Un montant de 3,0 M\$ est destiné à chaque arrondissement pour réaménager plusieurs parcs au cours des trois prochaines années. Au total, c'est un montant de 57,0 M\$ qui sera consacré à ce programme et qui permettra d'offrir des sites plus conviviaux et accessibles, de nouvelles activités de plein air et, donc, d'améliorer la qualité de l'offre aux usagers.

Un budget de 41,5 M\$ sur trois ans est aussi prévu pour le programme du Plan de gestion de la forêt urbaine. La Ville de Montréal a pris l'engagement de faire passer l'indice de canopée de 20 % à 25 % d'ici 2025. Pour ce faire, elle propose la plantation de 142 000 arbres sur le domaine privé et de 75 000 arbres sur le domaine public, pour un total de 217 000 nouveaux arbres sur le territoire montréalais. La forêt urbaine est une puissante infrastructure verte, capable d'assainir l'air, de contrer le phénomène des îlots de chaleur et de favoriser la biodiversité, tout en contribuant à une saine gestion des eaux pluviales. Par ailleurs, la lutte contre l'agrile du frêne se poursuit, sur les domaines public et privé, avec l'intensification des campagnes de traitement qui permettent de maintenir de 50 000 à 60 000 frênes de rue et de parterres aménagés et qui toucheront également les milieux boisés du réseau des grands parcs. Aussi, le développement et la mise en œuvre d'un projet récurrent de valorisation du bois abattu s'ajoutent à la stratégie de la Ville.

Le mont Royal constitue un élément caractéristique prédominant de Montréal et comporte des qualités naturelles, culturelles et patrimoniales exceptionnelles. Le programme de réaménagement du parc du Mont-Royal se poursuivra. Un investissement de 22,9 M\$ permettra d'assurer sa protection et, sa mise en valeur et de rendre la montagne toujours plus accessible et accueillante pour les cinq millions de visiteurs et plus qui, chaque année, viennent des quartiers limitrophes, de l'agglomération et de partout dans le monde.

Le parc La Fontaine constitue un autre élément caractéristique prédominant de la vitalité montréalaise. Il comporte des qualités paysagères, culturelles, patrimoniales et stylistiques exceptionnelles. Il reçoit chaque année des centaines de milliers de visiteurs. L'adoption du plan directeur en 2018 permettra à la Ville de planifier et de mettre en œuvre des projets de restauration, de réhabilitation et de réaménagement de certains secteurs. Ces projets permettront, entre autres, l'aménagement du pôle

Famille, la réfection intérieure du chalet-restaurant, la reconstruction du théâtre de Verdure ainsi que la réhabilitation de la fontaine lumineuse. Une somme de 19,0 M\$ a donc été prévue au PTI 2019-2021 pour le programme de mise en valeur du parc La Fontaine.

Le Plan de l'Eau s'inscrit dans la volonté et les orientations de la Ville de Montréal concernant l'amélioration des accès aux berges pour les citoyens. Les travaux, évalués à 18,0 M\$ sur trois ans, visent la réalisation d'aménagements améliorant l'accès des citoyens à des fenêtres sur la rivière des Prairies, tout en permettant un contact avec la nature. Les usagers de la Route bleue (voie navigable sur le fleuve et la rivière des Prairies) et de la piste cyclable riveraine bénéficieront également de ces nouveaux aménagements.

Afin de bonifier les liens verts entre les différents lieux d'intérêt montréalais sur le réseau artériel, une somme de 3,3 M\$ est prévue pour mettre en place un réseau de corridors verts qui permettra non seulement d'allier la biodiversité à la mobilité durable, mais aussi de concilier nature et culture. Cette nouvelle infrastructure verte contribuera notamment à améliorer la qualité de vie et l'environnement urbain des Montréalais, à favoriser l'accès de tous à la nature et à aménager des lieux de transit pour assurer la continuité des déplacements.

Pour leur part, les arrondissements mettront en œuvre différents projets et programmes relatifs aux parcs et aux espaces verts, pour un montant de 125,0 M\$ pour la période 2019-2021.

PRINCIPAUX PROJETS

Des investissements de 32,6 M\$ sont nécessaires afin d'améliorer les infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve avant la tenue de l'édition 2019 du Grand Prix du Canada. Ces travaux, qui concernent les paddocks et la tour de contrôle, permettront de respecter les exigences de l'entente 2017-2029 pour le maintien de la course et de continuer à assurer une visibilité sur la scène internationale. De plus, le maintien de la présence du Grand Prix du Canada garantira des retombées économiques et touristiques importantes.

Le Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) est un site de 192 hectares, dont 153 hectares sont aménagés en parc métropolitain, le parc Frédéric-Back, qui fait partie du réseau des grands parcs de Montréal. Dans les trois prochaines années, un montant de 28,3 M\$ sera consacré à l'aménagement de plusieurs sections du parc afin de le rendre en totalité accessible au public d'ici 2025. La transformation de ce parc représente le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain, en Amérique du Nord. Les citoyens pourront pénétrer au cœur d'un espace qui leur était interdit et bénéficieront d'une offre plus grande d'activités liées à l'éducation, à la culture, aux sports et aux loisirs.

Le réaménagement du square Viger est un projet d'envergure pour la Ville de Montréal et s'inscrit dans la requalification du secteur Champ-de-Mars. Le projet doit redonner à tous les Montréalais l'accès au

square Viger, premier square public de Montréal aménagé hors des fortifications de la vieille ville. Il doit, entre autres, contribuer à améliorer l'image de marque de Montréal en tant que membre du réseau « Ville UNESCO de design », améliorer l'entrée du centre-ville et du Vieux-Montréal ainsi que bonifier le confort, la convivialité et la sécurité des piétons. Pour la période 2019-2021, un montant de 6,6 M\$ sera consacré à ce réaménagement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) a été adopté à l'unanimité par le conseil d'agglomération, en 2009. Il comporte 49 actions axées sur la réduction à la source, le réemploi et l'augmentation de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles, et il met l'accent sur les meilleures pratiques respectueuses de la hiérarchie des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation).

Le PDGMR propose également des infrastructures pour traiter les différentes matières résiduelles de l'agglomération. Il répond aux obligations et aux exigences du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). De plus, la mise en œuvre du PDGMR permettra de valoriser 80 % des matières organiques et, ainsi, d'atteindre un des objectifs fixés par la Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles, soit valoriser 60 % des matières putrescibles.

La Ville entreprendra la conception et la construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles, soit deux centres de compostage (132,2 M\$), deux centres de traitement par biométhanisation (132,6 M\$) ainsi qu'un centre pilote de prétraitement (2,3 M\$). De plus, les matières recyclables de l'agglomération étant actuellement acheminées à un seul centre qui fonctionne au maximum de sa capacité, la Ville procédera à la conception et la construction de deux centres de tri des matières recyclables (13,1 M\$) d'une capacité de 100 000 tonnes par année chacun. Le premier, en construction dans l'arrondissement de Lachine, desservira le secteur ouest de l'agglomération, alors que le nouveau centre projeté desservira le secteur est. La construction de ce nouveau centre permettra d'améliorer la qualité des matières triées, ce qui facilitera leur recyclage, bonifiera leur valeur sur le marché et contribuera à l'essor d'une économie circulaire.

La construction d'écocentres fait également partie intégrante de la mise en œuvre du PDGMR. La Ville consacrera un montant de 18,6 M\$ au cours des trois prochaines années pour commencer l'acquisition de terrains, de même que la conception et la construction d'un total de sept écocentres.

Ces nouvelles infrastructures permettront à la collectivité montréalaise de diminuer en partie son empreinte de carbone et, par conséquent, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES ESPACES PUBLICS

Le Quartier des spectacles prend, depuis quelques années, une place de choix dans le cœur des festivaliers, qu'ils soient montréalais ou qu'ils viennent de partout dans le monde. Le Quartier des spectacles constitue un quartier urbain animé qui renforce le statut de Montréal comme destination culturelle de classe internationale. Afin de finaliser ce projet, la Ville de Montréal y investira 34,9 M\$ au cours de trois prochaines années. Les travaux consistent à aménager l'esplanade Clark et le campanile de la place des Festivals, à acquérir du mobilier urbain visant à améliorer la sécurité des visiteurs lors des festivals et à améliorer l'accessibilité universelle dans le secteur de la Place des arts. Des sonomètres visant à assurer un meilleur contrôle du bruit lors des festivals seront également installés. Par ailleurs, des travaux seront entrepris pour réaliser le réaménagement de surface de la rue De Bleury (entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard De Maisonneuve) ainsi que de la rue Clark (entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard René-Lévesque), dans la continuité de l'esplanade Clark.

La Ville de Montréal poursuit également ses travaux d'infrastructures et d'aménagement pour la réalisation du site du Campus Outremont et de ses abords. Ce projet de 40,9 M\$ dans le PTI 2019-2021 consiste à construire un quartier universitaire et résidentiel s'étendant sur une superficie totale de 118 hectares, au nord de l'arrondissement d'Outremont. Ce projet vise à créer, à terme, un quartier universitaire exemplaire (LEED pour l'aménagement des quartiers), à dynamiser les secteurs d'emplois et à bonifier la qualité de vie des résidents. Il permettra la création de 2 600 unités d'habitation (incluant des logements abordables, sociaux et communautaires) sur le site et à ses abords, de plusieurs parcs locaux et de quatre hectares de nouveaux espaces verts.

Le secteur de Griffintown continue sa revitalisation urbaine, passant d'ancienne zone industrielle à quartier d'une grande diversité d'usages, y compris des activités résidentielles et commerciales. Griffintown est devenu un quartier en plein essor grâce au projet de transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain, au développement immobilier provenant du secteur privé et à la consolidation du rôle de l'École de technologie supérieure de Montréal dans le quartier. Afin de soutenir ces efforts, la Ville investira 24,4 M\$ pour renouveler les infrastructures souterraines, aménager et créer des espaces publics et développer le logement social et communautaire. De plus, 28 000 m² d'espaces verts seront aménagés et 10 km de rues seront réaménagés, dont 6 km privilégieront une circulation douce. La création de ce nouveau quartier animé permettra donc de favoriser tant la mobilité durable que l'augmentation de la canopée grâce à la qualité des interventions publiques. Un programme particulier d'urbanisme pour le secteur de Griffintown a d'ailleurs été adopté en 2013.

La Ville de Montréal souhaite mettre en valeur une nouvelle place publique, la place des Montréalaises, dont l'accès aux piétons a été bonifié grâce au recouvrement de l'autoroute Ville-Marie. Le projet du secteur Champ-de-Mars, situé aux abords de l'autoroute Ville-Marie, dans l'arrondissement de Ville-Marie, s'inscrit dans une vaste requalification du territoire, comprenant notamment le réaménagement du square Viger ainsi que l'implantation récente du Centre hospitalier de l'Université de Montréal

(CHUM-CRCHUM). La Ville de Montréal compte investir 15,2 M\$ dans cette nouvelle place publique. Ce projet permettra à la Ville de retisser les liens entre la ville ancienne (arrondissement historique) et la ville moderne (centre-ville) pour ainsi mettre en valeur un réseau d'espaces publics de grande qualité, le tout dans un cadre urbain revitalisé.

Le développement du logement social et communautaire et abordable demeure une des priorités de l'administration municipale, priorité réaffirmée par l'annonce de la Stratégie 12 000 logements. Un montant de 15,0 M\$ est prévu pour le programme d'acquisition des terrains et d'immeubles à des fins de logements sociaux et communautaires. Ce programme permet l'augmentation de la réserve foncière de terrains et d'immeubles pour la réalisation de logements sociaux et communautaires. Ces terrains et immeubles seront vendus, par la suite, à des organismes communautaires pour la réalisation de projets. De plus, un montant de 8,0 M\$ s'ajoute afin de financer des travaux d'infrastructures et d'aménagement du domaine public nécessaires à la réalisation de projets de logements sociaux et communautaires, dans le cadre de programmes de subventions tels qu'AccèsLogis Québec.

Dans le cadre de la Politique de stationnement et de la Stratégie d'électrification des transports, la Ville souhaite planter un réseau de pôles de mobilité sur l'ensemble de son territoire. Un montant de 15,0 M\$ sera consacré à l'aménagement de 120 pôles de mobilité, s'inscrivant dans la vision municipale de se démarquer comme ville innovante et durable en misant notamment sur le développement de modes de transports alternatifs à l'auto-solo. En mettant à la disposition des citoyens une variété de services de mobilité, des solutions de rechange comme le vélopartage, la marche, le taxi et les transports collectifs seront d'autant plus attrayantes. En plus des travaux d'infrastructures et d'aménagement du domaine public, le projet prévoit l'aménagement de stationnements sécurisés pour les vélos.

Par ailleurs, la Ville de Montréal compte investir 7,9 M\$ pour l'acquisition stratégique de terrains ou d'immeubles dans des secteurs prioritaires afin de favoriser la réalisation de projets de développement immobilier et d'assurer la réalisation des interventions municipales d'aménagement requises pour soutenir des projets urbains à venir.

La Ville poursuit aussi, pour 5,9 M\$, ses investissements dans le Vieux-Montréal, dans le cadre du Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal, adopté en 2013 par le conseil d'agglomération. Ces investissements contribuent, à la fois, à favoriser la vitalité des activités économiques, à créer des espaces conviviaux et sécuritaires pour les piétons et à mettre en valeur le caractère historique et patrimonial des lieux. Le secteur visé par ces investissements est celui de la rue Saint-Paul, la plus ancienne rue commerciale de Montréal, qui traverse d'est en ouest en serpentant légèrement le cœur patrimonial du Vieux-Montréal. Le territoire d'intervention couvre donc la rue Saint-Paul, de la place Jacques-Cartier à la rue McGill, et le projet prévoit la réfection de la chaussée, y compris son revêtement en pavés de granit, ainsi que la construction de nouveaux trottoirs en agrégats de béton avec bordure de granit.

Cœur symbolique, au 19^e siècle, de Montréal métropole du Canada, le square Dorchester et la place du Canada participent activement à la consolidation du centre-ville et affirment sa vocation de centre des affaires. Ce lieu demeure aujourd’hui l’un des espaces les plus prestigieux de Montréal, rehaussant la qualité de vie urbaine. La très grande fréquentation de ces espaces par les Montréalais et les touristes génère d’importantes retombées économiques. Le montant de 4,7 M\$ consacré à ce projet servira notamment à la révision de la géométrie des rues, au réaménagement des trottoirs, ainsi qu’à la mise en valeur des formes paysagères et des composantes significatives du square et de la place, ce qui inclut la restauration des œuvres d’art public, le pavage des allées, l’intégration de mobilier urbain et la mise en lumière de l’ensemble. Les travaux de réaménagements toucheront la portion nord du Square Dorchester ainsi que la portion sud de la place du Canada, les travaux dans les autres sections étant déjà terminés.

Un investissement de 3,4 M\$ est prévu pour la requalification urbaine du projet nommé « Le Triangle » pour la forme du terrain où il se situe, soit un secteur de 40 hectares délimité par l’avenue Mountain Sights à l’ouest, la rue de la Savane au nord et à l’est, et le chemin de fer du Canadien Pacifique au sud. La transformation de ce secteur servant auparavant au commerce lourd en un nouveau quartier résidentiel comprend la construction de 3 300 logements (dont 2 400 sont déjà réalisés), y compris des logements sociaux et abordables, la création et l’aménagement d’un parc, une augmentation importante de la canopée et le réaménagement de rues. Ce projet permettra d’apaiser la circulation pour les résidents.

En adoptant la Politique de l’enfant – Naître, grandir, s’épanouir à Montréal : de l’enfance à l’adolescence, la Ville reconnaît que la métropole présente des traits distincts de défavorisation matérielle et sociale qui touchent un nombre considérable de jeunes de moins de 18 ans. Elle cherche ainsi à agir dans toutes les sphères de ses responsabilités pour offrir équitablement des conditions de développement favorables et nécessaires au bien-être de tous les enfants. Un montant de 3,0 M\$ sera donc consacré à la réalisation d’aménagements urbains actifs, ludiques et sécuritaires pour les enfants. Ces interventions sont nécessaires pour améliorer les corridors scolaires favorisant le déplacement actif des jeunes vers l’école.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET TERRAINS DE JEUX

Le réseau des équipements aquatiques montréalais accuse un vieillissement important et l’aménagement d’un bon nombre de piscines n’est pas ajusté aux pratiques récréatives et sportives contemporaines, ni aux besoins de certaines clientèles. Le Programme aquatique de Montréal (PAM) – volet « mise aux normes » a été adopté en 2014. Il vise à soutenir financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets de mise aux normes et d’amélioration fonctionnelle de leurs équipements aquatiques existants. L’objectif spécifique est de maintenir les équipements aquatiques municipaux en bon état et de les rendre plus attrayants afin d’assurer aux citoyens une offre de services

de qualité. Un montant de 32,2 M\$ est prévu pour les trois prochaines années. En adéquation avec le PAM, plusieurs autres projets visent à soutenir financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets de construction de nouveaux équipements aquatiques intérieurs multifonctionnels. Le PTI 2019-2021 prévoit un montant de 46,3 M\$ pour la réalisation de nouvelles installations, notamment la construction du centre aquatique de Rosemont et le démarrage du projet du centre récréatif de Pierrefonds.

Un investissement de 67,5 M\$ permettra de lancer plusieurs projets de développement d'installations sportives. Parmi ces projets, notons l'aménagement d'une mezzanine et la création de nouvelles zones d'activités pour les enfants au TAZ, afin de désengorger son *skatepark*, ainsi que l'amélioration de l'offre de services aux terrains de soccer et de football synthétiques du complexe sportif Marie-Victorin. De plus, le complexe récréatif Gadbois (CRG), considéré comme le troisième plus grand centre sportif de la Ville de Montréal, sera reconstruit afin d'offrir des installations sécuritaires et de répondre adéquatement aux besoins de ses clientèles récréatives, sportives et compétitives. L'offre de services sera également bonifiée pour les résidents de l'est de l'île de Montréal.

Afin d'offrir aux Montréalais des installations sportives conformes aux lois en vigueur, des investissements de 36,7 M\$ sur trois ans sont prévus pour la mise aux normes des arénas municipaux, en soutien aux arrondissements. L'objectif de ce programme est de remplacer les systèmes de réfrigération au fréon dans 30 arénas municipaux et de mettre aux normes les composantes de sécurité des systèmes à l'ammoniac de 4 arénas municipaux.

La Ville de Montréal compte investir 29,5 M\$ dans son programme de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des plateaux sportifs extérieurs. L'objectif de ce programme, en collaboration avec les arrondissements, est de maintenir en bon état le réseau des terrains sportifs extérieurs pour une diversité de sports afin d'assurer aux citoyens une offre de services de qualité. Cet important investissement permettra d'accélérer les travaux visant l'amélioration, la réfection et la mise aux normes des plateaux sportifs extérieurs, au regard des défis majeurs mis en lumière par le Plan directeur du sport et du plein air urbains, de façon équitable sur le territoire et dans une diversité de sports selon les besoins actuels et émergents.

Les sports de glace extérieurs font partie des mœurs des Montréalais et les changements climatiques influent de plus en plus sur la saison de patinage. En 2016, 262 patinoires extérieures ont été installées et entretenues sur le territoire de la Ville de Montréal, dont 8 étaient réfrigérées. Le programme d'aménagement des glaces extérieures, évalué à 7,5 M\$ sur trois ans, prévoit l'aménagement d'une patinoire réfrigérée par année, dans des lieux qui deviendront des pôles d'activités de patinage pour toute la ville.

La Ville investira 4,0 M\$ dans la création d'un pôle sportif régional en sports de balle, en mettant aux normes des terrains situés sur un même site ou à proximité les uns des autres, tel que prévu dans la

Politique du baseball 2015-2025, et qui permettra d'accueillir des compétitions d'envergure. L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville bénéficiera de la mise en place d'un tel pôle, en arrimage avec la mise aux normes prévue au stade Gary-Carter.

CULTURE ET PATRIMOINE

Parmi les investissements liés à la culture et au patrimoine, une enveloppe de 80,7 M\$ est prévue afin de continuer à soutenir la consolidation et le développement du réseau des bibliothèques, dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques de Montréal (programme RAC). Il s'agit de mettre à la disposition de la population des équipements accueillants, contemporains, novateurs et ouverts sur leur milieu, dans le but d'enrichir la vie culturelle, éducative et communautaire des Montréalais. En complément du programme RAC, un montant additionnel de 25,1 M\$ sera investi dans l'implantation de la technologie RFID dans les bibliothèques. Cette technologie permettra de rendre la circulation des usagers et des documents plus rapide et plus fluide.

La Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) se sont engagés, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal, à poursuivre la concertation continue sur les équipements culturels, nommée Forum des équipements culturels. Cette concertation permet la planification et le déploiement d'un réseau culturel de qualité. Une somme de 40,8 M\$ sera investie dans le cadre du programme d'acquisition et de valorisation des équipements culturels pour la rénovation ou la construction de maisons de la culture (dont le centre Peter-McGill, l'Espace Rivière, la maison de la culture Rosemont, etc.) ainsi que pour la rénovation de bâtiments corporatifs ou patrimoniaux (dont le musée de Lachine, le Château Dufresne, le bain Saint-Michel, etc.) afin de leur donner une vocation culturelle.

Profitant de l'opportunité offerte par la relocalisation du Centre d'histoire de Montréal (CHM), la Ville de Montréal entend redéfinir l'identité et l'offre de services du CHM et offrir aux Montréalais un tout nouveau concept d'espace citoyen, de lieu d'interprétation historique et de diffusion culturelle. Ce projet vise la création d'un lieu muséal et culturel innovant, situé en plein cœur du Quartier des spectacles. Un investissement de 9,9 M\$ est prévu pour la période 2019-2021 afin d'offrir aux futurs visiteurs un espace identitaire vibrant au rythme de l'actualité et, connecté à l'histoire de la ville, tout en se projetant dans son avenir.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Afin de maximiser la sécurité des citoyens, de minimiser le temps de réponse sur le terrain et de veiller à ce que les milieux de travail des policiers et des pompiers soient pleinement sécuritaires et fonctionnels, la Ville de Montréal procédera à des investissements importants dans ses infrastructures de sécurité publique.

Ainsi, au cours des trois prochaines années, des investissements évalués à 72,0 M\$ seront effectués pour des programmes de mise à niveau et de maintien des actifs immobiliers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM). Un montant de 26,7 M\$ sera également investi dans un projet de développement d'un pôle multifonctionnel du SPVM, qui consiste à relocaliser les bureaux du Service des enquêtes spécialisées et à construire une nouvelle salle de tir.

De plus, la Ville procédera à la modernisation des systèmes informatiques de soutien aux opérations du SPVM et du SIM, incluant les activités de prévention, pour un montant de 24,0 M\$.

Toujours dans le but d'offrir un milieu sécuritaire aux pompiers, le projet de captation des gaz émanant du diesel brûlé par les camions à l'intérieur des casernes sera mené à terme (1,5 M\$). Notons également la poursuite des programmes de remplacement de véhicules spécialisés (SPVM et SIM), pour un montant de 29,4 M\$.

ESPACE POUR LA VIE

La Ville de Montréal compte poursuivre la réalisation de projets novateurs qui bonifieront l'offre muséale montréalaise au cours des prochaines années. Ces projets permettront de préserver et de renouveler des infrastructures patrimoniales et de donner un nouvel élan à leur fréquentation et aux revenus afférents.

Ainsi, le PTI 2019-2021 prévoit un montant de 19,8 M\$ pour le projet de métamorphose de l'Insectarium, en vue d'y offrir des expériences sensorielles et des rencontres inédites avec le monde des insectes et, ainsi, de raviver le lien qu'ont les visiteurs avec la nature.

La planification des investissements au Jardin botanique vise la protection de ses actifs patrimoniaux, mais aussi la mise en valeur de ses divers attraits, dans une approche valorisant des aménagements novateurs ainsi que l'utilisation responsable et durable des ressources. Âgés de plus de 85 ans, certains secteurs du Jardin exigent des interventions à court et à moyen terme. Rappelons que le Jardin botanique accueille annuellement près de 850 000 visiteurs et que ses installations doivent pouvoir répondre à leurs attentes tant à l'égard de la qualité de l'expérience que de la sécurité. Des investissements de 18,1 M\$ sont prévus dans son programme de maintien des éléments de l'actif. Par ailleurs, un montant de 8,0 M\$ sera consacré au parcours des phytotechnologies, l'un des éléments phare du programme du Jardin botanique qui constituera un nouvel attrait pour les visiteurs. Ce projet permettra aussi de résoudre des problèmes environnementaux auxquels fait face le Jardin botanique, en raison de son âge, et le positionnera également comme étant un précurseur dans la recherche et l'expérimentation en phytotechnologie.

De plus, un investissement de 18,7 M\$ est planifié pour le projet de migration du Biodôme, ce qui permettra de revoir les circuits de visite et la scénographie des écosystèmes en misant sur des expériences qui éveilleront tous les sens, et en rendant les visites plus immersives, participatives et introspectives. Un montant de 11,6 M\$ est également prévu dans son programme de maintien des éléments de l'actif.

Pour sa part, le programme de maintien de l'actif du Planétarium Rio Tinto Alcan permettra notamment de mettre à niveau et de renouveler les équipements techniques (notamment le dispositif multimédia) des théâtres immersifs, pour un montant de 5,1 M\$.

AUTRES PROJETS IMPORTANTS

La Ville de Montréal investira dans divers autres programmes et projets, notamment :

- 235,9 M\$ dans les technologies de l'information, dont 20,1 M\$ pour faire évoluer le parc de postes de travail et contrer sa désuétude, 10,9 M\$ pour développer une série de nouveaux services numériques transactionnels (permis de construction, permis d'occupation du domaine public, etc.) et 2,1 M\$ pour remplacer le portail web de la Ville afin d'accroître l'offre numérique de services directs aux citoyens et aux entreprises;
- 149,3 M\$ dans plusieurs programmes de protection de l'actif immobilier, dont 12,6 M\$ pour des bâtiments culturels, 11,6 M\$ pour des édifices vacants et excédentaires, et 9,3 M\$ pour des bâtiments à vocation communautaire;
- 129,0 M\$ dans des rénovations majeures de bâtiments (79,0 M\$ pour l'hôtel de ville, 26,9 M\$ pour la cour municipale et 23,1 M\$ pour le complexe sportif Claude-Robillard);
- 89,6 M\$ pour les programmes d'achat et de remplacement de véhicules, y compris des équipements mécaniques et spécialisés qui intègrent des technologies écoresponsables, pour les 19 arrondissements et les services centraux. Les véhicules sont remplacés par des modèles 100 % électriques ou plus écologiques, selon les catégories;
- 51,1 M\$ dans un programme de mise à niveau des cours de service, dans les arrondissements;
- 14,1 M\$ pour le programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de la neige, afin d'en accroître la capacité;
- 9 M\$ dans le programme Métropole amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle (AU) pour faire de Montréal une ville favorable au vieillissement actif et accessible à tous (par, entre autres, la transformation de parcs, l'aménagement de stations d'exercice, l'aménagement d'aires de repos, etc.);
- 8,0 M\$ pour la construction d'un centre de services animaliers, en collaboration avec les professionnels spécialisés, afin de répondre aux nouvelles normes en matière de gestion animalière et de bien-être.

Gestion de la dette



Photo : Marc Cramer

STRATÉGIES DE FINANCEMENT À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS

SUIVI DE LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

À titre d'administratrice de fonds publics, la Ville accorde une place prépondérante à la saine gestion de ses finances. Elle a notamment adopté, en 2004, la politique de gestion de la dette, où elle affirme qu'il faut gérer de façon à ce que l'endettement public soit raisonnable, c'est-à-dire en tenant compte de la capacité de payer des contribuables (coût net de la dette), tout en maintenant des services de qualité pour les citoyens.

Mentionnons qu'historiquement, la Ville avait recours à l'emprunt pour financer la majeure partie de ses investissements. Un tel procédé implique de faire des choix pour ne pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale au pouvoir d'emprunt de la Ville. La politique a donc pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

Avec la politique de gestion de la dette, la Ville de Montréal poursuit les objectifs suivants :

- gérer sa dette de façon responsable et prudente, ce qui implique de se donner un cadre formel balisant le recours à l'endettement;
- adopter des pratiques qui permettent d'ajuster son niveau d'endettement;
- s'assurer d'un accès stable aux marchés des capitaux et de taux avantageux;
- améliorer sa situation financière et, ainsi, maintenir, voire bonifier, sa cote de crédit.

Les pratiques de gestion adoptées en fonction de cette politique sont regroupées sous cinq énoncés généraux. Toute dérogation doit faire l'objet d'une autorisation, selon le cas, du conseil municipal ou du conseil d'agglomération. Pour plus d'information à ce sujet, le lecteur peut consulter la politique de gestion de la dette sur le site Internet de la Ville (ville.montreal.qc.ca/finances).

Cette politique a donc permis à la Ville de se doter d'un encadrement, d'objectifs et d'orientations en ce qui a trait à la gestion de la dette. Des mesures particulières sont aussi prévues afin d'améliorer la situation d'endettement de Montréal. Conformément à ces dispositions, une contribution volontaire est effectuée chaque année. Au budget de fonctionnement de 2019, celle-ci s'élève à 72,0 M\$. Ainsi, depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de 2019, la politique de gestion de la dette aura permis de réduire l'endettement global de 635,9 M\$. Au 31 décembre 2017, cette somme a été utilisée de diverses

façons, notamment en contributions supplémentaires au remboursement accéléré d'un emprunt (9,2 M\$), en affectation destinée à réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt¹ (335,7 M\$) et, enfin, pour éviter des emprunts de refinancements (69,2 M\$). Le solde de la réserve accumulée à la fin de 2017 et les contributions de 2018 et 2019 serviront à diminuer les emprunts à émettre à des fins de refinancement (221,8 M\$).

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer grandement le profil financier de la Ville et, ce faisant, de voir sa cote de crédit bonifiée. Cette politique fixe aussi certaines balises à respecter en ce qui touche tant l'endettement que le poids du service de la dette. L'évolution de ces ratios sera présentée ultérieurement.

STRATÉGIE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

La Ville de Montréal poursuit, en 2019, le réalignement majeur de son programme d'investissement amorcé en 2015, dans le cadre du Programme montréalais d'investissement (PMI 2015-2024). Une planification des projets sur 10 ans permet une meilleure réalisation des projets, en matière de coûts et de délais, tout en assurant une planification à long terme de l'évolution de la dette et des différentes sources de financement. Les besoins évalués en 2014 par les services municipaux portent le niveau des investissements annuels de 1,3 G\$ à 2,1 G\$. Cette augmentation découle à la fois des nouveaux projets de développement et d'un rattrapage du retard dans la réfection et l'entretien des infrastructures.

Par ailleurs, le PMI prévoit aussi que dorénavant, des sommes croissantes seront destinées au paiement au comptant d'immobilisations (PCI). Selon le PMI, des sommes croissantes de 80,0 M\$ par an doivent être consacrées au PCI, pour atteindre 800,0 M\$ en 2024. Ces PCI permettent de réduire substantiellement le recours à l'emprunt.

D'autres sources de revenus contribuent à réduire le recours à l'emprunt, notamment les subventions gouvernementales, dont celles du gouvernement fédéral sont versées comptant, alors que celles du gouvernement du Québec sont majoritairement remboursées sur des termes de 10 ou 20 ans.

Une fois ces sources de revenus considérées, le solde des investissements est financé par emprunt, pour des termes n'excédant pas 20 ans. Cela permet de répartir sur plusieurs années le coût des immobilisations. Lorsque les emprunts sont émis, le coût de ces emprunts², soit l'amortissement du capital, les intérêts et autres frais, est imposé aux contribuables de la Ville au moyen de la taxe foncière générale ou spéciale, ou encore, pour les emprunts à la charge des contribuables de l'agglomération, de quotes-parts générales ou spécifiques. À cet effet, les instances adoptent des règlements autorisant des

1. Paiement au comptant des immobilisations (PCI).

2. Des emprunts sont aussi réalisés pour le financement des dépenses en immobilisations de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM). Le coût total de ces emprunts doit être facturé aux redevances annuelles, tel que le prévoit la Charte de la Ville de Montréal. Aussi, depuis 2011, en vertu de nouvelles dispositions législatives, la Ville doit réaliser les emprunts requis pour les investissements non subventionnés de la STM. Tous les coûts sont entièrement remboursés par la STM.

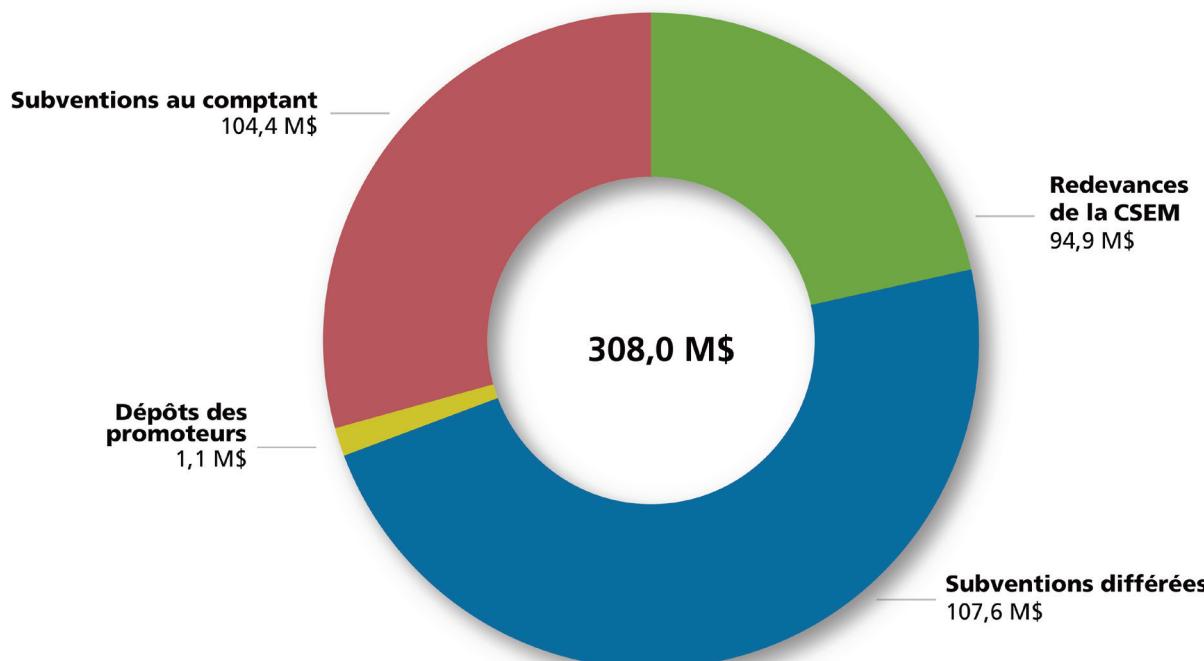
emprunts. Ces règlements doivent notamment stipuler le terme du financement. Ils doivent aussi préciser qui assumera la charge occasionnée par l'emprunt.

L'ensemble des règlements d'emprunt en vigueur, ainsi que ceux qui seront nouvellement adoptés en vertu des sommes autorisées au Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2021 pourront être utilisés par les unités d'affaires en 2019. Des dépenses et des revenus divers y seront affectés. Un suivi sera requis tout au long de l'année afin d'ajuster le besoin réel d'emprunts en conséquence.

STRATÉGIE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE 2019

Les dépenses brutes prévues au PTI pour l'année 2019 atteignent 2 099,4 M\$. Différentes sources de financement serviront à financer ces dépenses, qui sont majoritairement des dépenses en immobilisations. Les sources de financements externes, soit celles à la charge de tiers, atteignent 308,0 M\$, tel que le présente le graphique 11.

Graphique 11 – Sources de financement externes, en 2019
(en milliers de dollars)

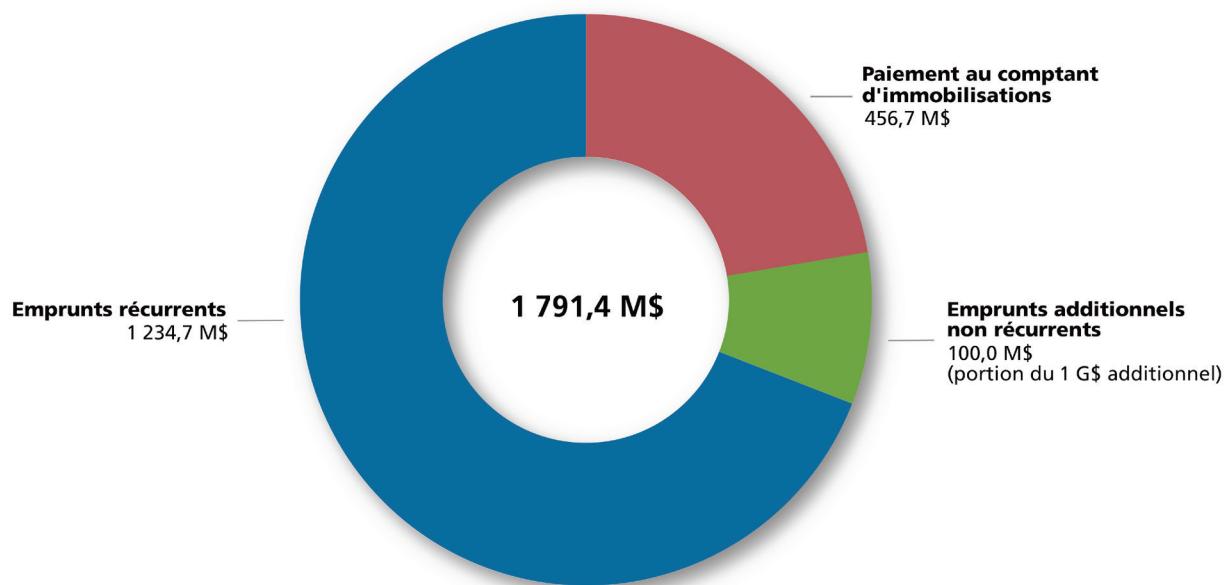


Parmi ces sources de financement externes, la Ville devra avoir recours à l'emprunt pour la dette de la Commission des services électriques de Montréal (CSÉM), celle-ci étant remboursée en totalité par les redevances annuelles des usagers et utilisateurs du réseau des conduits souterrains. Le coût de ces emprunts est donc à la charge de tiers.

Les sources de financement internes, soit celles assumées par les contribuables, s'élèvent à 1 791,4 M\$. Elles sont réparties entre la portion payée au comptant et celle financée par emprunt, tel que présente le graphique 12.

Graphique 12 – Sources de financement internes, en 2019

(en milliers de dollars)



Au fil des années, les contribuables assument au comptant une part de plus en plus importante des dépenses d'investissement, soit 456,7 M\$ pour 2019. Tel que cela a été mentionné précédemment, en 2024, les investissements payés au comptant devraient atteindre 800,0 M\$, selon les perspectives du PMI 2015-2024.

Le solde des dépenses, soit 1 334,7 M\$, doit être financé par emprunt et le coût des emprunts, lorsque ceux-ci seront émis, sera imposé aux contribuables de la Ville ou de l'agglomération, selon le cas. Ce volume d'emprunts comprend des investissements récurrents de 1 234,7 M\$ ainsi que la quatrième tranche de 100,0 M\$, non récurrente, d'un volume d'investissements additionnels de 1 G\$. Ce volume additionnel instauré au PMI 2015-2024 s'échelonne sur cinq ans, soit de 2015 à 2019, et le montant annuel est réduit de 50,0 M\$ chaque année.

Au-delà de ces prévisions d'investissements, il faut tenir compte de plusieurs autres paramètres pour déterminer le volume d'emprunts à effectuer au cours de l'année 2019. C'est ce volume global d'emprunts qui affectera le budget de fonctionnement de 2019. Parmi les principaux paramètres à considérer, mentionnons :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers de 2018 et 2019, le volume d'emprunts autorisés aux règlements d'emprunt déjà en vigueur, ainsi que le volume d'emprunts qui sera adopté dans les nouveaux règlements d'emprunt conformément au PTI 2019-2021;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements, rendue possible par l'excédent de l'encaisse;
- l'utilisation des sommes réservées conformément à la politique de gestion de la dette en vue de réduire les emprunts de refinancements, ou encore en vue de payer au comptant des dépenses en immobilisations imputées aux règlements d'emprunts;
- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la Société de transport de Montréal (STM), celle-ci en assumant tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville prévoit émettre en 2019 un volume d'emprunts d'environ 1 392,8 M\$, comprenant une prévision d'emprunts de 225,7 M\$ pour la STM. Le solde de 1 167,2 M\$ servira aux refinancements (103 M\$), aux emprunts à la charge de tiers (72,3 M\$) et aux emprunts à la charge des contribuables (991,9 M\$). Ces emprunts seront émis pour des termes de 5, 10, 20 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. Un taux d'intérêt moyen de 4 % a été prévu.

Pour 2020, le volume annuel d'emprunts oscille autour de 1,3 G\$, ce qui inclut notamment une prévision de 311,5 M\$ pour la STM et des emprunts à la charge des contribuables de 961,8 M\$, à un taux de 4,5 %. Pour 2021, le volume est de quelque 1,2 G\$, avec une prévision de 198,5 M\$ pour la STM et des emprunts à la charge des contribuables de 893,6 M\$, à un taux d'intérêt moyen escompté de 5 %.

Au 31 décembre 2017, la dette brute de la Ville s'élevait à 8,6 G\$³ et la dette nette, à 5,1 G\$. En tenant compte des dépenses d'investissement, des programmes d'emprunts et des échéances de dettes, les coûts bruts et nets de la dette estimés pour les exercices de 2018 à 2021 sont présentés dans le tableau suivant.

3. Cette dette inclut celle émise pour la STM au 31 décembre 2017, qui s'élève à 636,8 M\$.

Tableau 13 – Coût de la dette, de 2018 à 2021

(en milliers de dollars)

	COMPARATIF		Budget	
	2018	2019	2020	2021
Coût brut de la dette				
Intérêts et autres frais ¹	399 708,5	408 676,4	436 112,9	490 546,6
Remboursement de capital et contributions				
aux fonds d'amortissement	478 373,3	498 425,0	535 907,0	596 215,3
878 081,8	907 101,4	972 019,9	1 086 761,9	
Affectation au remboursement de la dette	31 092,9	41 818,3	40 463,2	41 523,9
Remboursement de capital par subventions ²	84 535,1	79 770,3	72 307,6	65 529,8
Remboursement de capital de la STM ³	30 125,5	26 254,6	11 417,8	73 685,1
	145 753,5	147 843,2	124 188,6	180 738,8
Coût brut de la dette	1 023 835,3	1 054 944,6	1 096 208,5	1 267 500,7
Moins :				
Revenus de placement des fonds d'amortissement	66 246,2	66 116,2	65 326,2	82 238,3
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec				
- pour la portion des intérêts	32 262,9	25 302,1	22 665,2	20 861,6
- pour la portion du capital ²	84 535,1	79 770,3	72 307,6	65 529,8
	183 044,2	171 188,6	160 299,0	168 629,7
Moins :				
Recouvrement de la Société de transport de Montréal				
- pour la portion des intérêts	32 278,4	37 473,3	49 689,0	59 598,0
- pour la portion du capital ³	30 125,5	26 254,6	11 417,8	73 685,1
Recouvrement sous la forme de redevances de la Commission des services électriques de Montréal	41 168,4	43 202,9	47 873,8	52 201,9
	103 572,3	106 930,8	108 980,6	185 485,0
Coût net de la dette à la charge des contribuables	737 218,8	776 825,2	826 928,9	913 386,0
Répartition de cette charge entre les contribuables				
Contribuables de l'agglomération	227 676,2	233 449,4	212 512,5	253 813,6
Contribuables de la Ville de Montréal	509 542,6	543 375,8	614 416,4	659 572,4

1. À partir de 2018 la ligne « Prime à l'émission - Revenus reportés » est intégrée à la ligne « Intérêts et autres frais ».

2. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, portion capital.

3. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, portion capital.

ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE BRUTE ET NETTE

Le graphique 13 illustre l'évolution de la dette directe brute et nette, depuis la réorganisation municipale de 2002.

Graphique 13 – Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2021
(en millions de dollars)

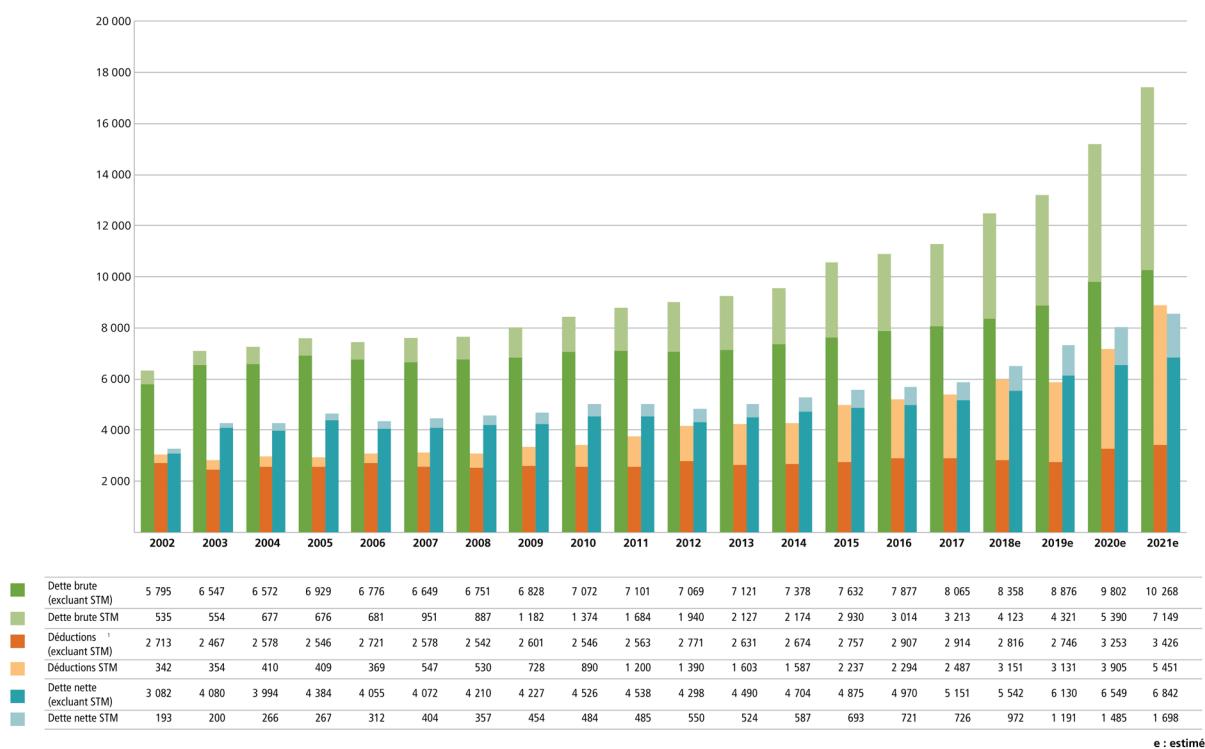


- Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE BRUTE ET NETTE

Le graphique 14 illustre l'évolution de la dette consolidée brute et nette de la Ville de Montréal, de 2002 à 2021. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, notamment la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal, Technoparc Montréal, Anjou 80 et la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Graphique 14 – Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2021
(en millions de dollars)



- Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement.

RATIO DE LA LIMITÉ D'ENDETTEMENT

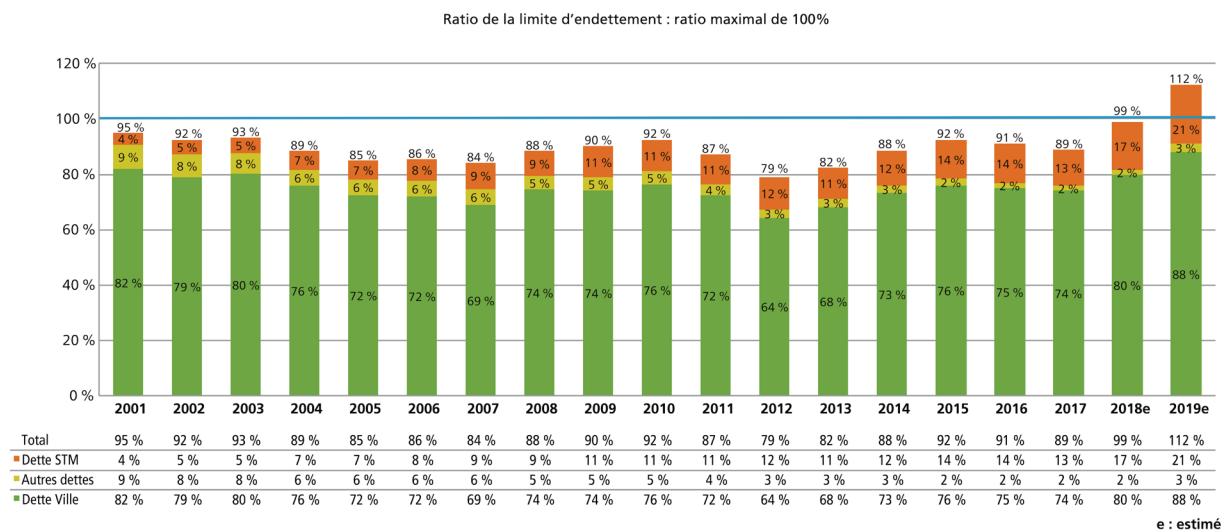
La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette en excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal.

Depuis 2015, la Ville a mis en place de multiples stratégies visant à permettre d'accroître substantiellement ses réalisations relatives au programme d'immobilisations, et ce, compte tenu des volumes accrus anticipés au Programme montréalais d'investissement (PMI) 2015-2024. Durant cette période, de nouvelles stratégies de financement de ces investissements ont aussi été introduites, notamment l'accroissement des paiements au comptant. L'accroissement des dépenses en immobilisations a dépassé l'accroissement des paiements au comptant, ce qui implique une hausse du recours à l'emprunt. Le niveau actuel et anticipé de la dette fait en sorte que le ratio d'endettement estimé pour 2019 dépassera la limite prévue à la politique de gestion de la dette. En effet, pour 2019, le ratio d'endettement pourrait atteindre 112 %.

Il est donc nécessaire d'obtenir une dérogation temporaire, pour 2019, de la limite d'endettement telle qu'elle est définie à la politique de gestion de la dette. Cette dérogation temporaire s'impose compte tenu des orientations prises depuis 2015, et auxquelles l'Administration souscrit toujours, afin d'effectuer cet incontournable rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs de la Ville de Montréal.

L'Administration entend, par ailleurs, élaborer une stratégie financière et fiscale pour assurer, à moyen terme, le retour du ratio d'endettement à l'intérieur des balises actuelles de la politique de gestion de la dette.

Graphique 15 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2019

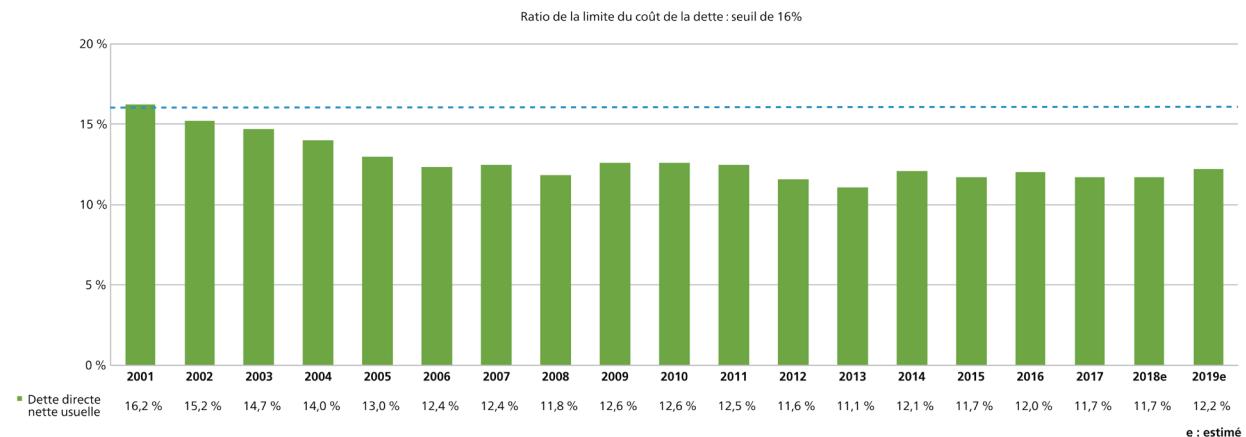


RATIO DE LA LIMITÉ DU COÛT DE LA DETTE

Le graphique 16 présente le coût net⁴ de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des dépenses de la Ville.

En 2001, le coût net de la dette représentait 16,2 % de l'ensemble des charges, du financement et des affectations. En 2019, ce ratio affiche une importante diminution. Selon les prévisions budgétaires, ce ratio n'atteindrait que 12,2 %.

Graphique 16 – Coût net du service de la dette en pourcentage des dépenses, de 2001 à 2019



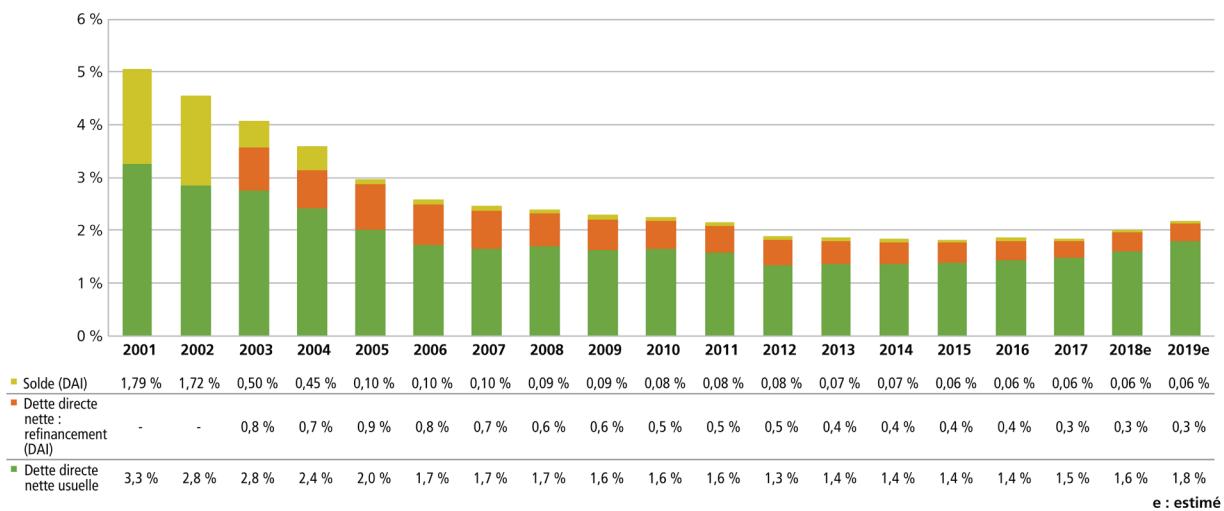
4. Ce coût net de la dette exclut le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de l'ancienne Ville de Montréal. Ce coût net s'élève à 83 M\$.

LE POIDS DE LA DETTE PAR RAPPORT À LA RICHESSE FONCIÈRE

Le graphique 17 présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée⁵. Le poids de la dette directe nette est passé de 3,3 % en 2001 à 1,8 % en 2019. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 2,1 % en décembre 2019. Cette réduction est attribuable à quatre facteurs principaux :

- la forte appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal;
- la variation de la valeur du déficit actuel initial du régime de retraite des cols bleus de l'ancienne Ville de Montréal.

Graphique 17 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2019



5. La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur pondérée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier, afin de refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Détail des investissements pour chacune des unités d'affaires



INVESTISSEMENTS PAR UNITÉS D'AFFAIRES

Cette section présente les investissements relatifs aux immobilisations par unités d'affaires. Les unités d'affaires sont les arrondissements et les services centraux. Les arrondissements sont responsables des projets d'immobilisations qui touchent les services de proximité. Les services centraux sont responsables des projets d'immobilisations qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière.

Les prochaines pages présentent les sommaires d'acquisitions d'immobilisations par unités d'affaires pour le budget de la Ville de Montréal, le budget municipal et le budget d'agglomération.

Détail des investissements par unités d'affaires

Tableau 14 – Investissements par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	13 132,0	7 432,0	5 132,0	25 696,0	-	25 696,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Mercier–Hochelaga–Maisonneuve	9 787,0	9 787,0	8 454,0	28 028,0	-	28 028,0
Montréal-Nord	13 311,0	13 213,0	4 839,0	31 363,0	-	31 363,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	-	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	10 045,0	5 695,0	5 695,0	21 435,0	-	21 435,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 994,0	12 730,0	12 730,0	38 454,0	10 069,0	48 523,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Saint-Laurent	9 999,0	9 720,0	9 720,0	29 439,0	-	29 439,0
Saint-Léonard	7 440,0	6 940,0	6 940,0	21 320,0	-	21 320,0
Sud-Ouest	6 983,0	6 339,0	5 839,0	19 161,0	-	19 161,0
Verdun	5 362,0	4 115,0	4 115,0	13 592,0	-	13 592,0
Ville-Marie	14 185,0	14 185,0	14 185,0	42 555,0	-	42 555,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	8 281,0	6 981,0	8 131,0	23 393,0	-	23 393,0
Total – Arrondissements	154 929,0	140 547,0	129 190,0	424 666,0	10 069,0	434 735,0
Services centraux						
Commission des services électriques	101 830,0	97 945,0	99 125,0	298 900,0	-	298 900,0
Concertation des arrondissements	5 300,0	5 200,0	4 500,0	15 000,0	-	15 000,0
Culture	45 407,0	79 342,0	78 422,0	203 171,0	353 050,0	556 221,0
Diversité et inclusion sociale	3 500,0	4 000,0	4 500,0	12 000,0	-	12 000,0
Eau	481 936,0	536 200,0	564 642,0	1 582 778,0	510 856,0	2 093 634,0
Environnement	122 092,0	123 058,0	67 203,0	312 353,0	367 841,0	680 194,0
Espace pour la vie	40 914,0	18 011,0	24 217,0	83 142,0	6 825,0	89 967,0
Gestion et planification immobilière	131 224,0	175 630,0	174 697,0	481 551,0	151 416,0	632 967,0
Grands parcs, mont Royal et sports	172 091,0	177 626,0	191 877,0	541 594,0	227 936,0	769 530,0
Habitation	11 352,0	10 603,0	10 798,0	32 753,0	30 000,0	62 753,0
Infrastructures du réseau routier	39 145,0	68 371,0	64 461,0	171 977,0	146 195,0	318 172,0
Matériel roulant et ateliers	51 775,0	34 775,0	34 775,0	121 325,0	3 500,0	124 825,0
Société du parc Jean-Drapeau	65 360,0	21 226,0	19 000,0	105 586,0	-	105 586,0
Technologies de l'information	83 262,0	87 427,0	89 173,0	259 862,0	220 462,0	480 324,0
Urbanisme et mobilité	589 233,0	638 569,0	621 108,0	1 848 910,0	2 047 767,0	3 896 677,0
Total – Services centraux	1 944 421,0	2 077 983,0	2 048 498,0	6 070 902,0	4 065 848,0	10 136 750,0
Total – Investissements	2 099 350,0	2 218 530,0	2 177 688,0	6 495 568,0	4 075 917,0	10 571 485,0

Tableau 15 – Investissement par unités d'affaires – Budget du conseil municipal
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	13 132,0	7 432,0	5 132,0	25 696,0	-	25 696,0
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	9 787,0	9 787,0	8 454,0	28 028,0	-	28 028,0
Montréal-Nord	13 311,0	13 213,0	4 839,0	31 363,0	-	31 363,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	-	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	10 045,0	5 695,0	5 695,0	21 435,0	-	21 435,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 994,0	12 730,0	12 730,0	38 454,0	10 069,0	48 523,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Saint-Laurent	9 999,0	9 720,0	9 720,0	29 439,0	-	29 439,0
Saint-Léonard	7 440,0	6 940,0	6 940,0	21 320,0	-	21 320,0
Sud-Ouest	6 983,0	6 339,0	5 839,0	19 161,0	-	19 161,0
Verdun	5 362,0	4 115,0	4 115,0	13 592,0	-	13 592,0
Ville-Marie	14 185,0	14 185,0	14 185,0	42 555,0	-	42 555,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	8 281,0	6 981,0	8 131,0	23 393,0	-	23 393,0
Total – Arrondissements	154 929,0	140 547,0	129 190,0	424 666,0	10 069,0	434 735,0
Services centraux						
Commission des services électriques	101 830,0	97 945,0	99 125,0	298 900,0	-	298 900,0
Concertation des arrondissements	5 300,0	5 200,0	4 500,0	15 000,0	-	15 000,0
Culture	44 937,0	79 042,0	78 242,0	202 221,0	353 050,0	555 271,0
Diversité et inclusion sociale	3 500,0	4 000,0	4 500,0	12 000,0	-	12 000,0
Eau	182 651,0	187 980,0	214 274,0	584 905,0	-	584 905,0
Environnement	4 950,0	2 820,0	3 063,0	10 833,0	-	10 833,0
Espace pour la vie	40 914,0	18 011,0	24 217,0	83 142,0	6 825,0	89 967,0
Gestion et planification immobilière	70 139,0	101 745,0	110 573,0	282 457,0	83 802,0	366 259,0
Grands parcs, mont Royal et sports	128 782,0	132 317,0	146 250,0	407 349,0	72 544,0	479 893,0
Habitation	3 409,0	3 167,0	3 167,0	9 743,0	-	9 743,0
Infrastructures du réseau routier	30 330,0	47 471,0	45 710,0	123 511,0	75 147,0	198 658,0
Matériel roulant et ateliers	31 575,0	21 375,0	21 375,0	74 325,0	2 100,0	76 425,0
Technologies de l'information	39 077,0	42 386,0	43 200,0	124 663,0	115 361,0	240 024,0
Urbanisme et mobilité	554 909,0	592 699,0	566 548,0	1 714 156,0	1 579 274,0	3 293 430,0
Total – Services centraux	1 242 303,0	1 336 158,0	1 364 744,0	3 943 205,0	2 288 103,0	6 231 308,0
Total – Investissements	1 397 232,0	1 476 705,0	1 493 934,0	4 367 871,0	2 298 172,0	6 666 043,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Tableau 16 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération

(en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Services centraux						
Culture	470,0	300,0	180,0	950,0	-	950,0
Eau	299 285,0	348 220,0	350 368,0	997 873,0	510 856,0	1 508 729,0
Environnement	117 142,0	120 238,0	64 140,0	301 520,0	367 841,0	669 361,0
Gestion et planification immobilière	61 085,0	73 885,0	64 124,0	199 094,0	67 614,0	266 708,0
Grands parcs, mont Royal et sports	43 309,0	45 309,0	45 627,0	134 245,0	155 392,0	289 637,0
Habitation	7 943,0	7 436,0	7 631,0	23 010,0	30 000,0	53 010,0
Infrastructures du réseau routier	8 815,0	20 900,0	18 751,0	48 466,0	71 048,0	119 514,0
Matériel roulant et ateliers	20 200,0	13 400,0	13 400,0	47 000,0	1 400,0	48 400,0
Société du parc Jean-Drapeau	65 360,0	21 226,0	19 000,0	105 586,0	-	105 586,0
Technologies de l'information	44 185,0	45 041,0	45 973,0	135 199,0	105 101,0	240 300,0
Urbanisme et mobilité	34 324,0	45 870,0	54 560,0	134 754,0	468 493,0	603 247,0
Total – Services centraux	702 118,0	741 825,0	683 754,0	2 127 697,0	1 777 745,0	3 905 442,0
Total – Investissements	702 118,0	741 825,0	683 754,0	2 127 697,0	1 777 745,0	3 905 442,0

EMPRUNTS À LA CHARGE DES CONTRIBUABLES PAR UNITÉS D'AFFAIRES

La section suivante présente les emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires pour le budget de la Ville de Montréal, le budget municipal et le budget d'agglomération.

Détail des investissements par unités d'affaires

Tableau 17 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	13 132,0	7 432,0	5 132,0	25 696,0	-	25 696,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	9 787,0	9 787,0	8 454,0	28 028,0	-	28 028,0
Montréal-Nord	6 714,0	6 714,0	4 214,0	17 642,0	-	17 642,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	-	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	8 695,0	4 695,0	4 695,0	18 085,0	-	18 085,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	10 069,0	48 259,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Saint-Laurent	9 620,0	9 620,0	9 620,0	28 860,0	-	28 860,0
Saint-Léonard	5 940,0	5 940,0	5 940,0	17 820,0	-	17 820,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	-	17 517,0
Verdun	5 362,0	4 115,0	4 115,0	13 592,0	-	13 592,0
Ville-Marie	14 185,0	14 185,0	14 185,0	42 555,0	-	42 555,0
Villeray-Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	-	20 943,0
Total – Emprunts des arrondissements	142 395,0	131 448,0	125 315,0	399 158,0	10 069,0	409 227,0
Services centraux						
Commission des services électriques	6 900,0	3 600,0	3 300,0	13 800,0	-	13 800,0
Concertation des arrondissements	5 300,0	5 200,0	4 500,0	15 000,0	-	15 000,0
Culture	35 662,0	61 942,0	59 967,0	157 571,0	223 750,0	381 321,0
Diversité et inclusion sociale	3 500,0	4 000,0	4 500,0	12 000,0	-	12 000,0
Eau	323 952,0	403 338,0	441 766,0	1 169 056,0	498 610,0	1 667 666,0
Environnement	96 995,0	94 525,0	56 850,0	248 370,0	301 741,0	550 111,0
Espace pour la vie	38 884,0	16 957,0	22 407,0	78 248,0	3 130,0	81 378,0
Gestion et planification immobilière	131 224,0	175 630,0	174 697,0	481 551,0	151 416,0	632 967,0
Grands parcs, mont Royal et sports	164 079,0	172 464,0	188 065,0	524 608,0	227 936,0	752 544,0
Habitation	11 352,0	10 603,0	10 798,0	32 753,0	30 000,0	62 753,0
Infrastructures du réseau routier	35 193,0	43 201,0	55 780,0	134 174,0	80 363,0	214 537,0
Matériel roulant et ateliers	51 775,0	34 775,0	34 775,0	121 325,0	3 500,0	124 825,0
Société du parc Jean-Drapeau	53 560,0	21 226,0	19 000,0	93 786,0	-	93 786,0
Technologies de l'information	83 262,0	87 427,0	89 173,0	259 862,0	220 462,0	480 324,0
Urbanisme et mobilité	578 310,0	633 174,0	615 218,0	1 826 702,0	2 016 021,0	3 842 723,0
Total – Emprunts des services centraux	1 619 948,0	1 768 062,0	1 780 796,0	5 168 806,0	3 756 929,0	8 925 735,0
Total – Emprunts des unités d'affaires	1 762 343,0	1 899 510,0	1 906 111,0	5 567 964,0	3 766 998,0	9 334 962,0
Fonds des immobilisations - Affectation initiale de 2014	27 700,0	27 700,0	27 700,0	83 100,0	-	83 100,0
Stratégie d'accroissement du PCI	400 000,0	480 000,0	560 000,0	1 440 000,0	-	1 440 000,0
Total – Emprunts à la charge des contribuables	1 334 643,0	1 391 810,0	1 318 411,0	4 044 864,0	3 766 998,0	7 811 862,0

Tableau 18 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités – Budget du conseil municipal
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	13 132,0	7 432,0	5 132,0	25 696,0	-	25 696,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Mercier–Hochelaga–Maisonneuve	9 787,0	9 787,0	8 454,0	28 028,0	-	28 028,0
Montréal-Nord	6 714,0	6 714,0	4 214,0	17 642,0	-	17 642,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	-	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	8 695,0	4 695,0	4 695,0	18 085,0	-	18 085,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	10 069,0	48 259,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Saint-Laurent	9 620,0	9 620,0	9 620,0	28 860,0	-	28 860,0
Saint-Léonard	5 940,0	5 940,0	5 940,0	17 820,0	-	17 820,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	-	17 517,0
Verdun	5 362,0	4 115,0	4 115,0	13 592,0	-	13 592,0
Ville-Marie	14 185,0	14 185,0	14 185,0	42 555,0	-	42 555,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	-	20 943,0
Total – Emprunts des arrondissements	142 395,0	131 448,0	125 315,0	399 158,0	10 069,0	409 227,0
Services centraux						
Commission des services électriques	6 900,0	3 600,0	3 300,0	13 800,0	-	13 800,0
Concertation des arrondissements	5 300,0	5 200,0	4 500,0	15 000,0	-	15 000,0
Culture	35 192,0	61 642,0	59 787,0	156 621,0	223 750,0	380 371,0
Diversité et inclusion sociale	3 500,0	4 000,0	4 500,0	12 000,0	-	12 000,0
Eau	81 325,0	120 712,0	133 969,0	336 006,0	-	336 006,0
Environnement	4 210,0	2 546,0	2 790,0	9 546,0	-	9 546,0
Espace pour la vie	38 884,0	16 957,0	22 407,0	78 248,0	3 130,0	81 378,0
Gestion et planification immobilière	70 139,0	101 745,0	110 573,0	282 457,0	83 802,0	366 259,0
Grands parcs, mont Royal et sports	124 582,0	130 967,0	146 250,0	401 799,0	72 544,0	474 343,0
Habitation	3 409,0	3 167,0	3 167,0	9 743,0	-	9 743,0
Infrastructures du réseau routier	29 472,0	36 246,0	42 408,0	108 126,0	51 124,0	159 250,0
Matériel roulant et ateliers	31 575,0	21 375,0	21 375,0	74 325,0	2 100,0	76 425,0
Technologies de l'information	39 077,0	42 386,0	43 200,0	124 663,0	115 361,0	240 024,0
Urbanisme et mobilité	549 186,0	592 137,0	565 583,0	1 706 906,0	1 568 274,0	3 275 180,0
Total – Emprunts des services centraux	1 022 751,0	1 142 680,0	1 163 809,0	3 329 240,0	2 120 085,0	5 449 325,0
Total – Emprunts des unités d'affaires	1 165 146,0	1 274 128,0	1 289 124,0	3 728 398,0	2 130 154,0	5 858 552,0
Fonds des immobilisations - Affectation initiale de 2014	23 000,0	23 000,0	23 000,0	69 000,0	-	69 000,0
Stratégie d'accroissement du PCI	268 000,0	321 600,0	375 200,0	964 800,0	-	964 800,0
Total – Emprunts à la charge des contribuables	874 146,0	929 528,0	890 924,0	2 694 598,0	2 130 154,0	4 824 752,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Tableau 19 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Services centraux						
Culture	470,0	300,0	180,0	950,0	-	950,0
Eau	242 627,0	282 626,0	307 797,0	833 050,0	498 610,0	1 331 660,0
Environnement	92 785,0	91 979,0	54 060,0	238 824,0	301 741,0	540 565,0
Gestion et planification immobilière	61 085,0	73 885,0	64 124,0	199 094,0	67 614,0	266 708,0
Grands parcs, mont Royal et sports	39 497,0	41 497,0	41 815,0	122 809,0	155 392,0	278 201,0
Habitation	7 943,0	7 436,0	7 631,0	23 010,0	30 000,0	53 010,0
Infrastructures du réseau routier	5 721,0	6 955,0	13 372,0	26 048,0	29 239,0	55 287,0
Matériel roulant et ateliers	20 200,0	13 400,0	13 400,0	47 000,0	1 400,0	48 400,0
Société du parc Jean-Drapeau	53 560,0	21 226,0	19 000,0	93 786,0	-	93 786,0
Technologies de l'information	44 185,0	45 041,0	45 973,0	135 199,0	105 101,0	240 300,0
Urbanisme et mobilité	29 124,0	41 037,0	49 635,0	119 796,0	447 747,0	567 543,0
Total – Emprunts des services centraux	597 197,0	625 382,0	616 987,0	1 839 566,0	1 636 844,0	3 476 410,0
Fonds des immobilisations - Affectation initiale de 2014	4 700,0	4 700,0	4 700,0	14 100,0	-	14 100,0
Stratégie d'accroissement du PCI	132 000,0	158 400,0	184 800,0	475 200,0	-	475 200,0
Total – Emprunts à la charge des contribuables	460 497,0	462 282,0	427 487,0	1 350 266,0	1 636 844,0	2 987 110,0

ARRONDISSEMENTS

Cette section présente le détail des investissements prévus au PTI 2018-2020 pour chaque arrondissement.

Les projets sont également reliés à l'instance responsable : le conseil municipal (M) ou le conseil d'agglomération (A).

Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

Nº	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34224	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	2 300,0	2 000,0	2 000,0	6 300,0	-	6 300,0
55733	Programme de réfection routière	M	2 400,0	2 463,0	2 313,0	7 176,0	-	7 176,0
57105	Programme de remplacement de mobilier urbain	M	150,0	150,0	150,0	450,0	-	450,0
66056	Programme de protection des bâtiments	M	2 263,0	2 500,0	2 650,0	7 413,0	-	7 413,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0

Anjou

(en milliers de dollars)

Nº	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34909	Programme de réaménagement de parcs	M	2 265,0	3 465,0	3 540,0	9 270,0	-	9 270,0
42509	Programme de protection des bâtiments	M	1 923,0	1 393,0	1 348,0	4 664,0	-	4 664,0
55510	Programme de réfection routière et d'infrastructures	M	1 300,0	700,0	700,0	2 700,0	-	2 700,0
68509	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	M	125,0	105,0	75,0	305,0	-	305,0
68709	Programme d'acquisition d'équipements et d'ameublement	M	50,0	-	-	50,0	-	50,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34227	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 405,0	1 650,0	1 785,0	4 840,0	-	4 840,0
55734	Programme de réfection routière	M	2 200,0	2 200,0	2 700,0	7 100,0	-	7 100,0
55744	Programme de réfections mineures de trottoirs (2012)	M	400,0	400,0	400,0	1 200,0	-	1 200,0
55754	Mesures d'apaisement de la circulation-Arrondissement CDN-NDG	M	500,0	500,0	600,0	1 600,0	-	1 600,0
57101	Programme de remplacement de mobilier urbain	M	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
67851	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	M	2 225,0	1 980,0	1 245,0	5 450,0	-	5 450,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0

Lachine

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
32517	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	300,0	-	1 000,0	1 300,0	-	1 300,0
42517	Programme de réfection de bâtiments sportifs et communautaires	M	2 077,0	2 310,0	1 077,0	5 464,0	-	5 464,0
55717	Programme de réfection routière	M	1 300,0	1 367,0	1 600,0	4 267,0	-	4 267,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0

LaSalle

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34210	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 495,0	1 200,0	1 200,0	3 895,0	-	3 895,0
55700	Programme de réfection routière	M	2 000,0	1 261,0	2 000,0	5 261,0	-	5 261,0
56700	Programme de réfection de bâtiments	M	9 637,0	4 971,0	1 932,0	16 540,0	-	16 540,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			13 132,0	7 432,0	5 132,0	25 696,0	-	25 696,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			13 132,0	7 432,0	5 132,0	25 696,0	-	25 696,0

L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34506	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 725,0	1 725,0	1 300,0	4 750,0	-	4 750,0
36506	Achat d'équipements sportifs intérieurs	M	50,0	50,0	50,0	150,0	-	150,0
44506	Programme de réfection des bâtiments administratifs	M	325,0	325,0	225,0	875,0	-	875,0
50706	Programme d'apaisement de la circulation	M	-	-	50,0	50,0	-	50,0
55706	Programme de réfection routière	M	800,0	800,0	1 275,0	2 875,0	-	2 875,0
68606	Programme de développement informatique	M	27,0	27,0	27,0	81,0	-	81,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34223	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 980,0	3 128,0	685,0	5 793,0	-	5 793,0
55729	Programme de réfection routière	M	3 355,0	2 699,0	2 170,0	8 224,0	-	8 224,0
59055	Programme d'apaisement de la circulation	M	1 455,0	975,0	1 000,0	3 430,0	-	3 430,0
66055	Programme de protection des bâtiments	M	2 802,0	2 710,0	4 285,0	9 797,0	-	9 797,0
68074	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	25,0	25,0	25,0	75,0	-	75,0
68723	Programme d'acquisition de petits équipements	M	170,0	250,0	289,0	709,0	-	709,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			9 787,0	9 787,0	8 454,0	28 028,0	-	28 028,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			9 787,0	9 787,0	8 454,0	28 028,0	-	28 028,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
25850	Programme de développement	M	1 280,0	2 010,0	525,0	3 815,0	-	3 815,0
34616	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	549,0	739,0	1 100,0	2 388,0	-	2 388,0
55716	Programme de réfection routière	M	1 397,0	4 758,0	1 364,0	7 519,0	-	7 519,0
66016	Programme de protection des bâtiments administratifs, sportifs et culturels	M	9 985,0	5 606,0	1 750,0	17 341,0	-	17 341,0
68078	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			13 311,0	13 213,0	4 839,0	31 363,0	-	31 363,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			13 311,0	13 213,0	4 839,0	31 363,0	-	31 363,0

Outremont

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
32005	Programme d'aménagement de parcs - Arrondissement d'Outremont	M	-	261,0	261,0	522,0	-	522,0
50021	Programme de réaménagement des infrastructures	M	200,0	-	-	200,0	-	200,0
55705	Programme de réfection routière	M	2 200,0	2 100,0	2 200,0	6 500,0	-	6 500,0
66040	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	-	200,0	-	200,0	-	200,0
68115	Programme d'acquisition de petits équipements	M	161,0	-	100,0	261,0	-	261,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0

Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
30013	Programme de construction et d'agrandissement de bâtiments culturels et communautaires et/ou de bibliothèques	M	250,0	-	-	250,0	-	250,0
34513	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	3 449,0	1 679,0	909,0	6 037,0	-	6 037,0
55713	Programme de réfection routière	M	1 100,0	1 000,0	1 000,0	3 100,0	-	3 100,0
66513	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	1 000,0	3 120,0	3 890,0	8 010,0	-	8 010,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	-	17 397,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	-	17 397,0

Plateau-Mont-Royal

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34222	Programme de réaménagement de parcs	M	1 000,0	1 000,0	1 200,0	3 200,0	-	3 200,0
50020	Programme de réaménagement des infrastructures	M	7 686,0	3 495,0	3 295,0	14 476,0	-	14 476,0
55735	Programme de réfection routière	M	1 200,0	1 200,0	1 200,0	3 600,0	-	3 600,0
66180	Programme de protection des bâtiments	M	159,0	-	-	159,0	-	159,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			10 045,0	5 695,0	5 695,0	21 435,0	-	21 435,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			10 045,0	5 695,0	5 695,0	21 435,0	-	21 435,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
30056	Mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles	M	353,0	-	-	353,0	-	353,0
30059	Espace Rivière	M	2 000,0	2 500,0	4 000,0	8 500,0	9 624,0	18 124,0
30061	Projet en matière récrétouristique	M	200,0	200,0	555,0	955,0	445,0	1 400,0
32019	Programme d'aménagement de parcs	M	5 086,0	3 175,0	3 300,0	11 561,0	-	11 561,0
34019	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	M	1 000,0	1 350,0	1 750,0	4 100,0	-	4 100,0
34126	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de tennis	M	100,0	1 000,0	-	1 100,0	-	1 100,0
42202	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	M	2 730,0	2 980,0	600,0	6 310,0	-	6 310,0
55731	Programme de réfection routière	M	500,0	500,0	500,0	1 500,0	-	1 500,0
55892	Programme de réaménagement de rues	M	1 000,0	1 000,0	2 000,0	4 000,0	-	4 000,0
68073	Programme de gestion de la désuétude informatique et équipements électroniques	M	25,0	25,0	25,0	75,0	-	75,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			12 994,0	12 730,0	12 730,0	38 454,0	10 069,0	48 523,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			12 994,0	12 730,0	12 730,0	38 454,0	10 069,0	48 523,0

Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
28002	Programme de réfection et de réaménagement des rues commerciales	M	490,0	190,0	190,0	870,0	-	870,0
32025	Aménagement de nouveaux parcs locaux	M	-	-	580,0	580,0	-	580,0
34025	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	M	59,0	-	-	59,0	-	59,0
34225	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	3 248,0	601,0	1 940,0	5 789,0	-	5 789,0
42303	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	580,0	-	-	580,0	-	580,0
55732	Programme de réfection routière	M	2 725,0	2 840,0	2 840,0	8 405,0	-	8 405,0
66461	Programme de protection - garages et ateliers	M	-	-	60,0	60,0	-	60,0
67852	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	M	1 738,0	5 209,0	3 230,0	10 177,0	-	10 177,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0

Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
11615	Développement résidentiel - Projet Bois-Franc	M	245,0	771,0	470,0	1 486,0	-	1 486,0
11616	Développement résidentiel - Nouveau Saint-Laurent - Challenger Ouest	M	-	-	120,0	120,0	-	120,0
	Développement de nouveaux parcs et espaces verts dans les secteurs résidentiels et industriels	M	-	480,0	90,0	570,0	-	570,0
30087	Construction de patinoires et de jeux d'eau et réfection de chalets et de piscines	M	100,0	120,0	3 792,0	4 012,0	-	4 012,0
30089	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	1 775,0	123,0	-	1 898,0	-	1 898,0
32515	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	2 800,0	1 661,0	2 348,0	6 809,0	-	6 809,0
32518	Aménagement du parc Philippe-Laheurte	M	50,0	520,0	-	570,0	-	570,0
	Programme de protection des bâtiments sportifs, des centres de loisirs et culturels	M	2 675,0	4 045,0	200,0	6 920,0	-	6 920,0
44715	Programme de remplacement de mobilier d'éclairage	M	525,0	400,0	600,0	1 525,0	-	1 525,0
55714	Programme de réfection routière	M	1 100,0	1 100,0	1 600,0	3 800,0	-	3 800,0
55721	Mesures découlant du Plan de transport - Arrondissement de Saint-Laurent	M	400,0	400,0	400,0	1 200,0	-	1 200,0
68001	Acquisition - Réfection d'équipements - Arrondissement Saint-Laurent	M	215,0	-	-	215,0	-	215,0
68086	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	114,0	100,0	100,0	314,0	-	314,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			9 999,0	9 720,0	9 720,0	29 439,0	-	29 439,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			9 999,0	9 720,0	9 720,0	29 439,0	-	29 439,0

Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34614	Programme d'amélioration des aires de jeux	M	2 780,0	1 300,0	1 100,0	5 180,0	-	5 180,0
42514	Programme de protection des centres de loisirs, communautaires et administratifs	M	1 925,0	2 050,0	2 340,0	6 315,0	-	6 315,0
55718	Programme de réfection routière	M	2 735,0	3 590,0	3 500,0	9 825,0	-	9 825,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			7 440,0	6 940,0	6 940,0	21 320,0	-	21 320,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			7 440,0	6 940,0	6 940,0	21 320,0	-	21 320,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34331	Programme de mise à niveau des parcs	M	1 495,0	1 695,0	1 186,0	4 376,0	-	4 376,0
34332	Programme de mise aux normes des parcs	M	570,0	-	-	570,0	-	570,0
34334	Développement des parcs	M	783,0	-	300,0	1 083,0	-	1 083,0
40307	Acquisition de terrains à des fins de logements sociaux	M	500,0	500,0	-	1 000,0	-	1 000,0
55736	Programme de réfection routière	M	1 250,0	1 300,0	1 300,0	3 850,0	-	3 850,0
55746	Programme de revitalisation des artères commerciales	M	100,0	-	-	100,0	-	100,0
55747	Programme de mesures d'apaisement de la circulation	M	500,0	500,0	500,0	1 500,0	-	1 500,0
55748	Programme d'agriculture urbaine	M	100,0	201,0	100,0	401,0	-	401,0
55749	Programme de création des îlots de fraîcheur	M	575,0	450,0	350,0	1 375,0	-	1 375,0
55757	Piétonnisation des rues	M	150,0	500,0	500,0	1 150,0	-	1 150,0
57023	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	M	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
67861	Programme de mise à niveau des immeubles	M	450,0	883,0	1 293,0	2 626,0	-	2 626,0
68053	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	30,0	30,0	30,0	90,0	-	90,0
68721	Programme d'acquisition de mobilier urbain	M	350,0	150,0	150,0	650,0	-	650,0
68731	Programme d'acquisition de petits équipements	M	30,0	30,0	30,0	90,0	-	90,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			6 983,0	6 339,0	5 839,0	19 161,0	-	19 161,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			6 983,0	6 339,0	5 839,0	19 161,0	-	19 161,0

Verdun

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34512	Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques	M	2 255,0	905,0	1 845,0	5 005,0	-	5 005,0
42512	Auditorium de Verdun - Remplacement du système de réfrigération et reconstruction	M	160,0	-	-	160,0	-	160,0
42612	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	M	500,0	500,0	1 070,0	2 070,0	-	2 070,0
42812	Aménagement d'un centre aquatique	M	562,0	1 060,0	-	1 622,0	-	1 622,0
55719	Programme de réfection routière	M	1 885,0	1 600,0	1 200,0	4 685,0	-	4 685,0
69212	Natatorium	M	-	50,0	-	50,0	-	50,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 362,0	4 115,0	4 115,0	13 592,0	-	13 592,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			5 362,0	4 115,0	4 115,0	13 592,0	-	13 592,0

Ville-Marie

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34220	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	3 500,0	4 000,0	2 025,0	9 525,0	-	9 525,0
44220	Programme Accès Jardins	M	6 985,0	6 559,0	9 710,0	23 254,0	-	23 254,0
55737	Programme de réfection routière	M	1 700,0	3 200,0	1 900,0	6 800,0	-	6 800,0
66553	Programme de protection des bâtiments	M	2 000,0	426,0	550,0	2 976,0	-	2 976,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			14 185,0	14 185,0	14 185,0	42 555,0	-	42 555,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			14 185,0	14 185,0	14 185,0	42 555,0	-	42 555,0

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
34226	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 500,0	800,0	1 905,0	4 205,0	-	4 205,0
42305	Programme de protection des bâtiments	M	3 231,0	2 631,0	2 676,0	8 538,0	-	8 538,0
55730	Programme de réfection routière	M	2 600,0	2 600,0	2 600,0	7 800,0	-	7 800,0
55738	Programme de réfection routière - Travaux publics	M	950,0	950,0	950,0	2 850,0	-	2 850,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			8 281,0	6 981,0	8 131,0	23 393,0	-	23 393,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			8 281,0	6 981,0	8 131,0	23 393,0	-	23 393,0

Détail des investissements par unités d'affaires

SERVICES CENTRAUX

Commission des services électriques de Montréal (en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
69097	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	M	94 930,0	94 345,0	95 825,0	285 100,0	-	285 100,0
69900	Conversion - Enfouissement des fils	M	2 100,0	1 700,0	1 700,0	5 500,0	-	5 500,0
69903	Enfouissement des réseaux câblés sur 7,8 km - Ajustement de 10 km à l'entente 83-89	M	4 800,0	1 900,0	1 600,0	8 300,0	-	8 300,0
Total des programmes			101 830,0	97 945,0	99 125,0	298 900,0	-	298 900,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			101 830,0	97 945,0	99 125,0	298 900,0	-	298 900,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			101 830,0	97 945,0	99 125,0	298 900,0	-	298 900,0

Concertation des arrondissements

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
76002	Programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de neiges usées	M	4 400,0	5 200,0	4 500,0	14 100,0	-	14 100,0
76011	Programme pilote Quartier intégré (QI)	M	900,0	-	-	900,0	-	900,0
Total des programmes			5 300,0	5 200,0	4 500,0	15 000,0	-	15 000,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 300,0	5 200,0	4 500,0	15 000,0	-	15 000,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			5 300,0	5 200,0	4 500,0	15 000,0	-	15 000,0

Culture

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
36170	Pointe-à-Callière - Renouvellement des expositions	M	600,0	1 200,0	1 125,0	2 925,0	-	2 925,0
36180	Renouvellement et mise aux normes d'expositions permanentes	M	1 000,0	1 200,0	1 200,0	3 400,0	-	3 400,0
36206	Installation de nouvelles oeuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations	M	950,0	1 100,0	1 300,0	3 350,0	-	3 350,0
36615	Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID - Programme RAC	M	10 006,0	6 805,0	8 264,0	25 075,0	-	25 075,0
38120	Acquisition et valorisation d'équipements culturels	M	3 757,0	14 057,0	23 013,0	40 827,0	-	40 827,0
39601	Restauration d'oeuvres d'art public dans le cadre de projets d' immobilisations	M	355,0	305,0	450,0	1 110,0	-	1 110,0
		A	470,0	300,0	180,0	950,0	-	950,0
Total des programmes			17 138,0	24 967,0	35 532,0	77 637,0	-	77 637,0
Projets								
35010	Quartier des spectacles - Projets complémentaires	M	400,0	300,0	100,0	800,0	-	800,0
35011	Quartier des spectacles-Réaménagement du secteur de la Place des Arts	M	3 090,0	1 350,0	-	4 440,0	-	4 440,0
35013	Quartier des spectacles - Mobilier urbain à l'usage des festivals et partie est - Réaménagement du domaine public	M	400,0	100,0	-	500,0	-	500,0
35014	Quartier des spectacles - Réaménagement du secteur de la Place des arts et de l'îlot Clark	M	13 529,0	4 689,0	740,0	18 958,0	-	18 958,0
35016	Réaménagement de la rue De Bleury - Quartier des spectacles	M	600,0	2 650,0	500,0	3 750,0	8 300,0	12 050,0
35017	Quartier des spectacles - Réaménagement de la rue Clark entre Ste -Catherine et René-Lévesque	M	200,0	3 000,0	2 300,0	5 500,0	-	5 500,0
36177	Pointe-à-Callière - Projet d'expansion - Phase 3	M	50,0	-	-	50,0	16 500,0	16 550,0
36185	Centre d'histoire (Espace Citoyen et Muséal au Carré Saint-Laurent)	M	1 000,0	6 636,0	2 250,0	9 886,0	5 000,0	14 886,0
36195	Quartier des spectacles : Intervention ponctuelle	M	-	1 000,0	-	1 000,0	-	1 000,0
36610	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques	M	9 000,0	34 650,0	37 000,0	80 650,0	323 250,0	403 900,0
Total des projets			28 269,0	54 375,0	42 890,0	125 534,0	353 050,0	478 584,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			44 937,0	79 042,0	78 242,0	202 221,0	353 050,0	555 271,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			470,0	300,0	180,0	950,0	-	950,0
Total des investissements			45 407,0	79 342,0	78 422,0	203 171,0	353 050,0	556 221,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Diversité et inclusion sociale

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
38365	Programme d'aménagements urbains - enfants	M	500,0	1 000,0	1 500,0	3 000,0	-	3 000,0
38395	Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité universelle (A U)	M	3 000,0	3 000,0	3 000,0	9 000,0	-	9 000,0
	Total des programmes		3 500,0	4 000,0	4 500,0	12 000,0	-	12 000,0
	Total – Budget du conseil municipal (M)		3 500,0	4 000,0	4 500,0	12 000,0	-	12 000,0
	Total – Budget du conseil d'agglomération (A)		-	-	-	-	-	-
	Total des investissements		3 500,0	4 000,0	4 500,0	12 000,0	-	12 000,0

Eau

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
18100	Renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout	M	182 651,0	187 980,0	206 211,0	576 842,0	-	576 842,0
50011	Renouvellement des actifs des réseaux d'eau	M	-	-	8 063,0	8 063,0	-	8 063,0
		A	-	-	571,0	571,0	-	571,0
53010	Collecteurs d'égouts	A	37 968,0	43 778,0	22 853,0	104 599,0	-	104 599,0
56088	Réseau principal d'aqueduc	A	52 479,0	50 274,0	64 739,0	167 492,0	-	167 492,0
56096	Réhabilitation des chambres de vannes et composantes	A	3 524,0	3 062,0	2 843,0	9 429,0	-	9 429,0
56527	Ouvrages de rétention - Plan directeur	A	-	6 000,0	17 000,0	23 000,0	-	23 000,0
56528	Intercepteurs	A	8 056,0	6 017,0	5 460,0	19 533,0	-	19 533,0
56529	Station d'épuration des eaux usées	A	13 260,0	12 291,0	12 793,0	38 344,0	-	38 344,0
58026	Investissements - Diverses usines	A	14 344,0	20 288,0	17 772,0	52 404,0	-	52 404,0
58027	Réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage	A	10 297,0	20 980,0	16 105,0	47 382,0	-	47 382,0
Total des programmes			322 579,0	350 670,0	374 410,0	1 047 659,0	-	1 047 659,0
Projets								
50015	Mesure de la consommation d'eau	A	2 440,0	1 780,0	1 231,0	5 451,0	-	5 451,0
53032	Ouvrage de rétention William	A	12 900,0	-	-	12 900,0	-	12 900,0
53033	Ouvrage de rétention Leduc	A	1 000,0	36 750,0	36 750,0	74 500,0	-	74 500,0
53034	Ouvrage de rétention Lavigne	A	13 000,0	-	-	13 000,0	-	13 000,0
53043	Ouvrage de Rétention St-Thomas	A	9 400,0	24 000,0	6 200,0	39 600,0	13 600,0	53 200,0
53044	Collecteur industriel entre l'arrondissement Anjou et la rue Notre-Dame à P.A.T.	A	-	10 000,0	9 000,0	19 000,0	12 000,0	31 000,0
56032	Chambres de compteurs d'agglomération	A	700,0	700,0	700,0	2 100,0	2 114,0	4 214,0
56034	Protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater	A	100,0	-	-	100,0	-	100,0
56038	Plan d'alimentation réseaux de l'ouest	A	855,0	1 158,0	3 721,0	5 734,0	142 376,0	148 110,0
56530	Désinfection - Ozone	A	23 271,0	32 612,0	28 253,0	84 136,0	-	84 136,0
56800	Optimisation des réseaux	A	3 394,0	5 262,0	5 262,0	13 918,0	15 426,0	29 344,0
58013	Modernisation - Usine Des Baillets	A	3 537,0	5 119,0	5 190,0	13 846,0	31 628,0	45 474,0
58038	Modernisation - Usine Atwater	A	10 071,0	10 863,0	10 002,0	30 936,0	16 325,0	47 261,0
58039	Modernisation - Usine Dorval	A	-	2 482,0	8 015,0	10 497,0	18 433,0	28 930,0
58040	Modernisation - Usine Lachine	A	4 070,0	7 113,0	13 245,0	24 428,0	30 811,0	55 239,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Eau (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
58052	Modernisation - Usine Pierrefonds	A	11 551,0	9 988,0	9 956,0	31 495,0	7 206,0	38 701,0
58053	Modernisation - Usine Pointe-Claire	A	160,0	2 976,0	439,0	3 575,0	27 904,0	31 479,0
58055	Construction d'un nouveau bâtiment - Usine Atwater	A	500,0	-	-	500,0	-	500,0
58080	Réervoir et station de pompage - Rosemont	A	40 036,0	8 773,0	-	48 809,0	-	48 809,0
58081	Réervoir et station de pompage - Dollard-Des-Ormeaux	A	4 080,0	7 005,0	3 462,0	14 547,0	279,0	14 826,0
58083	Modernisation du réservoir McTavish	A	7 472,0	13 254,0	33 806,0	54 532,0	127 048,0	181 580,0
66530	Désinfection - Production d'oxygène	A	8 017,0	5 695,0	-	13 712,0	-	13 712,0
66531	Construction - Sous-station électrique	A	2 803,0	-	-	2 803,0	20 706,0	23 509,0
66532	Remplacement des dégrilleurs et convoyeurs	A	-	-	15 000,0	15 000,0	45 000,0	60 000,0
Total des projets			159 357,0	185 530,0	190 232,0	535 119,0	510 856,0	1 045 975,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			182 651,0	187 980,0	214 274,0	584 905,0	-	584 905,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			299 285,0	348 220,0	350 368,0	997 873,0	510 856,0	1 508 729,0
Total des investissements			481 936,0	536 200,0	564 642,0	1 582 778,0	510 856,0	2 093 634,0

Environnement

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	A	150,0	150,0	150,0	450,0	-	450,0
	Acquisition et installation d'équipements							
50031	d'échantillonnage et de mesures environnementales	A	655,0	600,0	680,0	1 935,0	-	1 935,0
55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	A	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
55600	Outils de collecte des matières recyclables	M	1 211,0	1 235,0	1 054,0	3 500,0	-	3 500,0
55605	Outils de collecte des matières résiduelles	M	399,0	311,0	736,0	1 446,0	-	1 446,0
Total des programmes			2 515,0	2 396,0	2 720,0	7 631,0	-	7 631,0
Projets								
50010	Centre de compostage de Saint-Laurent	A	62 680,0	53 288,0	15 893,0	131 861,0	-	131 861,0
50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	M	2 600,0	1 000,0	1 000,0	4 600,0	-	4 600,0
50041	Outils de collecte des matières organiques	M	740,0	274,0	273,0	1 287,0	-	1 287,0
51111	Centre de compostage de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	A	122,0	124,0	126,0	372,0	90 325,0	90 697,0
51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	A	5 748,0	203,0	313,0	6 264,0	136 686,0	142 950,0
51313	Centre de biométhanisation de Montréal-Est	A	41 717,0	60 621,0	24 025,0	126 363,0	-	126 363,0
51414	Centre pilote de prétraitement de Montréal-Est	A	1 214,0	828,0	227,0	2 269,0	28 794,0	31 063,0
51515	Conception et construction d'écocentres	A	183,0	3 517,0	14 906,0	18 606,0	54 583,0	73 189,0
55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	A	4 165,0	127,0	130,0	4 422,0	-	4 422,0
55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	A	408,0	680,0	7 590,0	8 678,0	57 453,0	66 131,0
Total des projets			119 577,0	120 662,0	64 483,0	304 722,0	367 841,0	672 563,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			4 950,0	2 820,0	3 063,0	10 833,0	-	10 833,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			117 142,0	120 238,0	64 140,0	301 520,0	367 841,0	669 361,0
Total des investissements			122 092,0	123 058,0	67 203,0	312 353,0	367 841,0	680 194,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Espace pour la vie

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
37000	Programme de maintien - Biodôme	M	8 620,0	490,0	2 500,0	11 610,0	-	11 610,0
37003	Programme de maintien - Planétarium Rio Tinto Alcan	M	334,0	2 750,0	2 050,0	5 134,0	-	5 134,0
37005	Programme de maintien - Jardin botanique	M	3 150,0	5 650,0	9 343,0	18 143,0	-	18 143,0
37011	Espace pour la vie - Programmes communs de maintien d'actifs	M	600,0	300,0	900,0	1 800,0	-	1 800,0
Total des programmes			12 704,0	9 190,0	14 793,0	36 687,0	-	36 687,0
Projets								
37007	Migration du Biodôme	M	18 694,0	-	-	18 694,0	-	18 694,0
37008	Métamorphose de l'Insectarium	M	6 378,0	7 394,0	6 014,0	19 786,0	-	19 786,0
37012	Parcours phytotechnologique	M	3 138,0	1 427,0	3 410,0	7 975,0	6 825,0	14 800,0
Total des projets			28 210,0	8 821,0	9 424,0	46 455,0	6 825,0	53 280,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			40 914,0	18 011,0	24 217,0	83 142,0	6 825,0	89 967,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			40 914,0	18 011,0	24 217,0	83 142,0	6 825,0	89 967,0

Gestion et planification immobilière

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
30910	Programme d'amélioration locative des immeubles administratifs	M	7 949,0	6 534,0	1 033,0	15 516,0	-	15 516,0
		A	5 300,0	4 356,0	689,0	10 345,0	-	10 345,0
38009	Programme de protection des bâtiments culturels	M	4 586,0	4 027,0	3 972,0	12 585,0	-	12 585,0
40302	Acquisition stratégique de terrains et bâtiments et régularisation de titres de propriété	M	4 000,0	4 000,0	4 000,0	12 000,0	-	12 000,0
		A	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	-	3 000,0
42200	Programme de protection des bâtiments à vocation communautaire	M	464,0	2 508,0	6 339,0	9 311,0	-	9 311,0
42211	Programme de réfection des bâtiments dans les grands parcs	M	4 137,0	5 394,0	2 770,0	12 301,0	-	12 301,0
		A	1 034,0	1 348,0	692,0	3 074,0	-	3 074,0
42290	Programme de rénovation du complexe sportif Claude-Robillard	M	1 338,0	10 870,0	10 870,0	23 078,0	-	23 078,0
42306	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	7 916,0	7 137,0	2 098,0	17 151,0	-	17 151,0
64021	Programme de protection - Immeubles du SPVM	A	6 338,0	8 000,0	6 000,0	20 338,0	-	20 338,0
64023	Programme de rénovation des bâtiments du SIM	A	14 680,0	20 000,0	17 000,0	51 680,0	-	51 680,0
66030	Programme de protection de bâtiments administratifs et commerciaux	M	2 091,0	1 019,0	6 936,0	10 046,0	-	10 046,0
		A	523,0	255,0	1 734,0	2 512,0	-	2 512,0
66032	Programme de protection - Édifices vacants et excédentaires	M	3 124,0	5 647,0	2 781,0	11 552,0	-	11 552,0
66033	Programme de protection des immeubles de compétence locale	M	5 000,0	5 000,0	5 000,0	15 000,0	-	15 000,0
66050	Programme de mise à niveau des systèmes	M	122,0	180,0	80,0	382,0	-	382,0
		A	122,0	180,0	80,0	382,0	-	382,0
66130	Programme d'accessibilité universelle	M	3 000,0	3 000,0	3 000,0	9 000,0	-	9 000,0
66169	Programme de développement durable dans les édifices municipaux	M	1 797,0	2 966,0	1 967,0	6 730,0	-	6 730,0
		A	1 797,0	2 965,0	1 966,0	6 728,0	-	6 728,0
66190	Programme des cours de services	M	10 877,0	16 820,0	23 447,0	51 144,0	-	51 144,0
66460	Programme de protection des bâtiments industriels	M	4 409,0	6 683,0	3 845,0	14 937,0	-	14 937,0
		A	4 409,0	6 683,0	3 845,0	14 937,0	-	14 937,0
70020	Programme des compteurs d'eau	A	420,0	630,0	289,0	1 339,0	-	1 339,0
Total des programmes			96 433,0	127 202,0	111 433,0	335 068,0	-	335 068,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Gestion et planification immobilière (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total	
Projets									
64027	Pôle multifonctionnel SPVM	A	8 731,0	12 861,0	5 105,0	26 697,0	-	26 697,0	
66034	Rénovation de l'hôtel de ville	M	7 744,0	16 442,0	24 233,0	48 419,0	17 292,0	65 711,0	
		A	4 889,0	10 380,0	15 299,0	30 568,0	10 917,0	41 485,0	
66260	Projet de développement-Construction d'un centre de services animaliers	M	-	2 000,0	6 000,0	8 000,0	30 610,0	38 610,0	
66280	Centre municipal de services	M	263,0	959,0	959,0	2 181,0	32 755,0	34 936,0	
		A	263,0	959,0	959,0	2 181,0	32 755,0	34 936,0	
66300	Projet CSST-SIM - Captation des gaz à la sources dans les casernes	A	1 517,0	8,0	-	1 525,0	-	1 525,0	
66670	Rénovation du bâtiment de la Cour municipale	M	1 322,0	559,0	1 243,0	3 124,0	3 145,0	6 269,0	
		A	10 062,0	4 260,0	9 466,0	23 788,0	23 942,0	47 730,0	
Total des projets			34 791,0	48 428,0	63 264,0	146 483,0	151 416,0	297 899,0	
Total – Budget du conseil municipal (M)			70 139,0	101 745,0	110 573,0	282 457,0	83 802,0	366 259,0	
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			61 085,0	73 885,0	64 124,0	199 094,0	67 614,0	266 708,0	
Total des investissements			131 224,0	175 630,0	174 697,0	481 551,0	151 416,0	632 967,0	

Grands parcs, mont Royal et sports

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
32300	Programme d'acquisition de milieux naturels	M	5 000,0	5 000,0	5 000,0	15 000,0	-	15 000,0
		A	15 000,0	15 000,0	15 000,0	45 000,0	-	45 000,0
34250	Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal	A	7 625,0	7 625,0	7 625,0	22 875,0	-	22 875,0
34300	Réaménagement du réseau des grands parcs	M	9 400,0	9 400,0	7 400,0	26 200,0	-	26 200,0
		A	10 184,0	10 184,0	10 184,0	30 552,0	-	30 552,0
34312	Plan de l'eau - Acquisitions et aménagements	M	6 000,0	6 000,0	6 000,0	18 000,0	-	18 000,0
34375	Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux	M	19 000,0	19 000,0	19 000,0	57 000,0	-	57 000,0
34700	Plan de la forêt urbaine	M	12 000,0	12 000,0	10 000,0	34 000,0	-	34 000,0
		A	2 500,0	2 500,0	2 500,0	7 500,0	-	7 500,0
34800	Mise en valeur du parc La Fontaine	M	5 000,0	7 000,0	7 000,0	19 000,0	-	19 000,0
36700	Programme du Réseau des corridors verts	M	1 108,0	1 108,0	1 108,0	3 324,0	-	3 324,0
		A	-	-	-	-	-	-
38330	Programme pour la mise aux normes des équipements sportifs à vocation supralocale	M	1 500,0	2 800,0	1 300,0	5 600,0	-	5 600,0
38340	Programme de construction - Équipements aquatiques sportifs	M	6 000,0	7 140,0	33 180,0	46 320,0	-	46 320,0
38345	Programme d'aménagement des glaces extérieures	M	4 000,0	1 500,0	2 000,0	7 500,0	-	7 500,0
38360	Programme des arénas	M	14 000,0	14 000,0	8 720,0	36 720,0	-	36 720,0
38375	Programme des plateaux sportifs extérieurs	M	8 000,0	10 500,0	11 000,0	29 500,0	-	29 500,0
38380	Programme de mise aux normes - Équipements aquatiques	M	14 700,0	10 500,0	7 000,0	32 200,0	-	32 200,0
38390	Protection des équipements sportifs corporatifs	M	242,0	242,0	242,0	726,0	-	726,0
Total des programmes			141 259,0	141 499,0	154 259,0	437 017,0	-	437 017,0
Projets								
32130	Parc Frédéric-Back - Aménagement des blocs 2, 3, et 4	A	8 000,0	10 000,0	10 318,0	28 318,0	155 392,0	183 710,0
34306	Anneau de glace du parc Angrignon - Ferme et agriculture urbaine	M	200,0	300,0	1 650,0	2 150,0	16 368,0	18 518,0
34307	Mise en valeur du square Viger	M	2 992,0	2 967,0	650,0	6 609,0	42 176,0	48 785,0
38370	Projets de développement d'installations sportives	M	19 640,0	22 860,0	25 000,0	67 500,0	14 000,0	81 500,0
Total des projets			30 832,0	36 127,0	37 618,0	104 577,0	227 936,0	332 513,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			128 782,0	132 317,0	146 250,0	407 349,0	72 544,0	479 893,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			43 309,0	45 309,0	45 627,0	134 245,0	155 392,0	289 637,0
Total des investissements			172 091,0	177 626,0	191 877,0	541 594,0	227 936,0	769 530,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Habitation

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
Programmes								
40130	Programme d'investissements nécessaires au développement immobilier	M	3 167,0	3 167,0	3 167,0	9 501,0	-	9 501,0
48007	Développement du logement social et communautaire - Infrastructures	A	2 943,0	2 436,0	2 631,0	8 010,0	-	8 010,0
Total des programmes				6 110,0	5 603,0	5 798,0	17 511,0	- 17 511,0
Projets								
40146	Réaménagement et infrastructures - Site de Faubourg Contrecoeur	M	242,0	-	-	242,0	-	242,0
48009	Acquisition de terrains à des fins de réalisation de logements sociaux et communautaires	A	5 000,0	5 000,0	5 000,0	15 000,0	30 000,0	45 000,0
Total des projets				5 242,0	5 000,0	5 000,0	15 242,0	30 000,0
Total – Budget du conseil municipal (M)				3 409,0	3 167,0	3 167,0	9 743,0	- 9 743,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)				7 943,0	7 436,0	7 631,0	23 010,0	30 000,0
Total des investissements				11 352,0	10 603,0	10 798,0	32 753,0	30 000,0
								62 753,0

Infrastructures du réseau routier

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Projets								
Projets								
39710	Complexe Turcot	M	2 860,0	14 689,0	10 195,0	27 744,0	29 569,0	57 313,0
		A	2 861,0	14 689,0	10 195,0	27 745,0	29 568,0	57 313,0
75007	Reconstruction du boulevard Pie-IX pour SRB - Portion Ville	M	24 148,0	29 770,0	29 403,0	83 321,0	25 023,0	108 344,0
75040	Corridor nouveau pont Champlain -- Accompagnement d'Infrastructure Canada - Travaux incidents	M	2 572,0	1 762,0	4 862,0	9 196,0	3 805,0	13 001,0
		A	2 573,0	1 761,0	4 862,0	9 196,0	3 805,0	13 001,0
75050	Réseau électrique métropolitain (REM)- Accompagnement de la Caisse de dépôt et de placement, Travaux incidents	A	2 631,0	3 200,0	2 444,0	8 275,0	20 925,0	29 200,0
75055	Prolongement de la ligne bleue	M	750,0	1 250,0	1 250,0	3 250,0	16 750,0	20 000,0
		A	750,0	1 250,0	1 250,0	3 250,0	16 750,0	20 000,0
Total des projets				39 145,0	68 371,0	64 461,0	171 977,0	146 195,0
								318 172,0
Total – Budget du conseil municipal (M)				30 330,0	47 471,0	45 710,0	123 511,0	75 147,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)				8 815,0	20 900,0	18 751,0	48 466,0	71 048,0
Total des investissements				39 145,0	68 371,0	64 461,0	171 977,0	146 195,0
								318 172,0

Matériel roulant et ateliers
(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
68102	Programme de remplacement de véhicules - Ville	M	28 200,0	18 000,0	18 000,0	64 200,0	-	64 200,0
		A	18 800,0	12 000,0	12 000,0	42 800,0	-	42 800,0
68103	Programme de remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés	M	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	-	3 000,0
		A	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	-	3 000,0
68106	Programme de tests et d'intégration de produits éco-responsables	M	1 600,0	1 600,0	1 600,0	4 800,0	-	4 800,0
		A	400,0	400,0	400,0	1 200,0	-	1 200,0
Total des programmes			51 000,0	34 000,0	34 000,0	119 000,0	-	119 000,0
Projets								
68097	Projet de remplacement du système automatisé de carburant	M	775,0	775,0	775,0	2 325,0	2 100,0	4 425,0
		A	-	-	-	-	1 400,0	1 400,0
Total des projets			775,0	775,0	775,0	2 325,0	3 500,0	5 825,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			31 575,0	21 375,0	21 375,0	74 325,0	2 100,0	76 425,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			20 200,0	13 400,0	13 400,0	47 000,0	1 400,0	48 400,0
Total des investissements			51 775,0	34 775,0	34 775,0	121 325,0	3 500,0	124 825,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Société du parc Jean-Drapeau

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
43010	Parc Jean-Drapeau - Programme de protection de l'actif immobilisé	A	27 860,0	15 826,0	11 300,0	54 986,0	-	54 986,0
43012	Parc Jean-Drapeau - Revitalisation de la canopée	A	400,0	400,0	400,0	1 200,0	-	1 200,0
Total des programmes			28 260,0	16 226,0	11 700,0	56 186,0	-	56 186,0
Projets								
43011	Parc Jean-Drapeau - Legs du 375e - Projet des legs (PAMV)	A	3 000,0	-	-	3 000,0	-	3 000,0
43013	Grand Prix du Canada - Amélioration des infrastructures	A	32 600,0	-	-	32 600,0	-	32 600,0
43014	Hélène-de-Champlain - Phase II	A	1 500,0	5 000,0	7 300,0	13 800,0	-	13 800,0
Total des projets			37 100,0	5 000,0	7 300,0	49 400,0	-	49 400,0
Total – Budget du conseil municipal (M)								
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			65 360,0	21 226,0	19 000,0	105 586,0	-	105 586,0
Total des investissements			65 360,0	21 226,0	19 000,0	105 586,0	-	105 586,0

Technologies de l'information

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Projets								
09000	Chantier d'amélioration du réseau logistique et de la gestion des stocks	M	364,0	35,0	927,0	1 326,0	992,0	2 318,0
		A	370,0	36,0	942,0	1 348,0	1 008,0	2 356,0
Développement et mise en oeuvre des applications informatiques de la gestion des matières résiduelles								
54444		A	174,0	1 019,0	867,0	2 060,0	365,0	2 425,0
60095	Outils corporatifs de gestion de projets	M	733,0	337,0	534,0	1 604,0	337,0	1 941,0
		A	745,0	343,0	543,0	1 631,0	343,0	1 974,0
60110	Programme de sécurité et de continuité TI	M	526,0	2 327,0	2 420,0	5 273,0	1 785,0	7 058,0
		A	535,0	2 365,0	2 459,0	5 359,0	1 814,0	7 173,0
61000	Modernisation des services TI	M	704,0	868,0	680,0	2 252,0	2 158,0	4 410,0
		A	716,0	882,0	691,0	2 289,0	2 192,0	4 481,0
68037	Communications évoluées	M	2 666,0	2 324,0	1 838,0	6 828,0	7 895,0	14 723,0
		A	2 710,0	2 362,0	1 867,0	6 939,0	8 023,0	14 962,0
68047	Modèle d'exploitation pour la sécurité publique	A	140,0	350,0	350,0	840,0	-	840,0
68092	Migration du système intégré Montréal (SIMON)	M	1 043,0	980,0	10,0	2 033,0	693,0	2 726,0
		A	1 059,0	996,0	10,0	2 065,0	705,0	2 770,0
68094	Approvisionnement - Gestion vestimentaire intégrée	M	1 340,0	-	-	1 340,0	-	1 340,0
		A	1 361,0	-	-	1 361,0	-	1 361,0
68111	Modernisation des télécommunications	M	-	306,0	2 244,0	2 550,0	8 940,0	11 490,0
		A	-	310,0	2 281,0	2 591,0	9 085,0	11 676,0
68122	Gestion des services aux utilisateurs	M	345,0	744,0	588,0	1 677,0	595,0	2 272,0
		A	350,0	756,0	597,0	1 703,0	605,0	2 308,0
68215	Actualisation des sites web du Service de l'urbanisme	M	-	-	305,0	305,0	81,0	386,0
68255	Gestion des identités	M	-	-	45,0	45,0	397,0	442,0
		A	-	-	46,0	46,0	403,0	449,0
68272	Cadenassage et SIGI mobile (système intégré de gestion des immeubles)	M	475,0	88,0	-	563,0	-	563,0
		A	482,0	90,0	-	572,0	-	572,0
68275	Modernisation des TI des systèmes des immeubles	M	139,0	600,0	460,0	1 199,0	276,0	1 475,0
68305	Modernisation des opérations policières	A	5 172,0	3 682,0	3 154,0	12 008,0	6 204,0	18 212,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
68420	Modernisation des systèmes de soutien aux opérations et à la prévention du SIM	A	4 230,0	3 837,0	3 876,0	11 943,0	5 342,0	17 285,0
69205	Modernisation de la plateforme géomatique	M	-	472,0	348,0	820,0	619,0	1 439,0
		A	-	480,0	353,0	833,0	628,0	1 461,0
70015	Système de relève des compteurs d'eau	M	172,0	-	-	172,0	-	172,0
		A	175,0	-	-	175,0	-	175,0
70025	Cour municipale numérique	A	-	3 098,0	3 938,0	7 036,0	7 415,0	14 451,0
70040	Mon dossier réclamation - Portail de la Ville	M	-	149,0	149,0	298,0	134,0	432,0
		A	-	151,0	151,0	302,0	137,0	439,0
70060	Système de gestion des structures routières (ponts et tunnels)	M	16,0	-	-	16,0	-	16,0
70099	Création d'un inventaire numérique	M	-	-	118,0	118,0	99,0	217,0
		A	-	-	119,0	119,0	101,0	220,0
70120	Refonte des plateformes numériques d'Espace pour la vie	M	761,0	489,0	-	1 250,0	-	1 250,0
70150	Remplacement du portail web de la Ville	M	731,0	288,0	32,0	1 051,0	-	1 051,0
		A	742,0	292,0	33,0	1 067,0	-	1 067,0
70160	Refonte du portail intranet	M	-	-	143,0	143,0	1 097,0	1 240,0
		A	-	-	145,0	145,0	1 115,0	1 260,0
70175	Infrastructures et outils TI pour la gestion de l'eau	A	-	246,0	1 500,0	1 746,0	2 179,0	3 925,0
70178	Centre de commandes centralisées pour les usines d'eau potable	A	961,0	533,0	1 662,0	3 156,0	1 500,0	4 656,0
70183	Amélioration du système d'acquisition des données réelles	A	-	-	959,0	959,0	898,0	1 857,0
70189	Mise en place des équipements TI du nouveau bâtiment de l'usine Atwater	A	170,0	-	-	170,0	-	170,0
70190	Présence numérique - Fondation	M	-	1 393,0	909,0	2 302,0	546,0	2 848,0
		A	-	1 415,0	924,0	2 339,0	554,0	2 893,0
70250	Refonte des systèmes de gestion du processus décisionnel	M	-	414,0	741,0	1 155,0	99,0	1 254,0
		A	-	420,0	753,0	1 173,0	101,0	1 274,0
70311	Tableau de bord - 311	M	62,0	-	-	62,0	-	62,0
70330	Données ouvertes	M	-	204,0	397,0	601,0	552,0	1 153,0
		A	-	207,0	403,0	610,0	561,0	1 171,0
70375	SATSA (Système d'autorisation des travaux sur sites patrimoniaux et aires de protection)	A	357,0	-	-	357,0	-	357,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
70450	Optimisation de la gestion des paiements	M	1 223,0	-	-	1 223,0	-	1 223,0
		A	1 243,0	-	-	1 243,0	-	1 243,0
70540	Intelligence d'affaires - Infrastructure et outils	M	2 418,0	1 901,0	1 350,0	5 669,0	443,0	6 112,0
		A	2 456,0	1 931,0	1 371,0	5 758,0	451,0	6 209,0
70910	Programme Plateformes et Infrastructures	M	2 976,0	2 048,0	1 900,0	6 924,0	6 800,0	13 724,0
		A	3 024,0	2 082,0	1 930,0	7 036,0	6 910,0	13 946,0
71050	Modernisation des TI des projets du Service de concertation des arrondissements	M	-	-	282,0	282,0	4 575,0	4 857,0
71350	Gestionnaire électronique de documents	M	783,0	1 320,0	1 302,0	3 405,0	3 294,0	6 699,0
		A	795,0	1 341,0	1 324,0	3 460,0	3 347,0	6 807,0
71450	Inspection mobile - Évaluation foncière	A	2 308,0	-	-	2 308,0	-	2 308,0
71550	Système de gestion des actifs municipaux	M	-	4 491,0	4 148,0	8 639,0	16 374,0	25 013,0
71700	Production intégrée de la matrice graphique avec le rôle foncier	A	400,0	300,0	260,0	960,0	-	960,0
71720	Mise à jour du système de contrôle des procédés pour la station Jean-R. Marcotte	A	-	2 425,0	-	2 425,0	-	2 425,0
71750	Refonte du système de gestion de la qualité de l'air et de l'eau (GAE)	A	-	542,0	712,0	1 254,0	686,0	1 940,0
71800	Modernisation des dossiers d'évaluation - Refonte du module de collecte de données économiques et d'éval. des immeubles à revenus	A	807,0	394,0	145,0	1 346,0	-	1 346,0
71875	Mise à niveau des systèmes pour la désinfection et l'ozonation des eaux usées	A	-	22,0	613,0	635,0	565,0	1 200,0
72080	Mise à niveau et modernisation des systèmes de répartition des interventions d'urgence	A	-	3 947,0	3 260,0	7 207,0	4 750,0	11 957,0
72501	Retour automatisé en libre-service pour les bibliothèques	M	1 468,0	1 500,0	832,0	3 800,0	1 100,0	4 900,0
72514	Carte universelle d'authentification citoyenne	M	-	-	1 000,0	1 000,0	-	1 000,0
72515	Système de gestion des loisirs municipaux	M	-	581,0	359,0	940,0	-	940,0
72660	Réforme des services d'accueil - Espace pour la vie	M	-	1 069,0	-	1 069,0	-	1 069,0
72670	Gestion des files d'attente et des rendez-vous en ligne	M	-	-	28,0	28,0	2 895,0	2 923,0
72690	Applications mobiles - Espace pour la vie	M	432,0	1 032,0	821,0	2 285,0	200,0	2 485,0
72720	Refonte des plateformes numériques des bibliothèques	M	-	-	154,0	154,0	1 296,0	1 450,0
72730	Refonte des systèmes opérationnels de la culture, des sports et autres	M	199,0	28,0	-	227,0	697,0	924,0
73000	Recettes et encaissements	M	286,0	-	-	286,0	-	286,0
		A	290,0	-	-	290,0	-	290,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
73050	Application pour le programme de la gestion des subventions	M	-	154,0	303,0	457,0	51,0	508,0
		A	-	157,0	308,0	465,0	51,0	516,0
73100	Système budgétaire	M	-	50,0	150,0	200,0	5 158,0	5 358,0
		A	-	50,0	152,0	202,0	5 242,0	5 444,0
74011	Mise à niveau des systèmes de gestion de l'information du laboratoire	A	-	-	224,0	224,0	78,0	302,0
74250	Système de gestion des ressources humaines	M	3 357,0	3 031,0	2 448,0	8 836,0	5 892,0	14 728,0
		A	3 412,0	3 080,0	2 488,0	8 980,0	5 988,0	14 968,0
74551	Système de taxation et d'évaluation foncière	M	1 011,0	1 500,0	1 805,0	4 316,0	7 115,0	11 431,0
74561	Gestion de l'évolution bureautique	M	1 297,0	-	-	1 297,0	-	1 297,0
		A	1 317,0	-	-	1 317,0	-	1 317,0
74562	Évolution du parc de postes de travail	M	5 101,0	2 569,0	2 545,0	10 215,0	17 494,0	27 709,0
		A	5 183,0	2 610,0	2 587,0	10 380,0	17 776,0	28 156,0
74811	Bonification du système numérique d'information sur le déneigement	M	-	231,0	455,0	686,0	940,0	1 626,0
74840	Gestion des parcours génériques (suivi véhiculaire)	M	-	-	762,0	762,0	2 000,0	2 762,0
74860	Geo-Trafic	M	894,0	-	-	894,0	-	894,0
74925	Assistant à la gestion des interventions dans les rues (AGIR)	M	2 267,0	2 358,0	1 468,0	6 093,0	1 889,0	7 982,0
74950	Réforme TI des régimes de retraite	M	617,0	-	-	617,0	-	617,0
		A	627,0	-	-	627,0	-	627,0
74955	Système de gestion de la relation client pour le Bureau des régimes de retraite	M	-	-	546,0	546,0	843,0	1 389,0
		A	-	-	554,0	554,0	857,0	1 411,0
74990	Infrastructures TI des projets en transport	M	-	81,0	-	81,0	-	81,0
74991	Solution mobile de transport actif	M	394,0	394,0	197,0	985,0	-	985,0
74992	Système de gestion des inspections du domaine public et privé	M	43,0	415,0	462,0	920,0	2 000,0	2 920,0
74993	Services numériques transactionnels aux citoyens et entreprises	M	2 388,0	3 363,0	5 195,0	10 946,0	-	10 946,0
75405	Saisie et paiement en ligne des programmes de subventions à l'habitation	M	-	-	400,0	400,0	-	400,0
76606	Système de gestion contractuelle	M	-	-	50,0	50,0	2 694,0	2 744,0
		A	-	-	50,0	50,0	2 737,0	2 787,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
78010	Mise en place du Wi-Fi corporatif	M	1 300,0	1 010,0	-	2 310,0	-	2 310,0
		A	1 320,0	1 026,0	-	2 346,0	-	2 346,0
78032	Communications numériques	M	-	382,0	-	382,0	-	382,0
		A	-	389,0	-	389,0	-	389,0
78067	Intégration technologique des unités d'affaires	M	461,0	500,0	961,0	1 922,0	3 213,0	5 135,0
		A	468,0	509,0	976,0	1 953,0	3 264,0	5 217,0
78073	Projet initial d'infrastructure urbaine numérique	M	85,0	360,0	389,0	834,0	1 103,0	1 937,0
		A	86,0	366,0	396,0	848,0	1 121,0	1 969,0
Total des projets			83 262,0	87 427,0	89 173,0	259 862,0	220 462,0	480 324,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			39 077,0	42 386,0	43 200,0	124 663,0	115 361,0	240 024,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			44 185,0	45 041,0	45 973,0	135 199,0	105 101,0	240 300,0
Total des investissements			83 262,0	87 427,0	89 173,0	259 862,0	220 462,0	480 324,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Urbanisme et mobilité

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Programmes								
36300	Mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux	M	600,0	600,0	1 200,0	2 400,0	-	2 400,0
		A	2 400,0	2 400,0	1 800,0	6 600,0	-	6 600,0
45000	Réseau express vélo et développement du réseau cyclable	A	15 000,0	17 000,0	18 000,0	50 000,0	-	50 000,0
45008	Bureau de projet MPB et MPV	A	1 630,0	1 700,0	1 700,0	5 030,0	-	5 030,0
45009	Programme de maintien du réseau cyclable	A	-	7 500,0	7 500,0	15 000,0	-	15 000,0
46000	Programme de réfection des structures routières	M	17 000,0	17 000,0	17 000,0	51 000,0	-	51 000,0
54100	Programme d'implantation de systèmes de transport utilisant les nouvelles technologies	M	2 500,0	2 500,0	3 000,0	8 000,0	-	8 000,0
55845	Programme de réfection d'artères	M	40 000,0	40 000,0	40 000,0	120 000,0	-	120 000,0
55855	Programme de réfection des rues locales	M	70 000,0	55 000,0	55 000,0	180 000,0	-	180 000,0
55856	Programme complémentaire de planage-revêtement - Artériel	M	60 000,0	60 000,0	60 000,0	180 000,0	-	180 000,0
55857	Programme complémentaire de planage-revêtement - Local	M	35 000,0	35 000,0	35 000,0	105 000,0	-	105 000,0
55859	Programme de maintien des infrastructures routières	M	10 000,0	10 000,0	10 000,0	30 000,0	-	30 000,0
55861	Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement-Artériel	M	10 000,0	10 000,0	10 000,0	30 000,0	-	30 000,0
55862	Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement-Local	M	10 000,0	-	-	10 000,0	-	10 000,0
55863	Programme d'aménagement des rues - Local	M	25 000,0	50 000,0	50 000,0	125 000,0	-	125 000,0
58002	Programme d'acquisition de mobilier d'éclairage	M	11 000,0	12 000,0	12 000,0	35 000,0	-	35 000,0
59000	Feux de circulation et équipement de gestion de la circulationMaintien et amélioration	M	4 000,0	7 000,0	10 000,0	21 000,0	-	21 000,0
59002	Feux de circulation et équipements de gestion de la circulationMises aux normes	M	10 000,0	7 000,0	4 000,0	21 000,0	-	21 000,0
59020	Amélioration de la circulation piétonnière	M	4 500,0	4 500,0	4 500,0	13 500,0	-	13 500,0
59070	Programme d'aménagement des rues - Artériel	M	100 000,0	105 500,0	107 000,0	312 500,0	-	312 500,0
59071	Vision Zéro - Programme de sécurisation aux abords des écoles.	M	5 000,0	10 000,0	10 000,0	25 000,0	-	25 000,0
59072	Programme de vélos-rues - Local	A	-	4 500,0	4 500,0	9 000,0	-	9 000,0
75100	Acquisition et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	M	3 451,0	3 451,0	360,0	7 262,0	-	7 262,0
Total des programmes			437 081,0	462 651,0	462 560,0	1 362 292,0	-	1 362 292,0
Projets								
28040	Développement et optimisation du système de vélo en libre-service BIXI	M	5 300,0	6 800,0	2 900,0	15 000,0	-	15 000,0
36200	Aménagement du domaine public - Vieux-Montréal	A	1 934,0	2 754,0	1 238,0	5 926,0	8 238,0	14 164,0
36201	Réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada	A	1 800,0	1 000,0	1 900,0	4 700,0	13 320,0	18 020,0
36208	Réaménagement du domaine public	M	725,0	725,0	-	1 450,0	-	1 450,0

Urbanisme et mobilité (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
36209	Plan lumière	A	800,0	500,0	-	1 300,0	-	1 300,0
36211	Réaménagement de la rue de la Commune	M	-	1 186,0	3 715,0	4 901,0	52 514,0	57 415,0
36212	Parc des Saints-Anges	M	1 900,0	2 000,0	-	3 900,0	-	3 900,0
		A	2 000,0	-	-	2 000,0	-	2 000,0
36213	Mise en valeur de la cité administrative	A	1 468,0	3 011,0	4 914,0	9 393,0	19 934,0	29 327,0
39001	Campus Outremont - Infrastructures et aménagement	M	10 700,0	9 215,0	1 656,0	21 571,0	2 015,0	23 586,0
39003	Développement des abords du Campus Outremont	M	7 399,0	5 364,0	6 553,0	19 316,0	84 256,0	103 572,0
39705	Travaux d'infrastructures - CUSM, site Glen	M	146,0	523,0	2 676,0	3 345,0	-	3 345,0
39751	CHUM - Infrastructures 50-50	M	-	-	867,0	867,0	5 577,0	6 444,0
40134	District Griffin - phase 1 et promenade Smith	M	-	1 797,0	442,0	2 239,0	7 856,0	10 095,0
40136	Bassins du Nouveau Havre - Infrastructures et aménagement	M	-	1 877,0	2 261,0	4 138,0	1 434,0	5 572,0
40139	PPU Griffintown	M	7 793,0	2 521,0	7 679,0	17 993,0	101 266,0	119 259,0
40150	Saint-Viateur Est - Revitalisation du secteur	M	1 170,0	2 980,0	2 220,0	6 370,0	5 925,0	12 295,0
40153	Le Triangle	M	3 410,0	-	-	3 410,0	-	3 410,0
40155	Namur - De la Savane (abords de Namur et hippodrome)	M	-	-	1 857,0	1 857,0	335 074,0	336 931,0
40170	Requalification des abords de l'autoroute Ville-Marie	M	3 806,0	6 941,0	3 544,0	14 291,0	42 473,0	56 764,0
40171	Turcot-Lachine Est (secteur Lachine Est)	M	2 423,0	2 775,0	3 000,0	8 198,0	120 400,0	128 598,0
40172	Assomption Nord	M	-	2 070,0	-	2 070,0	27 645,0	29 715,0
40173	Développement des pôles de mobilité	M	2 515,0	5 000,0	7 500,0	15 015,0	6 880,0	21 895,0
40174	Louvain Est	M	-	2 679,0	1 749,0	4 428,0	19 572,0	24 000,0
40176	Acquisitions stratégiques dans les secteurs de planification	M	2 400,0	3 279,0	2 241,0	7 920,0	48 419,0	56 339,0
40505	Réaménagement du Boulevard Robert-Bourassa de Saint-Jacques à Sherbrooke	M	-	-	1 000,0	1 000,0	49 000,0	50 000,0
46101	Remplacement du pont Jacques-Bizard	M	334,0	1 834,0	7 834,0	10 002,0	82 998,0	93 000,0
46104	Acquisition de terrains	M	1 000,0	500,0	500,0	2 000,0	67 000,0	69 000,0
		A	1 000,0	500,0	500,0	2 000,0	67 000,0	69 000,0
54101	Jalonnement dynamique des stationnements	M	1 600,0	500,0	-	2 100,0	-	2 100,0
54102	Gestion des corridors intégrés	M	1 500,0	1 000,0	1 500,0	4 000,0	10 000,0	14 000,0
54103	Système de préemption pour autobus et véhicules d'incendie	M	700,0	150,0	150,0	1 000,0	600,0	1 600,0
54104	Système de gestion des données de la circulation routière (SGDCR)	M	1 000,0	250,0	250,0	1 500,0	500,0	2 000,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Urbanisme et mobilité (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2019	2020	2021	Total 2019-2021	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
59027	Prolongement de l'avenue Souligny et du boulevard de l'Assomption - Nouvel accès au port	A	1 292,0	3 005,0	4 508,0	8 805,0	20 001,0	28 806,0
59028	Mise à niveau de l'éclairage des rues	M	23 000,0	20 000,0	6 000,0	49 000,0	22 000,0	71 000,0
59060	Programme Montréal à pied (IMAP)	M	1 208,0	1 208,0	-	2 416,0	-	2 416,0
59063	Réaménagement - Viaduc Berri, entre Cherrier et Ontario	M	-	500,0	1 000,0	1 500,0	11 000,0	12 500,0
68030	Quartier des gares	M	-	18 000,0	21 309,0	39 309,0	106 863,0	146 172,0
68031	PPU - Quartier latin	M	6 619,0	7 691,0	5 690,0	20 000,0	2 711,0	22 711,0
68035	Aménagement des abords de l'hôpital de Montréal pour enfants	M	5 000,0	-	-	5 000,0	-	5 000,0
68036	Projet d'aménagement des abords du projet Viger	M	550,0	2 000,0	5 200,0	7 750,0	-	7 750,0
68065	Quartier Chinois - Aménagement du domaine public-Ville-Marie	M	2 831,0	4 000,0	-	6 831,0	-	6 831,0
75001	Raccordement du boulevard Cavendish	A	5 000,0	2 000,0	8 000,0	15 000,0	340 000,0	355 000,0
75015	Réaménagement - Rue Sainte-Catherine Ouest - Phase 1: De Bleury à Mansfield et Square Phillips	M	17 133,0	24 603,0	24 139,0	65 875,0	16 828,0	82 703,0
75020	Réaménagement-Rue St-Hubert	M	23 822,0	19 822,0	-	43 644,0	4 356,0	48 000,0
75021	Réaménagement - Rue Sainte-Catherine Ouest - Phase 2 : Mansfield à Atwater	M	524,0	1 608,0	6 256,0	8 388,0	214 712,0	223 100,0
75035	Réaménagement - Rue Sainte-Catherine Ouest - Phase 3 :McGill Collège et Cathcart	M	350,0	1 750,0	5 800,0	7 900,0	129 400,0	137 300,0
Total des projets			152 152,0	175 918,0	158 548,0	486 618,0	2 047 767,0	2 534 385,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			554 909,0	592 699,0	566 548,0	1 714 156,0	1 579 274,0	3 293 430,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			34 324,0	45 870,0	54 560,0	134 754,0	468 493,0	603 247,0
Total des investissements			589 233,0	638 569,0	621 108,0	1 848 910,0	2 047 767,0	3 896 677,0

Annexes



Photo : Marc Cramer

GLOSSAIRE

Acquisitions d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux dépenses en immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

Affectation

Poste qui réfère aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières ou fonds réservés et qui permettent de financer certaines charges de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste réfère également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PTI.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux nommés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des municipalités plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Arrondissement

Autorité de représentation, de décision et de consultation, plus proche des citoyens, qui a été instituée pour préserver les particularités locales, ainsi que pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée des services de proximité. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements considérés comme autant d'unités d'affaires.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Contribution des promoteurs

La contribution des promoteurs représente la participation financière des promoteurs à des projets d'immobilisations.

Dépense d'investissement

Dépense comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Dette

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et par d'autres tiers et organismes.

Développement

Dans le Programme triennal d'immobilisations, objectif d'investissement relié à l'ajout ou à l'agrandissement d'installations, à l'augmentation du nombre d'équipements, à l'ajout d'infrastructures routières et souterraines ainsi qu'à l'acquisition et à l'aménagement de nouveaux parcs.

Écocentre

Infrastructure aménagée pour le dépôt des matières recyclables et réutilisables. L'écocentre sert également de lieu communautaire où les citoyens peuvent obtenir de l'information et participer à des activités éducatives ou autres touchant l'environnement.

Emprunt remboursé par les activités commerciales

Ce type d'emprunt, lié aux travaux de la Commission des services électriques de Montréal, est remboursé à même le produit des activités commerciales de cette dernière. Ce mode de financement relève exclusivement du budget du conseil municipal.

Emprunt à la charge des contribuables

Ce type d'emprunt est celui dont la charge financière revient en totalité aux contribuables. La charge financière des projets de la Ville comporte deux volets :

- les projets d'immobilisations des arrondissements sont payés, dans leur très grande partie, par les contribuables montréalais qui habitent les arrondissements où sont réalisés les projets relevant de la compétence du conseil municipal;
- les projets d'immobilisations de compétence centrale sont soit à la charge des contribuables de l'agglomération si les projets relèvent de la compétence de l'agglomération, soit à la charge des contribuables montréalais si les projets sont de compétence municipale.

Financement (mode de, source de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense en immobilisations (emprunt, subvention, paiement au comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital ou une contribution au fonds d'amortissement sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonctions municipales

Système uniformisé de classification des activités municipales qui s'applique à tous les organismes municipaux et qui est défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. Les fonctions sont regroupées sous les thèmes suivants : administration générale; sécurité publique; transport; hygiène du milieu; santé et bien-être; aménagement, urbanisme et développement; loisirs et culture; frais de financement.

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens, ou encore à servir à l'entretien, à la réparation, au développement, à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- leur durée économique s'étend au-delà d'un exercice;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (amélioration des)

Dépense faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les dépenses courantes d'entretien et de réparation.

Immobilisations (charge d')

Coût d'acquisition ou d'amélioration de biens corporels.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir en bon état de fonctionnement du matériel, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Organisme paramunicipal

Entité à but non lucratif qui est dotée, dans les conditions prévues par la loi, d'une personnalité juridique et qui entretient des liens d'affaires avec la Ville.

Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations de surplus, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilègient le paiement au comptant d'éléments d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

Phases de réalisation d'un projet d'immobilisations

Un projet d'immobilisations est constitué de quatre phases de réalisation :

- 1) **la justification** : cette phase comprend les études ayant pour objectifs d'évaluer le projet sous différents angles (technique, économique, financier, organisationnel, environnemental, commercial, juridique...) et de déterminer la pertinence de poursuivre le projet;
- 2) **le démarrage** : cette phase comprend les études et travaux de différentes natures (technique, économique, commerciale, juridique...) visant à vérifier la possibilité de réaliser le projet et à définir les principaux paramètres du projet;
- 3) **la planification** : lors de cette phase, on réalise un Programme fonctionnel et technique (PFT) et/ou une étude d'avant-projet. On se concentre sur la conception de variantes permettant d'optimiser l'ensemble des composantes du plan d'aménagement et du scénario retenu. L'avant-projet approfondit la conception par des spécifications techniques et détaillées ainsi que par l'intégration des besoins connexes;
- 4) **l'exécution** : lors de l'exécution des travaux, toutes les dépenses sont capitalisées à l'état des Immobilisations. Cette phase comprend la réalisation des plans et devis, les processus d'appels d'offres et les octrois de contrats.

Programme

Un programme consiste en un regroupement de projets de même nature et gérés de manière coordonnée, répondant à une stratégie spécifique pour l'atteinte de bénéfices et objectifs communs, dans un contexte d'optimisation des ressources (financières, humaines, etc.) et d'une capacité de réalisation uniforme et soutenue.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Projet

Un projet se définit comme un ensemble d'activités non récurrentes, entreprises afin de répondre à un besoin défini dans les délais fixés. Il est destiné à atteindre des objectifs spécifiques dans un certain laps de temps, dans une zone géographique déterminée ou non et moyennant un budget déterminé.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même prévu au PTI et financé par l'emprunt à long terme (ex. : achat de bacs de recyclage, de matériel informatique, d'armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, ces projets s'inscrivent dans différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou dans des ententes de contribution.

Protection

Dans le Programme triennal d'immobilisations, objectif d'investissement lié à la conservation, à la restauration, à la réhabilitation et à l'entretien des éléments de l'actif.

Proximité (compétence par service de)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt est requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'à la fin du terme de l'amortissement. Ces emprunts qui poursuivent le financement pour le reste du terme d'amortissement sont appelés refinancements.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil d'arrondissement, le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et, parfois, des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise à financer par emprunt certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Une fois l'emprunt émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court, soit la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Service central

Entité administrative, ou unité d'affaires, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Service de la dette

Le service, ou coût, brut de la dette comprend les dépenses d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et d'autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés et reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Les revenus de transferts représentent des actifs monétaires ou des immobilisations corporelles reçus d'un gouvernement et pour lesquels le gouvernement cédant :

- ne reçoit directement aucun bien ou service en contrepartie, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'une opération d'achat ou de vente;
- ne prévoit pas être remboursé ultérieurement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un prêt;
- ne prévoit pas toucher un produit financier, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement.

Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les dépenses de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité municipale, terme qui désigne un arrondissement ou un service central.

Vie utile (durée de)

Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir à la Ville de Montréal.

IDIOMES

TERRITOIRES

Agglomération de Montréal

Le territoire des 16 villes constituant l'île de Montréal ou (tout simplement) l'île de Montréal.

Municipalité locale

- Les municipalités locales n'ont pas toutes les mêmes désignations : le même terme désigne aussi bien une ville, une municipalité, un village, une paroisse ou un canton (source : MAMOT).
- La municipalité locale est administrée par un conseil municipal (source : MAMOT).

Ville centrale (ou Ville centre)

- La Ville de Montréal, en relation avec les autres municipalités locales de l'agglomération de Montréal.
- La Ville centrale exerce les compétences d'agglomération sur le territoire de l'île de Montréal et les compétences locales sur le territoire de Montréal, au moyen d'une instance officielle, selon le cas : le conseil d'agglomération, le conseil municipal ou le conseil d'arrondissement.

Villes reconstituées

- Les 15 territoires de l'île de Montréal qui ont retrouvé leur statut de municipalité au 1^{er} janvier 2006, excluant le territoire de la ville résiduaire.
- Les villes reconstituées sont responsables des services locaux (aussi appelés services de proximité) sur leurs territoires respectifs.

Villes liées

Les 16 municipalités constituant le territoire de l'île de Montréal (soit les 15 villes reconstituées et Montréal) et siégeant au conseil d'agglomération de Montréal.

COMPÉTENCES ET SERVICES RENDUS

Compétences d'agglomération

Le conseil d'agglomération ou le comité exécutif exerce les compétences d'agglomération prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services d'agglomération offerts à l'ensemble de la population de l'île de Montréal par la Ville centrale, c'est-à-dire la Ville de Montréal.

Services d'agglomération

L'ensemble des services communs fournis par la Ville de Montréal aux résidents de l'île de Montréal.

Compétences locales

- Le conseil municipal de chaque ville de l'île de Montréal exerce les compétences locales prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services locaux offerts sur le territoire de sa municipalité.
- Les responsabilités exercées par les municipalités locales sont aussi appelées services de proximité.
- Dans le cas de Montréal, la Charte de la Ville de Montréal prévoit que ces compétences locales sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement. Celles-ci sont donc :
 - soit des compétences locales gérées par les arrondissements;
 - soit des compétences locales gérées par le conseil municipal.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Montréal comprend, à la fois, les sommes reliées aux compétences d'agglomération et celles reliées aux compétences locales de la Ville de Montréal.

Programme triennal d'immobilisations du conseil municipal

- Le PTI du conseil municipal est le PTI adopté par le conseil municipal de Montréal pour exercer les compétences locales sur le territoire de Montréal.
- À la Ville de Montréal, les compétences locales sont exercées, à la fois, par les arrondissements et les services centraux.

Programme triennal d'immobilisations du conseil d'agglomération

- Le PTI du conseil d'agglomération est le PTI adopté par le conseil d'agglomération pour exercer les compétences d'agglomération sur le territoire de l'île de Montréal.
- Les compétences d'agglomération sont exercées par les services centraux de la Ville de Montréal.

Programme triennal d'immobilisations d'arrondissement

Le budget d'arrondissement en matière d'immobilisations est adopté par le conseil municipal et alloué aux compétences locales sous la responsabilité de l'arrondissement.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AGIR	Assistant à la gestion des interventions dans les rues
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
AU	Accessibilité universelle
CDN-NDG	Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
CDPQ Infra	Caisse de dépôt et placement du Québec, filiale Infra
CESM	Complexe environnemental de Saint-Michel
CHM	Centre d'histoire de Montréal
CHUM	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CN	Canadien National
CP	Canadien Pacifique
CRCHUM	Centre de recherche du CHUM
CRG	Complexe récréatif Gadbois
CSEM	Commission des services électriques de Montréal
CNESST-SIM	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et du Service de sécurité incendie de Montréal
CUSM	Centre universitaire de santé McGill
DAI	Dette actuarielle initiale
DDO	Dollard-Des Ormeaux
DEL	Diode électroluminescente
GAE	Gestion de la qualité de l'air et de l'eau
HOMA	Hochelaga-Maisonneuve
IMAP	Montréal à pied – Système intelligent d'orientation et d'acheminement des piétons
LEED	<i>Leadership in Energy and Environmental Design</i>
MADA	Municipalité amie des aînés
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MPB	Mesures préférentielles pour bus
MPV	Mesures préférentielles pour vélos
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
PAM	Programme aquatique de Montréal
PAMV	Projet d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau
PCI	Paiement au comptant des immobilisations

PDGMR	Plan directeur de gestion des matières résiduelles
PMI	Programme montréalais d'immobilisations
PPMVMN	Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PRR	Programme de réfection routière
PTI	Programme triennal d'immobilisations
QDS	Quartier des spectacles
QI	Quartier intégré
RAC	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques
REM	Réseau express métropolitain
REV	Réseau express vélo
RFID	Identification par radiofréquence (<i>Radio Frequency Identification</i>)
SERAM	Système évolué de radiocommunication vocale pour l'ensemble des services de l'agglomération de Montréal
SGDCR	Système de gestion des données de la circulation routière
SHP	Sodium haute pression
SIGI	Système intégré de gestion des immeubles
SIMON	Système intégré Montréal
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Service rapide par bus
SSIM ou SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
STM	Société de transport de Montréal
TI	Technologies de l'information
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)

**Publié par la Ville de Montréal
Service des finances**

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
4^e trimestre 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1650-2
Programme triennal d'immobilisations 2019-2021
Imprimé, Français

978-2-7647-1651-9
Programme triennal d'immobilisations 2019-2021
PDF, Français

Design graphique :
Ville de Montréal
Service des communications
21411

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.



Montréal 

ville.montreal.qc.ca/finances